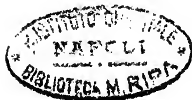


HISTOIRE
D'ÉCOSSE,
TOME SECOND.



HISTOIRE D'ÉCOSSE,

DURANT LES REGNES DE LA REINE MARIE, ET DU ROI JACQUES VI,

Jusqu'a l'avénement de ce Prince au Trône d'Angleterre,

AVEC UN PRÉCIS

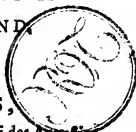
De l'Histoire d'Écosse, qui précede cette époque:

Par Guillaume Robertson,

TRADUCTION NOUVELLE.

TOME SECOND.





A PARIS,

Chez { Pissot, Libraire, Quai des Augustins, près la rue du Hurpoix.
Prault, Imprimeur du Roi, même Quai, à l'Immortalité.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



HISTOIRE
D'ÉCOSSE.

SUITE DU LIVRE TROISIEME.

MARIE fut accueillie de ses Sujets avec des cris de joie, des acclamations & toutes sortes de démonstrations d'affection & de respect. Mais comme elle arriva sans être attendue & sans qu'on eût le tems de faire des préparatifs convenables pour la recevoir, tous leurs efforts ne purent lui cacher la pauvreté du pays, & ils furent obligés de la conduire avec peu de pompe au Palais appellé la maison de Sainte-Croix. Accoutumée dès son enfance au plus grand éclat & à la plus grande magnificence, & les aimant avec cet intérêt que la jeunesse prend à tout 1561.



1561. éclat extérieur, la Reine ne put s'empêcher d'obſerver le changement de ſa ſituation, & en parut vivement affectée.

Etat où elle trouva le Royaume.

On ne pouvoit monter ſur le trône dans des circonſtances qui demandaſſent plus de ſageſſe dans le conſeil, & plus de courage & de fermeté dans l'action. La fureur des diſputes de Religion étoit encore dans toute ſa force. Les Proteſtants étoient aigris par le ſouvenir de l'oppreſſion paſſée, le Clergé Romain par des outrages cruels & récents, & les deux Partis reſpectivement zèlés, étoient auſſi violents qu'irréconciliables. L'abſence du Souverain avoit accoutumé les Nobles à l'indépendance, & durant les derniers troubles ils avoient tellement augmenté leurs richeſſes que la balance chargée de cet accroiſſement de poids pencha beaucoup du côté de l'ariſtocratie. Le Royaume avoit été longtems gouverné par des Régents qui n'exerçoient qu'une Juriſdiction déléguée, accompagnée d'une autotiré foible & peu reſpectée. Les deux dernieres années avoient été un tems d'Anarchie, ſans Régent, ſans Conſeil ſuprême, ſans pouvoir, & même ſans forme réguliere de gouvernement. Un

esprit de licence qui ne connoissoit point la subordination & qui dédaignoit de s'astreindre aux Loix & à la Justice, s'étoit répandu dans toutes les classes de la société. L'influence de la France, l'ancienne alliée du Royaume, ne subsistoit plus ou étoit méprisée. Les Anglois, qui, d'ennemis étoient devenus confédérés possédoient toute la confiance de la Nation, & avoient gagné le dessus dans tous ses conseils. Autant les Monarques Ecossois avoient emprunté de splendeur & de puissance de l'amitié de la France, autant ils avoient sujet d'appréhender que l'entremise de l'Angleterre n'apportât de préjudice & d'altération à leur autorité. Toutes les considérations d'interêt ou de conservation personnelle obligeoient Elisabeth à déprimer la puissance Royale en Ecosse, & à susciter au Souverain des embarras continuels en fomentant les mécontentemens parmi le peuple. 1561.

Tel étoit l'état des affaires d'Ecosse, lorsque l'administration tomba entre les mains d'une jeune Reine qui n'avoit pas encore dix-neuf ans; qui ne connoissoit ni les Loix ni les mœurs de son pays; qui étoit étrangere à ses pro-

1561. pres Sujets; sans expérience, sans alliés & presque sans amis.

D'un autre côté, nous trouvons dans la position de Marie quelques circonstances, qui à la vérité ne pouvoient balancer tous ces désavantages, mais qui contribuoient à les rendre plus légers; & qui habilement ménagés, auroient pu produire de grands effets. Ses Sujets deshabitués depuis si long-tems de voir leur Prince résider parmi eux, étoient non-seulement éblouis de la nouveauté & de l'éclat de la présence Royale; mais encore touchés de crainte & de respect. Outre les places considérables par le pouvoir & le profit qui dépendent de la faveur d'un Prince, sa protection, sa familiarité, & jusqu'à son sourire, honorent les hommes & gagnent leurs cœurs. Les Nobles venus en foule de toutes les parties du Royaume, pour témoigner leur respect & leur attachement à leur Souveraine, ne négligerent rien pour effacer la mémoire de leur mauvaise conduite passée, & pour lui donner l'espérance d'un dévouement solide de leur part. Les amusemens & la gaieté de la Cour de Marie, entre-

tenus par la Nobleſſe de France la plus accomplie qui étoit venue avec elle, commençoient à adoucir & à polir les mœurs encore groſſieres de la Nation. La Reine avoit elle-même pluſieurs de ces qualités qui forcent à l'attachement. La beauté & les graces de ſa perſonne excitoient l'admiration de tout le monde; l'élégance & la politeſſe de ſes manieres la faiſoient généralement reſpecter. A tous les charmes de ſon ſexe elle réuniſſoit pluſieurs perfections du nôtre; les progrès qu'elle avoit faits dans tous les Arts & dans les Sciences, regardés alors comme de néceſſité ou d'ornement, avoient été pouſſés beaucoup au-delà de ceux qu'y ſont communément les Princes. 1561.

Dans ces circonſtances, malgré l'aſpect menaçant des affaires au retour de Marie en Ecoſſe, malgré les nuages qui s'amaſſoient de tous côtés, un obſervateur politique eût pu prédire que ſon regne ſeroit plus heureux qu'il ne le fut, & les orages momentanés qu'eût pu redouter cet obſervateur de la part des factions dont le foyer étoit connu, lui auroient difficilement préſenté le funeſte tableau de la tempête deſtructive qui s'éleva bientôt après

1561. Tandis que tous les partis s'étudioient à l'envi à qui montreroit le plus respectueux attachement à la Reine, l'esprit ardent & emporté de ce siecle éclata dans une occasion remarquable. La Reine ordonna le Dimanche d'après son arrivée de célébrer la. Messe dans la Chapelle de son Palais. Au premier bruit de cet ordre, il s'éleva un secret murmure parmi les Protestans qui étoient à la Cour; les plaintes & les menaces ne tarderent pas à suivre. Ceux qui étoient attachés au service de la Chapelle furent insultés & maltraités, & si le Prieur de Saint-André n'étoit venu à tems interposer son autorité, les mutins auroient pu se porter aux plus grands excès.

Dans l'éloignement où nous sommes de ce tems-là, & dans un état de choses si différent, il nous est impossible de concevoir la violence du zèle qui animoit alors la Nation contre la Religion Romaine. La moindre condescendance pour ses pratiques étoit regardée comme un acte d'apostasie, & on alloit jusqu'à prononcer que la tolérance d'une seule Messe étoit plus à craindre pour la Nation qu'une irruption de dix mille

hommes armés (a). Bien des Protestans entêtés de ces opinions auroient rifqué d'en venir à de dangereufes extrémités; & fans effayer de convaincre la Reine par des raifons, ou de la gagner par la douceur, ils lui auroient brutalement refufé la liberté de fervir Dieu de la feule maniere qu'elle croyoit devoir lui plaire. Le Prieur de Saint-André & les autres Chefs du parti continrent non feulement cet efprit fougueux; mais en dépit des murmures du Peuple & des déclamations de fes Prédicateurs, ils obtinrent pour la Reine & pour fes domeftiques l'exercice paifible de la Religion Catholique. Environ cent ans après cette époque, lorfque la violence des animofités religieufes commençoit à tomber, lorfque le tems & le progrès des connoiffances avoit aggrandi les vues de l'efprit humain, une Chambre des Communes Angloife refufa à la femme de fon Souverain l'ufage de la Meffe dans l'intérieur de fon appartement. Les Chefs Proteftans méritent qu'on loue la fageffe & la modération qu'ils eurent dans cette occafion. Peut-être en réfléchiffant un peu fur le fyf- 1561.

(a) Knox, 287.

1561. tême exclusif & convertisseur du parti qui leur étoit opposé, sera-t-on bien éloigné de traiter les craintes & les précautions des plus zèlés Réformateurs comme absolument imaginaires & destituées de tout fondement.

Cependant les Protestants, par leur complaisance pour les préjugés de la Reine, obtinrent un Édit très-favorable à leur Religion. La doctrine réformée, quoiqu'établie dans tout le Royaume, n'avoit jamais eu l'appui ou la sanction de l'autorité Royale. Dans cette occasion la Reine déclara que toute entreprise pour l'altérer ou la détruire seroit un crime capital.

25 Août.

Elle n'employe que des Protestans dans l'administration.

Selon le plan concerté en France, la Reine confia toute l'administration des affaires aux Protestans. Son Conseil fut rempli des plus éminents de ce parti, & pas un seul Catholique n'eut la moindre part à sa confiance. Le Prieur de Saint-André & Maitland de Lethington sembloient tenir le premier rang dans l'affection de Marie, & jouissoient de tout le pouvoir & de la réputation de Ministres favoris. Son choix ne pouvoit tomber sur des personnes plus agréables à son Peuple. Par leurs sages avis elle se conduisit avec tant de modération

& de déférence pour les ſentiments de la Nation, qu'elle ne pouvoit manquer de gagner le cœur de ſes Sujets, ce qui eſt le plus ſolide fondement de l'autorité d'un ſouverain & la ſeule ſource de ſon bonheur & de ſa gloire. 1561.

Tentatives pour gagner les bonnes graces d'Eliſabeth.

Une réconciliation ſincere avec Eliſabeth étoit un autre objet de grande importance pour Marie; & quoique dans les commencemens de ſon adminiſtration elle parût avoir fort à cœur l'accompliſſement de cette union déſirable, il arriva pluſieurs choſes qui aliénerent davantage les eſprits des deux Princeſſes, au lieu de les rapprocher. Les Princes négligent cependant rarement entre eux les devoirs extérieurs de l'amitié; & Eliſabeth qui avoit tenté ſi ouvertement de traverſer le voyage de la Reine en Ecoſſe, ne manqua pas de lui envoyer Randolph, peu de jours après ſon arrivée, pour la complimenter ſur ſon heureux retour. Marie pour ſe tenir dans les mêmes termes avec elle, envoya Maitland à la Cour d'Angleterre. Les deux Ambaſſadeurs furent reçus avec une extrême civilité, & comme les proteſtations qu'ils firent des deux côtés étoient peu ſinceres, on n'y

ajouta pas plus de foi de part & d'autre qu'elles n'en méritoient.

1561. Ces Ambaſſadeurs étoient cependant chargés de quelque choſe de plus que de remplir une ſimple cérémonie. Randolph preſſa Marie avec de nouvelles importunités de ratifier le traité d'Edimbourg. Maitland tâcha d'amuſer Eliſabeth en faiſant l'apologie de la conduite de ſa maîtreſſe ſur les retardemens qu'elle avoit mis dans cette affaire. La multiplicité de celles qui l'avoient occupée depuis ſon arrivée en Ecoſſe, l'importance de la queſtion en litige, l'abſence de pluſieurs Nobles que la décence l'obligeoit de conſulter, furent les prétextes dont il ſe ſervit pour l'excuſer; les véritables cauſes étoient celles dont nous avons déjà parlé. Mais afin de ſe tirer de l'embarras où la jettoit le traité d'Edimbourg, Marie en étoit venue à céder un point qu'elle paroiſſoit auparavant réſolue de ne jamais abandonner. Elle chargea Maitland de déclarer à Eliſabeth qu'elle renonçeroit volontiers à tout droit à la Couronne d'Angleterre du vivant de cette Princeſſe & de ſa poſtérité, pourvu qu'à leur défaut elle lui fût aſſurée comme à

la plus proche héritiere, par un acte du Parlement. 1561.

Toute raisonnable que cette proposition paroissoit à Marie, qui par-là s'interdisoit le moyen de troubler Elisabeth dans la possession du trône, rien n'étoit moins compatible avec l'intérêt d'Elisabeth, ni plus contraire à sa passion dominante. Malgré les grandes qualités qui ont tant illustré son regne, on peut observer que par rapport à son droit à la Couronne elle étoit d'une jalousie qui l'emportoit souvent à des actions basses & indignes d'elle. Ce qu'il y avoit de particulier dans sa situation aiguisoit sans doute & augmentoit cette passion, mais n'en étoit pas la source. Elle la tenoit d'Henri VII son grand pere, avec qui elle avoit de grands traits de ressemblance dans le caractere. Comme lui elle aima mieux souffrir que son titre à la Couronne demeurât incertain & contesté que de le soumettre à la discussion du Parlement ou de tirer d'une pareille autorité quelque confirmation de son droit. Comme lui elle observoit chaque prétendant à la succession, non-seulement avec l'attention que prescrit la prudence, mais avec l'aversion qu'inspirent les soupçons. L'incertitude où se

1561. trouvoit le droit de succession agissoit avantageusement pour Elisabeth sur ses sujets & sur ses rivaux. Parmi les premiers, tous ceux qui aimoient la Patrie regardoient sa vie comme le gage le plus assuré de la tranquillité publique, & préféroit de reconnoître un titre douteux à en examiner un qui n'étoit pas connu. Tant qu'il n'y avoit rien de décidé, les derniers restoient dans sa dépendance & étoient obligés de lui faire la Cour. La maniere dont elle reçût cette proposition indiscrette de la Reine d'Ecosse fut telle qu'on pouvoit s'y attendre. Elle la rejetta d'un ton décidé avec des expressions qui marquoient une résolution de ne jamais permettre qu'on touchât à un point si délicat.

Premier Septembre. Ce fut vers ce tems-là que Marie fit en grande pompe son entrée publique à Edimbourg. On n'y oublia rien de ce qui pouvoit exprimer la soumission & l'affection des Sujets envers leur Souveraine. Mais au milieu de ces démonstrations de respect, le génie & les sentimens de la Nation se montrerent dans une circonstance qui, quoique peu importante, ne doit pas être omise. Comme la mode étoit alors de donner des spectacles dans toutes les solemnités publi-

ques, la plupart de ceux qu'on donna dans cette occaſion eurent pour objet de repréſenter les châtimens par leſquels Dieu avoit puni les Idolâtres. Qui pourroit définir les Peuples? A l'époque même où les Ecoſſois s'empreſſoient à marquer à leur Souveraine le plus de ſoumiſſion & d'attachement, ils n'avoient pas même la prudence de dérober à ſes yeux l'horreur qu'ils avoient pour le culte dont elle faiſoit profeſſion. 1561.

Elle réprime la licence des habitans des frontieres.

La Reine s'appliqua après ſon entrée à rétablir l'adminiſtration réguliere de la Juſtice & à réformer la police intérieure du Royaume. Les Loix faites pour la conſervation de l'ordre public & la sûreté des propriétés particulieres étoient preſque les mêmes en Ecoſſe que dans tout autre pays civiliſé. Mais la nature de la conſtitution, l'impuiſſance de l'autorité Royale, le pouvoir exorbitant des Nobles, la violence des factions & les mœurs féroces du Peuple rendoient l'exécution de ces Loix foible, irréguliere & partiale. Ce déſordre paroiſſoit davantage & ſe faiſoit mieux ſentir dans les Comtés limitrophes de l'Angleterre. Les habitans n'ayant aucune induſtrie, fuyant le travail & ignorant les arts de la paix, vivoient uni-

1561. quement de larcin & de pillage, & comme ils compoſoient différentes tribus confédérées, ils commettoient tous ces excès, non-ſeulement avec impunité, mais même avec honneur. Pendant les agitations qu'avoit éprouvé le Royaume depuis la mort de Jacques V, cette dangereuſe licence étoit montée à ſon comble, les incurſions & les rapines de ces maraudeurs étoient devenus auſſi intolérables à leurs propres concitoyens qu'aux Anglois. Réprimer & punir ces brigandages étoit une action également agréable aux peuples des deux Royaumes. Le Prieur de Saint-André fut choiſi pour cet important ſervice, & à cette effet on lui donna des pouvoirs extraordinaires avec le titre de Lieutenant de la Reine.

Il n'y a rien de plus étonnant pour des hommes accoutumés à un gouvernement régulier que les préparatifs qu'on fit à cette occaſion. Ils étoient tels qu'on auroit pu les attendre de l'état le plus brute & le plus imparfait de la ſociété. Les Francs-tenanciers d'onze différens Comtés furent aſſignés pour aſſiſter le Lieutenant dans les fonctions de ſon office avec leurs Vaſſaux complettement armés; tout reſſem-

bloit à une expédition militaire plutôt qu'à la marche d'une Cour de Justice. 1561.
Le Prieur s'acquitta de sa commission avec tant de vigueur & de prudence qu'il gagna beaucoup dans l'estime & l'affection de ses concitoyens. Nombre de bandits souffrirent la punition due à leurs crimes ; & par une impartiale, mais rigoureuse administration de la Justice, l'ordre & la tranquillité furent rétablis dans cette partie du Royaume.

Les Catholiques essayent envain de gagner ses bonnes graces.

Durant l'absence du Prieur de Saint-André, les Princes de la Faction Catholique semblent avoir fait quelque démarches, pour s'insinuer dans la faveur & la confiance de la Reine. Mais l'Archevêque de Saint-André, le personnage le plus distingué du parti pour les talens & l'adresse politique, fut reçu peu favorablement à la Cour ; & quelque secrette partialité que la Reine pût avoir pour ceux qui professoient sa religion, elle ne découvrit alors aucun penchant à retirer l'administration des affaires, des mains de ceux à qui elle l'avoit donnée.

La froide réception qu'on fit à l'Archevêque, fut une suite de sa liaison avec la Maison d'Hamilton, que la Reine n'aimoit point. Le Duc de

1561. Guiſe & le Cardinal ne purent jamais pardonner au Duc de Châtellerault & à ſon fils, le Comte d'Arran, le zèle avec lequel ils avoient épouſé la cauſe de la Congrégation. Les Princes voient rarement leurs ſucceſſeurs ſans jalouſie & ſans méfiance : peut-être auſſi que le Prieur de Saint-André craignoit dans le Duc un rival de ſon pouvoir. Toutes ces cauſes concoururent à inſpirer à la Reine de l'averſion pour cette famille. Le Duc, ſe livrant à ſon goût pour la retraite, vivoit éloigné de la Cour, ſans ſe ſoucier de ſe mettre en faveur; & quoique le Comte d'Arran aſpirât ouvertement à épouſer la Reine, il fut, par une imprudence impardonnable, le ſeul Gentilhomme de diſtinction qui s'opposât à ce qu'elle eût le libre exercice de la Religion; & en faiſant témérairement enregiſtrer une proteſtation publique à ce ſujet, il perdit entièrement ſes bonnes grâces. Il étoit en même-temps obligé par l'épargne ſordide de ſon père, à ſe cacher dans quelque ſolitude, ou à paroître d'une maniere qui ne convenoit ni à ſa dignité de Prince du Sang, ni à ſes prétentions d'Amant de la Reine. Cet amour, enflammé par ſon peu de ſuc-

cès, & son impatience aigrie par l'indifférence, prirent peu-à-peu sur sa raison, & après bien des extravagances, il tomba enfin dans une véritable frenésie. 1561.

Vers la fin de l'année, les États se tinrent, principalement à cause des affaires de l'Eglise. L'assemblée Ecclésiastique qui eut lieu en même-temps, présenta une requête, contenant plusieurs demandes, par rapport à la suppression du Catholicisme, l'encouragement de la Religion Protestante, & la nécessité de pourvoir à l'entretien du Clergé. Ce dernier article étoit de grande importance, & les mesures qu'on prit à cet égard, méritent d'être exposées.

Nouveau Réglement concernant les revenus de l'Eglise.

Quoique le nombre des Prédicateurs Protestans fût considérablement augmenté, il en manquoit encore plus qu'il n'y en avoit dans toutes les parties du Royaume. La Loi n'ayant point assuré leur subsistance, ils n'en avoient tiré jusques-là qu'une mince & précaire de la bienveillance du peuple. Laisser les Ministres d'une Eglise établie, dans cet état de pauvreté & de dépendance, étoit une indécence également contraire aux principes de Religion & aux maximes d'une saine politique, & c'eût été justifier l'imputation d'avarice dont la

1561. Réformation étoit chargée par ses ennemis. Les revenus de l'Eglise Romaine étoient le seul fonds qui pût être employé à leur soulagement ; mais il s'y étoit fait de grands changemens depuis trois ans. La plus grande partie des Abbés, Prieurs & autres des maisons Religieuses avoient renoncé à leur état, soit par un sentiment de devoir, soit par des vues d'intérêt, & malgré leur changement ils gardoient leurs anciens revenus. Presque tous les Evéques & plusieurs autres Dignitaires tenoient encore à la superstition Romaine, & quoique privés de toute fonction spirituelle, ils jouissoient du temporel de leurs bénéfices. Quelques Laïcs, spécialement ceux qui avoient été les plus ardents pour l'avancement de la Réformation s'étoient emparés des biens de l'Eglise sous différens prétextes & dans la licence des guerres civiles. Ainsi avant de pouvoir appliquer aucune partie des anciens revenus Ecclésiastiques à l'entretien des Ministres Protestans, il falloit concilier différens intérêts, examiner bien des prétentions, & c'étoit une affaire délicate que de ménager les préjugés & les passions des partis opposés. Après beaucoup de débats le plan suivant fut ap-

prouvé à la pluralité des voix, & le Clergé Catholique même y donna son consentement. On arrêta qu'il seroit fait un pouillé exact de tous les Bénéfices du Royaume, on permit aux titulaires actuels, de quelque parti qu'ils fussent, d'en garder la possession avec les deux tiers du revenu, l'autre tiers fut annexé à la Couronne, & la Reine se chargea d'assigner sur ce dernier fond une subsistance honnête au Clergé Protestant. 1561.

Comme la plupart des Evêques & des autres Prélats restoient fortement attachés à la Religion Romaine, le zèle des Prédicateurs & l'esprit qui avoit animé la Nation jusqu'alors devoient plutôt faire attendre l'extirpation de tout l'ordre qu'un acte de tolérance aussi extraordinaire. Mais dans cette occasion l'action des principes purement Religieux avoit été traversée par d'autres principes. Le zèle pour la liberté & l'amour des richesses, deux passions extrêmement opposées, se réunirent pour déterminer les Chefs à souscrire à cet arrangement qui s'éloignoit si manifestement des maximes qui avoient réglé jusques-là leur conduite.

Si on avoit laissé faire les Réformateurs, & qu'on leur eût permis d'ôter

1561. toutes les distinctions dans l'Eglise, les immenses revenus attachés aux dignités Ecclésiastiques ne pouvoient plus être retenus avec quelque apparence de justice par ceux qui les avoient entre leurs mains; il falloit ou les distribuer au Clergé Protestant qui faisoit les fonctions religieuses ou les remettre à la Reine comme des biens dont la plus grande partie venoit originairement de la libéralité de ses ancêtres. Le premier parti, quoique plus conforme à l'esprit de Religion qui regnoit dans le peuple, étoit sujet à de grands inconvénients. La portion que les Ecclésiastiques Romains avoient acquise dans la propriété nationale excédoit de beaucoup la proportion convenable au bien du Royaume, & les Nobles étoient déterminés à prévenir ce mal en empêchant que ces vastes possessions ne retournassent dans les mains de l'Eglise. Il n'y avoit pas moins de raison pour éviter soigneusement le dernier parti qui mettoit la constitution dans un péril imminent. Toute bornée qu'étoit la prérogative des Rois d'Ecosse, elle portoit ombrage aux Nobles; s'ils avoient souffert que la Couronne se saisit des dépouilles de l'Eglise, cet accroissement de propriété

auroit été suivi d'une augmentation de pouvoir qui eût élevé l'autorité Royale au dessus de toute opposition, & qui de la Monarchie la plus limitée de l'Europe en eût fait la plus absolue & la plus indépendante. Le regne d'Henri VIII offroit un exemple de cette nature tout récent & bien capable d'allarmer. Les richesses abondantes que tira ce Prince de la suppression des Monasteres ne changerent pas seulement les maximes de son gouvernement, elles changerent aussi le caractere de son esprit; & lui, qui auparavant se soumettoit à ses Parlements, & qui cherchoit à plaire à son peuple, régenta de ce moment le premier avec une arrogance insoutenable, & tyrannisa l'autre avec uneduret é sans exemple. Et si ses vues politiques n'avoient été fort courtes, s'il n'avoit dissipé ce qu'il avoit acquis, avec une profusion destructive de ses projets ambitieux, il eût pu établir le despotisme en Angleterre sur une base si étendue & si solide que tous les efforts de ses sujets n'auroient jamais été capables de l'ébranler. En Ecosse où les richesses du Clergé n'étoient pas moins considérables par proportion à celles du Royaume, l'ac- 1561.

quisition des terres de l'Eglise n'eût pas
1561. été moins importante pour la Couronne & moins fatale à l'aristocratie. Telle fut la raison qui engagea les Nobles à se garder de cet accroissement de la puissance Royale & à mettre a nsi leur propre indépendance à couvert.

L'avarice se joignit au zèle pour l'intérêt de leur ordre. La réunion des possessions de l'Eglise à la Couronne, ou le don qu'on en auroit fait au Clergé Protestant eussent porté un coup fatal à ces Nobles qui s'étoient emparés par la fraude ou par la violence d'une partie de ces revenus, & à ces Abbés & Prieurs qui avoient totalement renoncé à leur caractere d'Ecclésiastiques ; mais comme le plan proposé légitimoit en quelque maniere leur usurpation, ils l'appuyerent de toutes leurs forces. Les Ecclésiastiques Romains, quoique contents de se voir retrancher le tiers de leurs revenus, consentirent dans la position où ils étoient, à en sacrifier une partie pour acheter la jouissance assurée du reste. Comme ils avoient cru perdre le tout irrévocablement, ce qu'ils purent conserver leur parut bon à gagner. La plupart des anciens Dignitaires ou Prélats étoient de fa-

milles nobles, & comme ils n'avoient plus d'espérance de rétablir la Religion Catholique, ils souhaitoient que leurs parens fussent enrichis des dépouilles de l'Eglise, plutôt que la Couronne ou le Clergé Protestant. Ils se prêtoient par cette raison aux usurpations des Nobles dont ils secondoient même l'avarice & la violence; ils trafiquoient du patrimoine de l'Eglise avec leurs proches, & en leur accordant des fiefs & des baux perpétuels, des terres & des dîmes Ecclésiastiques, ils donnoient, autant qu'il leur étoit possible, une apparence de possession légale à ce qui n'étoit d'abord que pure usurpation. Ils reste encore plusieurs vestiges de ces sortes d'aliénations. Les Nobles, de concert avec les titulaires, empiéterent de jour en jour, & enleverent peu-à peu aux Ecclésiastiques leurs plus beaux biens & leurs plus riches possessions. Ce tiers même destiné pour appaiser les clameurs du Clergé Protestant & pour tenir lieu à la Couronne de ce qu'elle pouvoit prétendre, ne monta pas à une grande somme. Il fut remis presque généralement aux plus puissans des Nobles, particulierement à ceux qui avoient embrassé la Réforme; les autres en pro- 1561.

1561. duisant des états faux, en estimant le bled & les autres redevances en nature au dessus de leur valeur & en s'entendant avec les Collecteurs, trouverent le secret de payer beaucoup moins qu'ils ne devoient, & la Noblesse eut lieu d'être satisfaite d'un expédient qui lui assuroit à si peu de frais ses vastes possessions.

D'un autre côté les Ministres Protestans ne gagnerent pas beaucoup à ce réglement. Ils éprouverent qu'il étoit plus facile d'allumer le zèle que d'éteindre l'avarice. Ces mêmes hommes qu'ils gouvernoient auparavant avec une autorité absolue, étoient actuellement sourds à toutes leurs remontrances. Le Prieur de Saint-André, le Comte d'Argyll, le Comte de Morton & Maitland, tous Chefs les plus zèles de la Congrégation, furent choisis pour assigner, ou selon l'expression dont on se servoit alors, pour *modifier* les honoraires du Clergé, cent *Merks* (*a*) Ecossois firent tous les appointemens que leur libéralité fournit à la généralité des Ministres. Quelques-uns en obtinrent jusqu'à trois cent. Il paroît qu'environ vingt-quatre

(*a*) Un Merk ou Mark vaut 13 sols un quart sterlin, ce qui fait 26 sols & demi de notre monnoie.

mille

mille livres d'Ecosse étoient la totalité de la somme accordée pour l'entretien d'une Église nationale établie par la Loi & regardée dans tout le Royaume comme la véritable Église de Dieu. Cette somme même fut payée peu exactement, & les Ministres ne furent pas moins pauvres & dépendans qu'ils ne l'étoient auparavant. 1561.

La douceur du gouvernement de la Reine & l'élégance de sa Cour avoit moderé jusqu'à un certain point la férocité des Nobles & les accoutumoit à être plus traitables & plus humains, tandis que sa présence & son autorité contenoient leurs factions & leur esprit turbulent. Mais comme l'état d'ordre & de tranquillité n'étoit pas naturel à l'Aristocratie féodale, il ne pouvoit durer long tems, & cette année fut remarquable par les plus violentes éruptions de discorde & d'animosité intestines. 1562.

Dissensions entre les Nobles.

Au milieu de la grande & indépendante Noblesse d'Ecosse, un Monarque n'avoit que peu d'autorité, & sa Jurisdiction n'étoit ni étendue ni sévere. L'opposition d'intérêts, l'état incertain des propriétés, le retour fréquent des soulevemens publics & les mœurs fé-

roces des Grands jettoient dans leurs
1562. familles des femences de querelles & de diffenfions qui, comme nous l'avons déjà obfervé, fe décidoient non par la Loi, mais par la force. Le Baron offenfé fans avoir recours au Monarque, fans reconnoître fon autorité fupérieure, affembloit fes propres Vaffaux & fondoit hoftilement fur les terres de fon rival. Avec fon bien & fes honneurs chaque Noble tranfmettoit quelque haîne héréditaire à fa poftérité qui fe croyoit obligée d'honneur à l'adopter & à la fuivre avec le même acharnement.

Il exiftoit entre la maifon d'Hamilton & le Comte de Bothwell une de ces inimitiés mortelles, que des injures réciproques avoient encore augmentée durant les derniers foulevemens. Lorfque les Comtes d'Arran & Bothwell étoient en même-tems de fervice, leurs gens fe querelloient fouvent dans les rues d'Edimbourg, & excitoient dans cette Ville de dangereux tumultes. A la fin leurs amis, & particulierement Knox,
Février. vinrent à bout de les amener à une reconciliation, mais qui fut malheureufe pour un de ces Seigneurs.

Peu de jours après, Arran vint trou-

ver Knox, & dans le plus grand trouble & la plus grande frayeur, il lui confeſſa d'abord & enſuite au Prieur de Saint-André, que pour avoir ſeuls la direction des affaires, Bothwell & les Hamiltons ſes couſins avoient fait le complot d'aſſaſſiner le Prieur, Maitland & les autres favoris de la Reine. Le Duc de Chatelleraultregardoit le Prieur comme un rival qui l'avoit ſupplanté dans la faveur de cette Princeſſe & qui occupoit au timon de l'État une place qu'il croyoit due à ſa qualité de premier Prince du Sang. Bothwell n'étoit pas moins irrité contre le Prieur, à cauſe des injures qu'il en avoit reçues dans les derniers troubles. Mais que lui & Hamilton fuſſent convenus de cimenter leur nouvelle alliance par le ſang de leur ennemi commun, ou que la conſpiration n'ait exiſté que dans l'imagination folle & déréglée du Comte d'Arran, c'eſt ce qu'il eſt impoſſible de déterminer poſitivement, vu la contradiction des Hiſtoriens & le défaut de preuves. Il ſe peut faire que parmi les hommes enflammés par le reſſentiment & par un ardent deſir de vengeance, il ſoit échappé des expreſſions imprudentes, qu'il ait été propoſé des expédiens vio- 1562.

1562. lens & criminels, & que l'imagination malade du Comte d'Arran ait bâti sur ce fondement toute l'histoire d'une conspiration. Les personnes accusées nierent le crime avec la plus grande assurance; mais le caractere qu'on leur connoissoit, & l'esprit de violence qui animoit ce siecle, ajouterent beaucoup à la vraisemblance de l'accusation, & justifient pleinement la conduite des Ministres de la Reine qui confinerent Bothwell, Arran & quelques Chefs de meute dans des prisons séparées, & obligerent le Duc de leur remettre le fort de Dumbarton qu'il tenoit depuis qu'il avoit quitté l'office de Régent.

Inimitié du Comte de Huntly avec les Ministres.

Les desseins du Comte de Huntly contre le Prieur de Saint-André avoient été plus profondément combinés & produisirent des événemens plus mémorables & plus tragiques. George Gordon, Comte de Huntly ayant été un de Nobles qui conspirerent contre Jacques III & qui éleverent Jacques IV son fils sur le trône, eut grande part à la confiance de ce généreux Prince, dont la libéralité ajouta beaucoup à l'opulence & au pouvoir de cette famille déjà riche & puissante. A la mort de ce Monarque Alexandre de Huntly, successeur de

George, étant nommé Lord Lieutenant de tous les Comtés au-delà du Forth, laiſſa les autres Nobles ſe diſputer les charges de la Cour, & ſe retirant dans le Nord du Royaume où il avoit ſes biens & ſon crédit, il s'y fixa & vécut à-peu-près comme un Prince indépendant. Les Chefs de ce pays redoutoient les progrès de la domination de ce dangereux voiſin; mais ils n'étoient pas aſſez forts pour s'oppoſer à ſes entrepriſes. Il mina ſourdement quelques-uns de ſes rivaux, & ſoumit les autres à force ouverte. Ses Domaines excédoient de beaucoup ceux de tout autre ſujet, & ſes prérogatives ainſi que ſes Juriſdictions s'étendoient ſur pluſieurs Comtés du Nord. Avec un pouvoir & des poſſeſſions ſi immenſes, ſous deux longues & foibles minorités, & dans le choc des guerres civiles, il n'y avoit point de ſi hautes eſpérances que ne puſſent concevoir les Comtes de Huntly; heureuſement pour la Couronne, le caractere diſtinctif de cette famille n'étoit pas un eſprit actif & entreprenant, & quelque objet que leur ambition ſe propoſât, ils aimoient mieux l'acquérir par l'adreſſe politique que de 1562.

1562. s'en saisir ouvertement & par la force des armes.

La conduite de George, Comte de Huntly, durant les derniers troubles avoit été parfaitement conforme au caractere que sa famille avoit montré dans ce siecle, c'est à-dire assez variable & fort rusée. Tandis que le succès des Lords de la Congrégation étoit incertain, il aida la Reine Régente dans ce qu'elle fit pour les écraser. Lorsque leurs affaires prirent une meilleure posture, il feignit de s'unir à eux, mais il ne favorisa jamais sincerement leur cause. Il étoit également craint & recherché par les deux partis qui se prêtoient l'un & l'autre à ses usurpations dans le Nord, & tant par l'intrigue que par la force qu'il savoit employer alternativement & à propos, il augmentoit chaque jour les richesses & l'autorité exorbitantes qu'il possédoit.

Il voyoit avec toute la jalousie & le chagrin dont un homme est capable, les progrès de la réputation & du crédit du Prieur de Saint-André, & il le considéroit comme un rival qui s'étoit approprié dans la confiance de la Reine une place à laquelle son zèle pour la

Religion Catholique sembloit lui donner plus de droit, & les injures personnelles augmenterent bientôt cette mésintelligence. La Reine ayant résolu de récompenser les services du Prieur de Saint-André en l'élevant au rang de Comte, choisit Mar comme le lieu d'où il pouvoit prendre son titre; & afin qu'il fût en état de soutenir sa nouvelle dignité, elle lui donna en même-tems les terres qui portent ce nom. Ces terres faisoient partie du Domaine royal; mais les Comtes de Huntly avoient pris la liberté de s'en emparer depuis plusieurs années. Le Comte ne se plaignit pas seulement avec quelque raison de la perte qu'il supportoit, mais il eut un véritable sujet de s'allarmer de ce qu'on établissoit malgré lui dans le cœur de ses terres un voisin formidable qui pouvoit balancer son pouvoir & exciter ses Vassaux opprimés à secouer le joug sous lequel il les tenoit asservis.

1562.

10 Février.

Un accident qui arriva bientôt après fortifia & confirma les soupçons de Huntly. Le Chevalier Jean Gordon son troisieme fils & le Lord Ogilvie eurent une dispute sur la propriété d'un bien. Cette dispute devint une sanglante querelle. Il arriva malheureusement

27 Juin.

1562. qu'ils se rencontrerent dans les rues d'Edimbourg, l'un & l'autre accomgnés de gens armés, & qu'en étant venus aux mains, le Lord Ogilvie fut dangereusement blessé par le Chevalier Jean. Les Magistrats les saisirent tous deux, & la Reine ordonna qu'ils fussent étroitement renfermés. Dans tout gouvernement régulier une telle violence de la paix & de l'ordre public eût exposé le coupable à une punition certaine. Il étoit nécessaire alors d'user de quelque sévérité pour venger l'autorité de la Reine d'une insulte qui étoit la plus énorme qu'elle eût essuyée depuis son retour en Ecosse. Mais dans un siecle accoutumé à la licence & à l'anarchie, tout modéré qu'étoit l'usage qu'elle faisoit de son pouvoir en ordonnant qu'on les mît en prison, cet ordre fut regardé comme un acte de rigueur insupportable; & les amis de chaque parti commencerent à rassembler & leurs Vassaux & les gens de leur dépendance pour en imposer à la justice ou pour soustraire les coupables à ses décisions. Cependant Gordon s'échappa de sa prison, & se sauvant dans le Comté d'Aberdeen, il se plaignit hautement de l'indignité avec laquelle on

l'avoit traité ; & comme c'étoit au Comte de Mar qu'on imputoit alors les actions de la Reine, cette aventure n'aigrit pas peu le ressentiment qu'Huntly avoit déjà conçu contre lui. 1562.

Tandis que cette passion fermentoit avec la plus grande violence dans l'esprit de Huntly & de sa famille, la Reine entreprit un voyage dans les parties septentrionales de son Royaume. Elle étoit accompagnée du Comte de Mar, du Comte de Morton, Maitland & d'autres Chefs du parti. La présence de la Reine, dans un pays où depuis plusieurs années on ne connoissoit point de nom ni d'autorité supérieurs à ceux de Huntly, étoit un événement par lui-même assez mortifiant pour ce fier Gentilhomme ; la Reine étant alors entierement dirigée par les conseils de Mar, Huntly étoit plus porté à mal interprêter toutes ses actions & à les prendre pour des injures ; & il y avoit mille circonstances qui ne pouvoient manquer d'exciter sa jalousie, de blesser son orgueil & d'enflammer son ressentiment. Au milieu des agitations de tant de passions violentes, il étoit impossible qu'il n'arrivât pas quelque coup d'éclat. 23 Août.

B v

1562. A l'arrivée de la Reine dans le Nord, Huntly chargea la Comtesse son épouse, femme capable d'exécuter la commission avec toute la dextérité nécessaire, d'appaiser la Reine & d'intercéder pour obtenir le pardon de son fils. Mais la Reine exigea d'un ton absolu qu'il se remît lui même entre les mains de la justice & qu'il comptât sur sa clémence. Gordon se laissa persuader d'y consentir, & la Reine lui ayant commandé de se rendre prisonnier au chateau de Stirling, il promit également d'obéir à cet ordre. Le Lord Erskine oncle de Mar étoit Gouverneur de ce Fort. La sévérité de la Reine & le choix de la prison furent interprêtés par les Gordons comme de nouvelles marques de l'animosité de Mar & augmenterent leur haine contre lui.

Premier Septembre. Cependant le Chevalier Jean Gordon partit pour Stirling; mais au lieu de tenir parole à la Reine, il échappa à ses gardes, & retourna se mettre à la tête de ses Vassaux qui avoient pris les armes dans tout le Nord. Cette levée de boucliers étoit destinée à seconder & à mettre à profit le coup par lequel son pere méditoit secretement de se défaire tout à la fois de Mar, de Morton & de Maitland ses principaux adversai-

res. Le tems & le lieu pour commettre cet horrible forfait furent souvent désignés; mais son exécution fut prévenue d'une maniere surprenante, par un de ces accidents imprévus qui viennent si souvent déconcerter les projets & intimider le cœur des assassins. La propre maison de Huntly fut à la fin choisie comme le théâtre le plus commode pour cette scène d'horreur. Mais comme la Reine y alloit, elle apprit en chemin la fuite & la révolte du jeune Gordon, & refusant dans les premiers transports de son indignation d'entrer dans la maison du pere, cet heureux effet de son ressentiment sauva ses Ministres d'une perte inévitable.

1562.

Il prend les armes contre la Reine.

Le mauvais succès de ces efforts d'une vengeance secrette, précipita Huntly dans une rébellion ouverte. Ses rivaux gouvernant absolument la Reine, il ne pouvoit venir à bout de les détruire sans violer la fidélité qu'il devoit à sa Souveraine. Lorsqu'elle vint à Invernesse, l'Officier Commandant du château lui ferma les portes par les ordres de Huntly. Marie fut obligée de loger dans la Ville qui étoit ouverte & sans défense, & qui fut bientôt environnée d'une multitude de Vassaux du Comte. La Reine

1562. qui n'avoit que peu de suite tomba dans la plus grande consternation. Elle s'attendoit à chaque moment à voir approcher les rebelles, & on avoit déjà commandé quelques vaisseaux dans la riviere pour assurer sa fuite. La fidélité des Monroses, des Frazers, des Mackinthoses & de quelques tribus voisines la sauverent de ce danger. Avec leur secours elle força même le château de se rendre, & fit subir au Gouverneur le châtiment que méritoit son insolente révolte.

Cet acte de désobéissance ouverte fit faire à la Reine une chose plus chagrinante pour Huntly que tout ce qu'elle avoit fait jusqu'alors. Le Lord Erskine ayant prétendu qu'il avoit droit au Comté de Mar, Stuard s'en démit en sa faveur, & en même-tems Marie lui donna le titre de Comte de Murray avec les terres qui en dépendoient, & dont jouissoit Huntly depuis 1548. Celui-ci conclut delà qu'on avoit juré la perte de sa famille, & craignant d'être dépouillé successivement de ces possessions que la reconnoissance de la Couronne avoit accordées soit à lui soit à ses ancêtres en récompense de leurs services, il ne déguisa plus ses intentions, & prit ou-

vertement les armes malgré une proclamation de la Reine sur cet objet. 1562.
Au lieu de céder les places fortes que Marie vouloit qu'il rendît, ses gens dispersèrent ou taillerent en pieces les partis qu'elle détacha pour en prendre possession, & s'avançant lui-même avec un corps considérable de troupes vers Aberdeen où la Reine étoit retournée, il jetta sa petite Cour dans les plus grandes allarmes. Murray n'avoit qu'une poignée d'hommes dans lesquels il pût mettre sa confiance. Pour former une apparence d'armée, il fut obligé d'appeller à son secours les Barons voisins. Mais comme la plupart d'entre eux favorisoient les desseins de Huntly ou redoutoient son pouvoir, il n'y avoit pas de service réel & sincere à attendre d'eux.

Avec ces troupes, Murray pour qui tout retard pouvoit être encore plus fâcheux, marcha avec confiance à l'ennemi, & le trouva à Corrichie dans un poste très-avantageux. Il donna ordre à ses associés du Nord de commencer sur le champ l'attaque; mais au premier mouvement de l'ennemi les traîtres tournerent le dos; & les gens de Huntly jettant leurs piques & rompant leurs 28 Octobre

1562. rangs, mirent le sabre à la main & s'abandonnerent à la poursuite des fuyards. Ce fut alors que Murray donna des preuves de sa présence d'esprit & de son courage. Il resta immobile sur un terrein élevé, avec le petit, mais fidele corps de ses amis, qui présentant leurs piques à l'ennemi, le reçurent avec une résolution déterminée à laquelle il ne s'attendoit gueres. Le sabre des Montagnards n'étoit pas fait pour se mesurer avec la pique Ecossoise. La supériorité de la derniere a été reconnue dans tous les troubles civils, & a toujours décidé les querelles. Dans cette occasion l'attaque irréguliere des troupes de Huntly fut aisément repoussée par le bataillon ferme de Murray. Avant que ses troupes se remissent du désordre occasionné par cette résistance imprévue, ceux qui avoient d'abord pris la fuite voulant réparer leur honneur dans l'esprit du parti victorieux, tomberent sur eux & acheverent leur déroute. Huntly, qui étoit extrêmement gros, périt lui même foulé aux pieds dans la poursuite. Ses fils les Chevaliers Jean & Adam furent pris, & Murray retourna triomphant à Aberdeen avec ses prisonniers.

Le procès fut bientôt fait à des ré-

1562.

elles pris les armes à la main contre
eur Souveraine. Trois jours après la
bataille Jean Gordon fut décapité à
Aberdeen. On pardonna à son frere
Adam à cause de sa jeunesse; le Lord
Gordon qui avoit su les desseins de son
pere fut pris dans le midi & jugé coupa-
ble de trahison; mais la clémence de
la Reine lui fit grace de la punition. Le
premier Parlement procéda contre cette
famille dans toute la rigueur des Loix,
& réduisit au plus bas sa fortune & son
pouvoir. (*a*).

(*a*) La conspiration du Comte de Huntly est un des faits les plus compliqués & les plus embrouillés de l'histoire d'Ecosse. Comme cet événement ne regardoit que l'intérieur de ce Royaume, & que l'Angleterre y prit peu d'intérêt, on ne trouve qu'un petit nombre de papiers originaux à ce sujet dans la collection de Cecil qui est la source où l'on peut puiser le plus de lumiere & d'instruction pour les affaires de ce tems.

Buchanan prétend que Marie avoit alors formé le dessein de perdre Murray, & qu'elle s'étoit servie à cet effet de la puissance du Comte de Huntly; mais la maniere dont il rapporte toutes les circonstances de cet événement, a si peu l'air de vérité & même de probabilité, qu'elle ne mérite pas une grande discussion. L'autorité de la Reine n'étoit pas assez bien établie, & il ne paroît pas qu'elle fût portée à exercer aucun acte de violence contre le Comte de Murray son frere naturel.

On a formé deux conjectures pour donner l'explication de ce fait; mais elles me paroissoient également dénuées de toute apparence de vérité.

On a dit que le voyage de Marie dans le nord,

1562. Cette chûte du Comte de Huntly étant un des événemens les plus im-

étoit un projet concerté par Murray, pour perdre le Comte de Huntly. 1° Huntly avoit presque toujours été à la Cour depuis le retour de la Reine. Keith, 198. *Append.* 175. &c. C'étoit le véritable endroit où l'on auroit pu aisément se saisir de sa personne. Aller l'attaquer dans la province d'Aberdeen, le siége de son autorité, & au milieu de ses Vassaux, c'étoit un projet également insensé, & périlleux. 2° Marie n'avoit pas un corps de troupes assez considérable pour agir contre Huntly à force ouverte. La suite de la Reine n'étoit pas plus nombreuse qu'à l'ordinaire dans les tems de la plus grande tranquillité. Keith, 230. 3° On a encore deux lettres originales au sujet de cette conspiration, l'une de Randolph Résident d'Angleterre, l'autre de Maitland, toutes les deux adressées à Cecil. Elles font mention des menées de Huntly comme d'une trahison notoire. Randolph y parle de plusieurs entreprises formées par Huntly pour assassiner Murray, &c. Il n'y donne avis d'aucune entreprise préméditée par les Ministres de Marie pour perdre Huntly & sa famille. Si ce projet avoit existé, il étoit du devoir de Randolph de le pénétrer, & Maitland n'auroit point voulu en faire mistere au Ministre d'Angleterre. Keith, 229, 232.

On a encore supposé que le Comte de Huntly avoit formé le projet de se saisir de la personne de la Reine & de ses Ministres, mais c'est une chose qu'il n'est pas plus aisé de prouver. 1° A l'arrivée de la Reine dans le Nord, il travailla sincerement à gagner ses bonnes graces & à obtenir le pardon de son fils. Knox, 318. 2° Il alla trouver la Reine premierement à Aberdeen, ensuite à Rothemai, & il n'auroit pas osé s'y risquer s'il avoit tramé quelque trahison. Knox, 318. 3° Les irrésolutions de Huntly, sa conduite chancelante marquoient plutôt un homme déconcerté par un danger imprévu, qu'un homme exécutant un plan formé depuis long-tems. 4° Les personnes les plus considérables de sa tribu se soumirent à la Reine & crurent devoir pour leur sureté, obéir à ses commandemens. Keith, 226. Si le Comte eût précédemment formé le

portans de cette année, on a crû devoir n'en pas interrompre le tableau par le mélange des faits moins importans de la même époque qu'on va placer ici. 1562.

Au commencement de l'été, Marie qui desiroit entrer dans une correspondance & une familiarité plus intimes avec Elisabeth, chargea Maitland de lui demander une entrevue dans quelque endroit du Nord de l'Angleterre. Comme cette proposition ne pouvoit être rejettée avec bienséance, on convint sur le champ du tems, du lieu & des circonstances pour s'aboucher. Mais Elisabeth avoit assez de prudence pour ne pas laisser approcher plus près d'elle une Princesse dont la beauté, les graces & cet art séduisant qui subjugue tout, l'inquiétoient même dans l'éloignement où elles étoient l'une de l'autre. Le prétexte de ne pouvoir quitter un moment sa capitale d'où elle veilloit attentive-

projet de prendre les armes contre la Reine, & de faire arrêter ses Ministres, il est à présumer qu'il en auroit fait part à ses principaux Vassaux, & qu'ils ne l'auroient pas abandonné comme ils le firent.

C'est par ces considerations que j'ai d'une part disculpé le Comte de Murray d'avoir jamais eu le dessein formé de perdre la famille de Gordon : & que d'un autre côté, j'attribue les excès du Comte de Huntly aux premiers transports de son ressentiment, sans l'accuser d'avoir prémédité aucun projet de rébellion.

ment aux guerres civiles de France,
1562. débarrassa pour cette saison Elisabeth du danger de laisser voir à ses sujets une rivale dont elle redoutoit l'entrevue.

2 Juin. 25 Décemb. L'Eglise s'assembla deux fois cette année. Chaque fois on y porta bien des plaintes sur l'indigence & la dépendance de ses Ministres, & bien des murmures contre la négligence ou l'avarice de ceux qu'on avoit chargés de recueillir & de distribuer le petit fonds destiné à leur entretien. Ils présenterent une requête à la Reine où ils demandoient le redressement de leurs griefs, mais ce fut sans aucun succès. Il n'y avoit pas lieu d'en espérer ni de se flatter que la Reine marquât la moindre envie de rien accorder à de pareils Supplians. Comme ses Ministres quoique Protestans des plus zèlés s'étoient enrichis de la succession de l'Eglise, ils ne furent pas plus sensibles aux demandes & aux besoins du Clergé.

1563. Négociations pour le mariage de la Reine. Il y avoit plus de deux ans que Marie étoit veuve. La douceur de son administration lui avoit gagné les cœurs de ses sujets, qui désiroient impatiemment qu'elle se remariât, & qui faisoient des vœux pour que la Couronne restât dans la postérité directe de leurs anciens Mo-

narques. Elle étoit la plus aimable femme de son tems. Le bruit de ses perfections joint à la possession actuelle d'une Couronne & à la perspective d'une autre, engagea plusieurs Princes à solliciter une si belle alliance. L'Ecosse par sa situation mettoit tant de poids & de puissance du côté de la balance où elle se portoit, que toute l'Europe attendoit avec inquiétude sur qui le choix de Marie tomberoit. Son mariage fut la chose qui excita davantage de craintes & de jalousies politiques dans ce siecle, qui intéressa le plus vivement les passions de différens Princes & qui fit naître le plus d'intrigues opposées. 1563.

Les Princes de la maison d'Autriche se rappelloient quels vastes projets les François avoient fondés sur une premiere alliance avec la Reine d'Ecosse, & quoique la mort imprévue de François, puis de Henry en eussent détourné l'effet, ils craignoient qu'ils ne fussent repris & suivis avec plus de succès, si Marie se choisissoit un nouvel époux parmi les Princes de France. Elle est sollicitée par différens Princes.

Pour l'empêcher, l'Empereur entra en négociation avec le Cardinal de Lorraine qui avoit proposé de marier la Reine d'Ecosse avec l'Archiduc Charles, Par l'Archiduc Charles.

troisieme fils de Ferdinand. L'affaire fut communiquée à Marie, & Melvil qui étoit alors à la Cour de l'Electeur Palatin eut ordre de faire des informations sur le caractere & la situation de l'Archiduc.

1563.

Par D. Carlos Infant d'Espagne.

Quoique Philippe II n'appréhendât pas moins que Marie ne tombât de nouveau entre les mains de la France, il envioit à son oncle Ferdinand l'acquisition d'un trésor si considérable; & comme son insatiable ambition en vouloit à tous les Royaumes de l'Europe, il chargea son Ambassadeur à la Cour de France de solliciter les Princes Lorrains en faveur de son fils D. Carlos, pour lors héritier présomptif de tous les vastes Domaines qui appartenoient à l'Espagne.

Par le Duc d'Anjou.

D'un autre côté Catherine de Médicis craignoit le mariage de la Reine d'Ecosse avec un Prince d'Autriche à cause de l'accroissement de pouvoir & des nouvelles prétentions qu'il auroit portées dans cette maison ambitieuse. Sa jalousie contre les Princes Lorrains ne lui donnoit pas moins d'éloignement pour une alliance qui, en leur assurant la protection de l'Empereur & du Roi d'Espagne eût encore enhardi leur es-

prit entreprenant & les eût mis en état de braver le pouvoir de la Couronne dont ils étoient déjà les rivaux: & comme elle avoit peur que les magnifiques propositions de la maison d'Autriche n'éblouissent la jeune Reine, elle dépêcha sur le champ Castelnau en Ecosse pour lui offrir en mariage le Duc d'Anjou frere de son premier mari, qui monta bientôt après sur le trône de France. 1563.

Marie pésoit attentivement les prétentions de tant de rivaux. L'Archiduc n'étoit gueres recommandable que par sa haute naissance. L'exemple d'Henri VIII étoit un avertissement pour ne pas contracter un mariage avec le frere de son premier mari. D'ailleurs elle ne pouvoit supporter l'idée de paroître en France dans un rang inférieur à celui qu'elle y avoit tenu. Ces raisons lui faisoient écouter plus volontiers les propositions des Espagnols, & la perspective d'une si vaste étendue de puissance & de Domaines flattoit l'ambition de cette jeune Princesse qui ne voyoit rien à quoi elle ne pût aspirer.

Il y avoit cependant trois différentes circonstances qui détournoient Marie de songer à une alliance étrangere. La

1563. premiere étoit l'assassinat de son oncle le Duc de Guise. La violence & l'ambition de ce Prince avoient plongé sa patrie dans une guerre civile qui se fit avec une animosité furieuse & une alternative de bons & de mauvais succès. A la fin le Duc mit le siége devant Orléans, le boulevard de la cause Protestante; & il avoit réduit cette ville aux abois lorsqu'il fut assassiné par le zèle frénétique de Poltrot. Ce coup fut fatale à la Reine d'Ecosse. Le jeune Duc étoit mineur, & le Cardinal quoiqu'intriguant & délié manquoit de ce courage entreprenant & à toute épreuve qui rendoit l'ambition de son frere si redoutable. Catherine au lieu de nourrir l'ambition & de favoriser les prétentions de sa belle fille, prenoit plaisir à mortifier l'une & à détruire les autres. Dans cette position & n'ayant plus de protecteur tel que le Duc de Guise, Marie étoit obligée de resserrer ses vues & d'agir avec précaution; & quelque avantage qui s'offrît pour la tenter, elle ne pouvoit risquer aucune démarche douteuse ou dangereuse.

Vue d'Elisabeth. Une autre circonstance qui génoit Marie, c'étoit les sentimens de la Reine d'Angleterre. Le mariage de la Reine

d'Ecoſſe intéreſſoit Eliſabeth plus qu'aucun autre Prince, & elle obſervoit toutes ſes délibérations ſur cet objet avec une attention inquiete. Il ſemble qu'ayant pris de bonne heure la réſolution de vivre dans le célibat, elle montroit aſſez de penchant à impoſer la même loi à la Reine d'Ecoſſe. Elle avoit déjà éprouvé quel uſage on pouvoit faire du pouvoir & des prétentions de Marie, pour envahir ſes Domaines & la troubler dans la poſſeſſion de la Couronne. La mort de François II l'avoit heureuſement délivrée de ce danger dont elle vouloit ſe garantir déſormais avec le plus grand ſoin; & comme elle craignoit particulierement le voiſinage des Princes d'Autriche, protecteurs déclarés & ſuperſtitieux de la Religion Romaine, & dont l'ambition étoit toujours en activité, elle chargea Randolph de faire les plus fortes remontrances à Marie contre toute alliance avec eux, & de lui ſignifier que comme elle prendroit un pareil mariage pour une rupture de l'amitié perſonnelle heureuſement établie entre elles, de même la Nation Angloiſe le regarderoit comme la diſſolution de l'union qui ſubſiſtoit entre les deux Royaumes; que

1563.

1563. pour conserver leur Religion & leurs libertés, les Anglois prendroient, selon toute apparence, quelque mesure préjudiciable à son droit de succession, qui, comme elle le savoit bien, n'étoit pas tellement infaillible qu'ils manquassent de pouvoir & de prétextes pour l'infirmer & l'écarter. Cette menace étoit accompagnée d'une promesse, mais concue en termes ambigus, que si le choix de Marie étoit agréable à la Nation Angloise, Elisabeth commettroit des personnes capables pour examiner son titre, & que s'ils le jugeoient bien fondé, elle le feroit reconnoître publiquement; elle gardoit cependant un silence mystérieux sur la personne à qui elle désiroit que Marie donnât la préférence. La découverte de ce secrèt étoit réservée pour une autre négociation. En attendant elle glissoit quelques mots obscurs qui donnoient à entendre que le choix le plus sûr & qui blesseroit le moins seroit celui d'un Breton ou d'un homme qui n'auroit pas le rang de Prince. Un avis donné avec cet air de supériorité & de commandement, mortifioit sans doute la fierté de la Reine d'Ecosse; mais sa situation l'obligeoit d'endurer cet affront. Dénuée de tout secours

cours étranger, & ne perdant pas de vue la succession de l'Angleterre, le grand objet de ses desirs & de son ambition, elle se trouvoit dans la nécessité de faire sa cour à une rivale qu'elle ne pouvoit risquer d'offenser sans une haute imprudence. 1563.

Marie avoit dans les dispositions de ses sujets une autre considération non moins importante à peser & qui méritoit également son attention. La fatale expérience de son premier mariage leur avoit fait craindre qu'elle ne s'unît avec un grand Prince qui, pouvant abuser de son pouvoir opprimeroit leur Religion & leur liberté. Ils trembloient à l'idée de la voir mariée à un étranger, prévoyant que si la Couronne venoit à se fortifier par de nouveaux domaines ou de nouvelles alliances, la prérogative royale s'étendroit bientôt au-delà des bornes anciennes & marquées par la Loi. Leur ardeur à prévenir ce mal ne pouvoit gueres manquer de les jetter entre les bras d'Elisabeth qui les eût aidés volontiers à empêcher une chose si désagréable pour elle-même. Il leur étoit facile de se saisir de la personne de leur Souveraine; & comme avec le secours d'une flotte Angloise ils

Les sentimens de ses propres sujets.

1563. pouvoient rendre l'abord de l'Ecosse difficile à un Prince étranger, les Catholiques Romains qui ne faisoient plus dans le Royaume qu'un parti peu considérable & découragé par la perte du Comte de Huntly, n'étoient pas en état de s'opposer à leurs desseins. Les événemens qui avoient précédé & qui suivirent ce tems font voir manifestement à quelles violentes extrémités auroit pu se porter l'horreur nationale pour un joug étranger.

Ces raisons firent que Marie se détachant de toute idée d'une alliance étrangere, parut disposée à sacrifier son ambition pour ne pas donner d'ombrage à Elisabeth & pour tranquilliser l'esprit de ses propres sujets.

Le Parlement s'assemble. 26 Mai.

Le Parlement s'assembla cette année pour la premiere fois depuis le retour de la Reine en Ecosse. L'administration de Marie avoit été jusques-là extrêmement populaire. Ses Ministres avoient la confiance de la Nation, & il y eut en conséquence une parfaite unanimité dans les délibérations de cette assemblée. La donation du Comté de Murray au Prieur de Saint-André fut confirmée; le Comte de Huntly & plusieurs de ses Vassaux & dépendants furent déclarés

coupables du crime de haute trahiſon; 1563.
& la proſcription contre Kirkaldy, Deſgranges & quelques-uns de ſes complices, relativement au meurtre du Cardinal Beatoun fut révoquée & l'acte d'amniſtie mentionné dans le traité d'Edimbourg reçut le ſceau de l'autorité royale. Mais Marie qui avoit réſolu de ne jamais ratifier ce traité prit ſoin que la ſanction qu'elle y donnoit à cet égard ne fût pas regardée comme une reconnoiſſance de ſa validité. Elle accorda ſon conſentement par pure condeſcendance pour les Lords du Parlement, qui la ſupplierent à genoux de calmer par cette gracieuſe loi les jalouſies & les appréhenſions de ſes ſujets.

On n'y ſtatue rien par rapport à la Religion.

On n'entreprit point dans ce Parlement d'obtenir le conſentement de la Reine pour des loix relatives à l'établiſſement de la Religion Proteſtante. Ses Miniſtres, quoique zèlés Proteſtans eux-mêmes, ſentoient qu'il y avoit un danger & une imprudence manifeſtes à la preſſer ſur cet article. Elle avoit conſenti, à leur inſtigation, à tolérer & à protéger la doctrine réformée. Ils avoient même gagné ſur elle que l'Archevêque de Saint André & le Prieur de Withorn fuſſent empriſonnés & pour-

1563. suivis pour avoir célébré la messe au mépris de son Edit. Marie néanmoins étoit toujours dévouée passionnément à sa Religion : & quoique par des motifs politiques elle eût accordé une protection passagere à des opinions qu'elle désapprouvoit, il n'y avoit pas lieu d'espérer qu'elle consentît à les établir à perpétuité. Le meilleur moyen de reconcilier la Reine avec la Religion Protestante, étoit la modération de ceux qui la professoient. Le tems pouvoit changer ses opinions de jeunesse ; ses préjugés pouvoient s'affoiblir par degrés, & il étoit possible qu'à la fin elle donnât aux vœux de son peuple ce que l'importunité & la violence ne lui auroient jamais arraché. Plusieurs loix importantes devoient être proposées au Parlement ; & en faire échouer la proposition par une demande inutile & hors de saison, c'eût été faire également tort aux particuliers & au public.

Le zèle du Clergé Protestant fut sourd à toutes ces considérations politiques. Ardent & impatient, il ne pouvoit digérer un délai. Sévere, inflexible, ennemi d'une tolérance à la faveur de laquelle il s'étoit aggrandi, il ne vouloit

se plier à aucune complaisance. Les Chefs insisterent pour que cette occasion d'établir la Religion par la loi ne fût pas négligée. Ils traiterent d'apostasie la modération des courtisans, & de criminels & serviles tous les efforts qu'ils faisoient pour gagner la Reine. Knox renonça solemnellement à l'amitié du Comte de Murray comme à celle d'un homme vendu à la Reine, & tellement zèlé pour la servir, qu'il n'avoit plus d'égard pour les objets qui lui avoient paru jusques là les plus sacrés. Cette rupture, qui est une forte preuve du sincere attachement que Murray portoit alors à la Reine, dura plus d'un an & demi. 1563.

Les Prédicateurs voyant leurs espérances déçues par ceux en qui ils avoient mis le plus de confiance, exhalerent leur indignation dans les Chaires. Elles retentirent plus que jamais de déclamations contre l'Idolâtrie, de présages funestes sur le mariage de la Reine avec un étranger, & de reproches amers contre ceux qui par des motifs intéressés abandonnoient une cause qu'ils croyoient autrefois de leur honneur de soutenir. Le peuple enflammé par ces véhémentes invectives

Ce qui choqua le Clergé.

Et sur l'occasion d'un

1563. Tumulte dans le peuple.

que dictoit un zèle dont l'imprudence fait suspecter la sincérité, se porta à des actes de violence téméraires & inexcusables. Pendant l'absence de la Reine qui voyageoit dans l'Ouest, on continua de dire la Messe dans la Chapelle de son Palais de Sainte-Croix. Les habitans d'Edimbourg très-choqués de voir la multitude qui s'y rendoit ouvertement, & délivrés de la contrainte que leur imposoit la présence de la Reine, s'assemblerent d'une maniere séditieuse, interrompirent le service, & jetterent ceux qui y assistoient dans la derniere consternation. On prit deux des boutes-feu dans le tumulte, & le jour de leur jugement fut indiqué.

Knox qui avoit le malheur de croire le zèle de ces séditieux louable & même méritoire, écrivit pour les tirer du danger, des lettres circulaires par lesquelles il demandoit à tous ceux qui faisoient profession de la vraie Religion ou qui s'intéressoient à sa conservation, de s'assembler à Edimbourg le jour du jugement, afin d'aider & d'assister de leur présence ceux de leurs freres qui étoient dans la détresse. Une de ces lettres tomba entre les mains de la Reine.

On regarda comme un crime de lèze Majesté d'assembler les sujets sans l'autorité du Souverain, & on prit la résolution de traduire Knox devant le Conseil privé. Heureusement pour lui ses Juges étoient non-seulement des Protestans zèlés, mais ces mêmes hommes qui dans les troubles avoient résisté à la Reine & bravé son autorité. Ce fut en s'autorisant de leur propre conduite que Knox tâcha de se mettre à couvert, & il n'étoit pas aisé à ces Conseillers d'imaginer une distinction en vertu de laquelle ils pussent le blâmer sans se condamner eux-mêmes. Après une longue audience il fut absous tout d'une voix. Sinclair Evêque de Ross, & Président de la Cour de session, Catholique zèlé, joignit de grand cœur son suffrage à celui des autres Conseillers; circonstance remarquable qui fait voir le mauvais ordre du gouvernement dans ce siecle, l'avilissement où étoit alors tombée l'autorité royale, & l'impunité avec laquelle les sujets pouvoient envahir les droits de la Couronne qu'on tient aujourd'hui pour sacrés. 1563.

Le mariage de la Reine d'Ecosse continuoit d'être un objet d'attention & d'intrigue. Quoique Elisabeth traitât 1564. Négocia-

1564. Marie avec une réserve offensante, depuis méme qu'elle s'étoit proposé de la diriger, quoiqu'elle la tînt en suspens sans nécessité, & qu'elle parlât souvent mais toujours mystérieusement de la personne qu'elle lui destinoit pour mari; cependant Marie mesuroit toutes ses actions de maniere à donner tant de marques d'une considération prudente & respectueuse à la Reine d'Angleterre, que les Princes étrangers commencerent à imaginer qu'elle s'étoit abandonnée aveuglément à sa direction. La vue de cette union alarma Catherine de Médicis qui avoit toujours pris plaisir à rendre de mauvais offices à la Reine d'Ecosse: aussi-tôt après la mort du Duc de Guise elle lui avoit fait les affronts les plus sensibles en arrêtant le paiement de son douaire, en privant son sujet le Duc de Chatellerault de sa pension, & en donnant à un François le commandement de la garde Ecossoise; cependant elle résolut de prévenir cette prétendue liaison des deux Reines de la Grande Bretagne, & dans cette vue elle mit tout ce qu'elle avoit d'art en usage pour appaiser Marie à qui elle avoit donné tant de sujets de se plaindre d'elle. On lui paya sur le champ les

tions pour le mariage de la Reine.

arrérages de son douaire ; on lui promit de la payer plus exactement à l'avenir, & on lui offrit non-seulement de rétablir, mais d'augmenter les priviléges de la Nation Ecossoise en France. Il étoit aisé à Marie de pénétrer les causes d'un changement si subit ; connoissant le caractere de sa belle mere, elle faisoit peu de fonds sur les protestations d'amitié qui lui venoient d'un cœur peu capable de sentiment. 1564.

La négociation avec l'Angleterre, par rapport au mariage ne souffrit point d'interruption par ces avances de la Reine de France. Comme Marie vouloit se marier promptement, tant pour contenter ses sujets, que parce qu'elle étoit pressée par les motifs d'intérêt les plus puissants, Elisabeth fut obligée de rompre ce silence inexplicable qu'elle avoit affecté jusques-là. Le secret se découvrit, & son favori le Lord Robert Dudley, depuis Comte de Leicester fut déclaré l'heureux mortel qu'elle avoit choisi pour être le mari d'une Reine recherchée par tant de Princes.

Mars. Elisabeth propose à Marie d'épouser le Comte de Leicester.

La sagesse & la pénétration d'Elisabeth étoient remarquables dans le choix de ses Ministres ; mais les mêmes qualités ne brilloient pas également dans

1564. le choix de ses favoris, parce qu'un principe très-différent la déterminoit dans ces deux choix. La capacité dans les affaires, les connoissances, la prudence étoient les talens qu'elle cherchoit dans ses Ministres; au lieu que la beauté & les graces de la personne, la politesse des manieres & un manége de Cour étoient les perfections auxquelles elle accordoit sa faveur. Dans le premier cas elle agissoit avec la sagesse d'une Reine; dans le second elle découvroit la foiblesse d'une femme; or c'est à cette foiblesse que Leicester dût toute sa grandeur. Quoiqu'il ne se distinguât par aucune supériorité de vertu ou de talens, il recevoit des marques de la prédilection de la Reine dans toute occasion. Elle l'éleva aux plus grands honneurs, elle lui confia les emplois les plus importans, & lui montra une affection si disproportionnée à son merite, que, selon l'opinion bisarre de ce siecle, on ne pouvoit en trouver la raison que dans l'influence des astres.

Marie en est offensée. La fierté de la Reine d'Ecosse ne pût supporter la premiere ouverture d'un mariage avec un sujet. Son rang, l'éclat de son premier mariage & les sollicitations qui lui étoient adressées alors

par tant de Princes puissants, firent naître dans son esprit une foule de réflexions, & lui firent sentir vivement combien la proposition d'Elisabeth étoit humiliante & malhonnête. Elle dissimula cependant avec le Résident Anglois ; & quoiqu'elle se déclarât dans les termes les plus forts sur la dégradation où elle tomberoit par cette alliance, dont elle ne tireroit aucun avantage qui pût justifier un tel oubli de sa propre dignité, elle ne laissa pas de parler toujours du Comte de Leicester en termes pleins d'égards. 1564.

Elisabeth, autant que nous pouvons le présumer, n'avoit aucune envie que sa proposition fût reçue plus favorablement. Après les marques extraordinaires d'attachement qu'elle avoit données à Leicester, & tandis qu'il étoit encore dans la plus haute faveur, il n'est pas probable qu'elle songeât sérieusement à le céder à une autre. Son but étoit non de persuader, mais d'amuser Marie. Près de trois ans s'étoient écoulés depuis son retour en Ecosse ; pressée par ses sujets & recherchée par les plus grands Princes de l'Europe, elle n'étoit pas encore mariée, & c'étoit sur tout les artifices d'Elisabeth qui en Vues d'Elisabeth en faisant cette proposition.

1564. étoient cause. En supposant que la proposition en faveur de Leicester eût été acceptée, au moyen de l'autorité qu'Elisabeth avoit sur lui parce qu'il étoit sa créature, elle auroit traîné la négociation en longueur tant qu'elle auroit voulu, & en tenant sa rivale dans le veuvage, elle eût rendu le droit de cette Princesse à la Couronne d'Angleterre moins intéressant pour les Anglois.

La situation de Leicester étoit extrêmement délicate & embarrassante. Posséder la plus aimable femme du siecle, remporter ce prix sur tant de Princes qui se le disputoient, monter sur le trône d'un ancien Royaume, c'étoit bien de quoi flatter l'ambition d'un sujet beaucoup plus considérable que lui. Il vit sans doute tous ces avantages, & ils firent en secret sur son cœur toute l'impression qu'ils devoient y faire. Mais n'avoit-il pas à redouter d'offenser Elisabeth en laissant voir l'attrait qu'il trouvoit au personnage qu'on lui faisoit jouer?

D'un autre côté, le penchant qu'Elisabeth avoit pour lui, & qu'elle ne se donnoit pas la peine de cacher, pouvoit lui faire concevoir l'espérance de parvenir au rang suprême dans un Royaume plus illustre que l'Ecosse. Eli-

sabeth avoit souvent déclaré qu'elle auroit choisi le Comte de Leicester pour son mari, si elle n'avoit pris la résolution de vivre dans le célibat, & s'il n'étoit pas né son sujet. L'amour l'emporte souvent sur ces sortes de considérations de prudence, & Leicester pouvoit se flatter que la force de la passion triompheroit à la fin des maximes de la politique & des scrupules de la fierté. Ces espérances lui faisoient conclure de tems en tems que la proposition de son mariage avec la Reine d'Ecosse étoit un projet formé pour le perdre, & il l'attribuoit à la malice de Cecil, qui, sous le spécieux prétexte de lui faire honneur, vouloit le ruiner dans l'esprit d'Elisabeth & de Marie. 1564.

La proposition de ce mariage étant faite par une Reine qui en craignoit le succès, écoutée par une autre qui étoit sécretement déterminée à s'y refuser, & à peine goûtée par le sujet même dont il sembloit qu'on avoit eû l'intérêt & la gloire en vue; il étoit impossible qu'une négociation entamée avec des circonstances si défavorables fût amenée à bien. Elisabeth & Marie continuoient cependant d'agir avec une égale dissimulation. La premiere, malgré la crainte

1564. de perdre Leicefter follicitoit vivement en fa faveur; l'autre, quoiqu'ayant déjà jetté les yeux fur un autre fujet de l'Angleterre, n'ofoit rifquer de rejetter ouvertement le favori d'Elifabeth.

Marie fonge à époufer le Lord Darnly.

La perfonne à laquelle Marie commençoit à penfer étoit Henri Stuart, Lord Darnly fils aîné du Comte de Lennox. Ce Comte ayant été chaffé d'Ecoffe fous le regne du Duc de Chatellerault, avoit vécu vingt ans en exil. Sa femme Lady Marguerite Douglas étoit la plus dangereufe rivale de Marie par rapport à la fucceffion du trône d'Angleterre. Elle étoit fille de Marguerite fœur aînée d'Henri VIII, par le Comte d'Angus qu'époufa cette Reine après la mort de fon mari Jacques IV. Dans ce fiecle le droit & l'ordre de fucceffion n'étoient pas réglés avec la même exactitude qu'à préfent. Le tems & la décifion de prefque tous les cas poffibles, ont à la fin établi des principes dans une matiere fujette par fa nature à toutes les variations qui naiffent du caprice des Légiflateurs guidés par des analogies obfcures & fouvent imaginaires. Lady Lennox, quoique née d'un fecond mariage, étoit plus près du Sang royal d'Angleterre d'un dégré

que Marie. Elle étoit fille, au lieu que Marie n'étoit que petite fille de Marguerite. Ce n'étoit pas le seul avantage que Lady Lennox eut sur Marie, elle étoit née en Angleterre, & par une maxime de la loi de ce pays qui regarde les successions particulieres : » Quiconque n'est pas né en Angleterre, » ou au moins de parens vivant sous » la domination du Roi d'Angleterre » lors de sa naissance, ne peut recueillir » aucun héritage dans le Royaume «. Hales, Jurisconsulte Anglois allégua cette maxime dans un traité qu'il publia en ce tems-là, & tâcha de l'appliquer au droit de succession à la Couronne. Les prétextes que fournit ce point de la loi pouvoient donner matiere à un procès long & douteux dans une cause entre particuliers ; mais dès qu'il s'agissoit de la Couronne, ces disputes pointilleuses & ces subtilités devoient être évitées avec le plus grand soin. Si Darnly se fût marié dans quelqu'une des familles puissantes de l'Angleterre, ou qu'il eût professé publiquement la Religion Protestante, on auroit pû faire valoir ces lieux communs, plausibles & populaires, de maniere à 1564.

1564. porter un coup fatal aux prétentions d'un étranger & d'un Catholique.

Marie avoit fait ces réflexions, & pour prévenir le danger de ce côté-là, elle s'étoit attachée de bonne heure à cultiver une liaison d'amitié avec la famille de Lennox. En 1562, le Comte & Lady Marguerite furent arrêtés par ordre d'Elisabeth, parce qu'ils entretenoient une correspondance secrete avec la Reine d'Ecosse.

Elisabeth en a une joie secrete.

Depuis que Marie eût senti les inconvéniens qu'il y auroit à épouser un Prince étranger, elle entra dans une liaison plus étroite avec le Comte de Lennox, & l'invita à revenir en Ecosse. Elle fit ses efforts pour qu'Elisabeth n'en sçût rien; mais une chose de cette importance ne pouvoit échapper à la connoissance de cette Princesse clairvoyante. Elle s'en apperçut & n'y mît aucun obstacle. Rien ne s'accordoit mieux avec ses vues touchant les affaires d'Ecosse, elle étoit bien aise de voir la fierté de la Reine d'Ecosse s'abaisser enfin jusqu'à songer à partager son lit avec un sujet. Darnly n'étoit pas en situation de lui donner de la crainte ou de la jalousie. Les biens de son pere

étoient en Angleterre, & au moyen de ce gage elle espéroit être entierement la maitresse de la négociation, & employer le même art dont elle auroit fait usage si sa recommandation pour Leicester avoit été plus favorablement reçue. 1564.

Avant l'union des deux Couronnes aucun sujet ne pouvoit passer d'un Royaume dans l'autre sans la permission des deux Souverains. Lennox ne l'eût pas plutôt demandée pour passer en Ecosse, sous prétexte de suivre les prétentions de sa femme sur le Comté d'Angus, qu'il l'obtint d'Elisabeth. Elle lui donna mêmes des lettres pour Marie où elle le recommandoit fortement ainsi que sa cause à son amitié & à sa protection; Mais en même tems comme c'étoit sa méthode de mettre dans tout ce qu'elle faisoit par rapport à l'Ecosse, un certain dégré d'embarras & de contradiction, elle avertissoit Marie que cette bonté pour Lennox pourroit lui devenir funeste à elle même, attendu que le retour de ce Seigneur ne pouvoit manquer de réveiller l'ancienne animosité entre lui & la maison d'Hamilton.

Cet avis donna de l'ombrage à Marie,

1564. dont une réponſe chagrine rompit pour quelque tems tout commerce entre les deux Reines. Celle d'Ecoſſe ne fut pas peu allarmée de cette brouillerie, elle craignoit les effets du reſſentiment d'Eliſabeth, & ſouffroit de n'être plus en relation libre avec l'Angleterre où ſes Ambaſſadeurs avoient toujours conduit avec aſſez de ſuccès des négociations ſecretes qui augmentoient le nombre de ſes partiſans & lui frayoient le chemin au trône. Pour faire ceſſer les cauſes de cet embarras elle envoya Melvil à la Cour d'Angleterre. Il ne trouva aucun obſtacle à la reconciliation; & il rétablit auſſi-tôt les apparences, mais non la confiance de l'amitié; & c'eſt à quoi ſe borna quelque tems la bonne intelligence entre les deux Souveraines.

Pendant cette négociation les proteſtations d'Eliſabeth à Marie, & les réponſes qu'y fit Melvil au nom de ſa maitreſſe, étoient empruntées du langage de l'amitié la plus vive & la plus ſincere. Mais ce que Melvil remarque avec juſtice au ſujet d'Eliſabeth peut être étendu ſans injuſtice aux deux Reines. » Il n'y avoit ni bonne » foi ni droiture, mais beaucoup de diſ» ſimulation, de crainte & d'envie «.

Cependant Lennox, en conſéquence de la permiſſion qu'il avoit obtenue partit pour l'Ecoſſe. La Reine ne le reçût pas ſeulement avec les égards dûs à un Seigneur allié de ſi près à la famille Royale, elle le traita de plus avec une familiarité diſtinguée qui ne pouvoit manquer de lui faire concevoir des eſpérances plus relevées. Le bruit du mariage de ſon fils avec Marie commença à ſe répandre dans le Royaume, & les yeux de tous les Ecoſſois ſe tournoient ſur lui comme ſur le pere de leur maître futur. Le Duc de Chatellerault fut le premier à prendre l'allarme. Il regardoit Lennox comme l'héréditaire & ancien ennemi de la maiſon d'Hamilton, & dans ſa grandeur il voyoit ſa propre ruine & celle de ſes amis.

1564.

Lennox arrive en Ecoſſe.

La Reine interpoſa ſon autorité pour prévenir toute rupture d'éclat, & employa tout ſon crédit pour les amener à une conciliation ſur leurs différends reſpectifs.

La puiſſante famille de Douglas ne redoutoit pas moins le retour de Lennox, ayant peur qu'il ne lui enlevât le Comté d'Angus. Mais la Reine qui ſavoit combien il ſeroit dangereux d'ir-

riter Morton & les autres grands de cette maiſon obtint de Lennox qu'il achèteroit leur amitié en permettant à ſa femme de laiſſer tomber les prétentions qu'elle avoit ſur ce Comté.

1564.

Décembre. Après ces démarches préliminaires Marie hazarda de convoquer un Parlement. L'acte de confiſcation paſſé contre Lennox en 1545 fut révoqué, & il fut rétabli publiquement dans les biens & les honneurs de ſes ancêtres.

5 Juin. 25 Décembre. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable cette année par rapport à l'Egliſe, on renouvella dans les aſſemblées qu'elle tint, les mêmes plaintes ſur les progrès de l'Idolâtrie, & les mêmes repréſentations ſur la pauvreté du Clergé. La réponſe de la Reine à ces remontrances, & ſes promeſſes d'y pourvoir furent plus ſatisfaiſantes pour les Proteſtans que par le paſſé. Mais Nonobſtant ces déclarations, ils ne pûrent ſe défendre du ſoupçon qu'elle formoit des deſſeins contre leur Religion. Elle n'avoit rien perdu de ſon attachement à la Foi Catholique Romaine, dont on ne connoiſſoit que trop les maximes intolérantes & excluſives. Marie qui avoit donné à ſes amis du continent des aſſurances réitérées de la réſolution

où elle étoit de rétablir l'Eglise Catholique, avoit soigneusement évité toutes les occasions de ratifier les actes du Parlement de 1560 en faveur de la Réformation. La protection même qu'elle avoit accordée à la Religion Protestante depuis son retour, n'étoit que pour un tems, & n'avoit de force, comme elle le déclaroit dans son propre Edit, que jusqu'à ce qu'elle prît quelque arrangement définitif sur le fait de la Religion. Aucune de ces circonstances n'échappoit au zèle vigilant des Prédicateurs. La froideur de leurs principaux Chefs alors dévoués entierement à la Cour, fortifioit encore leurs soupçons & leurs craintes. Ils en faisoient part au peuple dans un langage qu'ils croyoient convenir à la nécessité des tems, mais que la Reine regardoit comme audacieux & insolent. Maitland accusa publiquement Knox d'enseigner une doctrine séditieuse touchant le droit de résistance au Souverain qui manque à ce qu'il doit à son peuple. Knox osa publiquement justifier ce qu'il avoit avancé; & sur cette doctrine de la résistance en général, doctrine si délicate dans l'application aux cas particuliers, il s'ensuivit un débat où se

1564.

1564. déployerent avec éclat les talens & le caractere des deux disputans, savoir; du côté de Maitland, une sagacité embellie par le savoir, mais trop portée à la subtilité; & du côté de Knox un esprit vigoureux, aimant les sentimens hardis & supérieurs à toutes les craintes.

1565. Dissimulation d'Elisabeth & de Marie au sujet du mariage.

Deux ans s'étoient déjà consumés inutilement en négociation pour le mariage de la Reine d'Ecosse. Marie avoit eu tout le loisir & les occasions de se convaincre de la fausseté & de la fourberie qu'Elisabeth avoit employées dans cette affaire; mais pour mettre au grand jour les intentions de cette Princesse & l'amener à une déclaration formelle de ses sentiments, elle signifia enfin à Randolph qu'elle étoit prête à se rendre aux sollicitations de sa maitresse en faveur de Leicester, pourvu que son titre à la succession de la Couronne d'Angleterre fût reconnu publiquement. Rien n'étoit plus éloigné de l'esprit & de l'intention d'Elisabeth. Le droit de succession étoit un mystere que sa jalousie ne laissa pas toucher ou dévoiler pendant son regne. Cependant lorsqu'elle avoit commencé à se mêler du mariage de la Reine d'Ecosse, elle

5 Février.

avoit promis tout ce qu'on lui demandoit en ce moment. Ainſi ce n'étoit pas une petite difficulté pour elle que de ſavoir comment elle s'en tireroit décemment, & comment elle éluderoit ſes premieres offres. 1564.

Il y a toute apparence que le Lord Darnly fut redevable à cet embarras de la permiſſion qu'il obtint d'aller viſiter la Cour d'Ecoſſe. Lady Lennox avoit vivement ſollicité cette liberté pour ſon fils dès le moment de l'Ambaſſade de Melvil. Eliſabeth n'ignoroit pas quelles étoient les ambitieuſes eſpérances dont ſe flattoit ce jeune Seigneur. Ses miniſtres l'avoient informée par des avis répetés des ſentimens que Marie commençoit à entretenir pour lui. elle étoit abſolument la maitreſſe de l'empêcher de ſortir de Londres; mais rien n'étoit plus avantageux pour elle dans la circonſtance préſente qu'un voyage de Darnly en Ecoſſe; elle avoit déjà mis ſur la ſcene un acteur qui, ſous ſa conduite avoit long-tems amuſé la Reine. Elle eſpéroit diriger avec le même empire les mouvemens de Darnly qui étoit également ſon ſujet, & engager de nouveau Marie dans le labyrinthe d'une ennuyeuſe négocia-

1564. tion. Ces motifs la déterminerent aussi-bien que ses Ministres à se rendre aux sollicitations de Lady Lennox.

Darnly arrive en Ecosse.

Cette profonde politique fut cependant déconcertée en un instant. L'amour produit quelques fois réellement de ces événemens inattendus que lui attribue l'imagination des Poëtes. Une affaire qui avoit été l'objet de tant d'intrigues politiques & qui avoit intéressé & mis en mouvement tant de Princes, fut à la fin décidée par la passion subite de deux jeunes personnes. Le Lord Darnly étoit alors dans la fleur & la force de la premiere jeunesse. Il effaçoit tous ses contemporains par la beauté & les graces de sa personne. Il possédoit éminemment tout ce qui donne de l'aisance & de l'élégance à la beauté, & qui la rend capable, non seulement d'éblouir, mais encore d'intéresser vivement. Marie étoit d'un âge & d'une complexion à sentir tout le pouvoir de ces charmes. L'impression que Darnly fit sur elle, parut visiblement dès leur premiere entrevue. Toute la Cour ne fut occupée que d'amuser & de divertir cet hôte illustre, & dans toute les fêtes, Darnly qui n'avoit que des qualités superficielles & de parade, s'y distingua très-avantageusement.

Il gagne le cœur de la Reine.

13 Février.

Il y acheva la conquête du cœur de la Reine; & l'inclination poussa cette Princesse à conclure un mariage auquel elle n'avoit pensé d'abord que par des raisons purement politiques. 1565.

Elisabeth contribua, & peut-être à dessein, à enflammer cette passion. Aussitôt après l'arrivée de Darnly en Ecosse elle répondit au message par lequel Marie lui déclaroit ses dispositions en faveur de Leicester, & sa réponse fut conçue en des termes qui découvrirent pleinement quelle avoit été originairement son intention dans cette intrigue. Elle promit d'élever Leicester à de grands honneurs si ce mariage avoit lieu; mais à l'égard du titre à la succession du trône Anglois, elle dit qu'elle ne souffriroit jamais qu'il fût examiné juridiquement, & qu'elle ne permettroit pas qu'on le reconnût publiquement jusqu'à ce que Marie eût déclaré qu'elle étoit résolue de rester toujours veuve. Malgré les premieres promesses d'Elisabeth, Marie devoit s'attendre à tout ce que portoit cette réponse, cependant sa fierté ne put supporter patiemment une si cruelle découverte, du mépris, de l'artifice & de la dérision avec lesquels elle avoit été si long-tems traitée sous le voile

de l'amitié. L'indignation lui fit verser un torrent de larmes, & elle témoigna le ressentiment le plus amer contre le lâche artifice dont on avoit usé pour la tromper.

1565.

L'effet naturel de cette indignation fut d'ajouter à l'impétuosité qu'elle mettoit déjà dans la poursuite de son objet. Aveuglée par la vengeance, aussi-bien que par l'amour, elle ne vit point de défaut dans l'homme qu'elle avoit choisi, & elle commença à faire les démarches nécessaires pour l'accomplissement de son dessein, avec toute l'impatience trop naturelle à ces sortes de passions.

Comme Darnly étoit proche parent de la Reine, les loix canoniques la mettoient dans la nécessité d'obtenir une dispense du Pape avant la célébration du mariage. Pour cet effet elle entama bien vîte une négociation avec la Cour de Rome.

Elle se donna en même-tems des mouvemens pour avoir le consentement du Roi de France & de sa mere. Ayant communiqué son projet & les motifs qui déterminoient son choix à Castelnau Ambassadeur de France, elle l'employa comme l'homme le plus propre à faire entrer sa Cour dans ses vues. En-

tr'autres raisons dont Castelnau se servit auprès de cette Cour, il allégua l'attachement de Marie pour Darnly, & le représenta comme si violent & si enraciné, qu'elle n'étoit plus la maîtresse de rompre le mariage. Les Ministres de France n'hésiterent point à encourager la passion de Marie, dont la fierté ne se feroit jamais abaissée à contracter une alliance avec un sujet de la France. Son choix les délivroit au moins de l'appréhension d'un mariage avec le Prince d'Autriche, aussi-bien que du danger de la voir trop étroitement unie avec la Reine Elisabeth, & comme Darnly faisoit profession de la Religion Catholique, cela convenoit aux idées que cette Cour avoit adoptées sur cet objet. 1565.

Tandis que Marie tâchoit de faire approuver aux Cours étrangeres une résolution qu'elle avoit si fort à cœur, Darnly & son pere par leur conduite s'attiroient au-dedans des ennemis capables de s'y opposer. Lennox durant la premiere partie de sa vie n'avoit pas montré un grand fonds de capacité ou de sagesse politique, & il paroît que c'étoit un homme qui avoit l'esprit foible & les passions violentes. Darnly à cet égard n'étoit pas supérieur à son

Darnly déplait à plusieurs Nobles.

1565.

pere, & toutes ses passions étoient encore plus fougueuses. Il joignoit à ces défauts l'insolence que l'avantage d'une belle figure est capable d'inspirer, lorsqu'elle n'est accompagnée d'aucune qualité plus estimable. Enivré de la faveur de la Reine, il commençoit à se donner les tons d'un Roi, & à prendre cet air impérieux que la majesté même rend à peine supportable.

Particulierement à Murray.

C'étoit de l'avis ou au moins du consentement de Murray & de ses partisans que Lennox avoit été invité à venir en Ecosse; & cependant il n'eut pas plutôt acquis de la consistance dans ce Royaume, qu'il se mit à cabaler secretement avec les Nobles qui étoient connus pour des ennemis déclarés de Murray & pour des gens ou indifférens sur la Religion, ou fauteurs du Catholicisme. Darnly encore plus imprudent que son pere, se permettoit des expressions indiscretes sur les faveurs que la bonté de la Reine avoit accordées à Murray,

Mais rien ne contribua tant à augmenter les soupçons & le mécontentement des Nobles que la familiarité que Darnly laissoit prendre auprès de lui à l'Italien David Rizio.

La basse extraction & la misere de ce dernier l'avoient placé dans un rang où il devoit naturellement rester inconnu à la postérité. Mais ce que la fortune lui fit faire & souffrir en Ecosse oblige l'histoire à descendre de sa dignité pour raconter ses aventures. Il étoit fils d'un musicien de Turin; & ayant accompagné l'Ambassadeur de Piémont en Ecosse, il trouva de l'accès dans la maison de la Reine par son talent pour la musique. Il avoit appris de sa condition servile à se faire un esprit souple & des manieres insinuantes. Devenu par la faveur de la Reine son Secrétaire à la place d'un François qui demandoit à retourner dans son pays, il commença dès lors à faire figure à la Cour, & à paroître comme un homme de poids & de conséquence. Toute la troupe des prétendans qui ont une extrême sagacité pour découvrir les sentiers qui menent le plus directement à réussir, vint s'adresser à lui. On observa que ses recommandations avoient un grand pouvoir sur la Reine, & il parvint à être considéré non-seulement comme un favori, mais comme un Ministre. De son côté, bien loin de chercher à détourner l'envie qui

1565.

Origine de la faveur de Rizio.

1565. suit toujours un changement de fortune rapide & extraordinaire, il s'étudioit au contraire à déployer toute l'étendue de sa faveur. Il affectoit de parler souvent & familierement avec la Reine en public. Par la richesse de son habillement & le nombre de ses domestiques, allant de pair avec les plus grands & les plus opulens des sujets, il montroit dans toute sa conduite cette insolence présomptueuse qu'une ame ignoble tire d'une prospérité non méritée. C'étoit avec la derniere indignation que les Nobles voyoient son pouvoir, & qu'ils souffroient l'arrogance de cet indigne favori. En présence de la Reine même, ils ne pouvoient s'empêcher de lui donner des marques de mépris, & ce n'étoit pas son seul crédit exorbitant qui lui attiroit la haine envenimée des Ecossois. Ils le considéroient, encore non sans raison, comme un dangereux ennemi de la Religion Protestante, & le soupçonnoient d'entretenir en conséquence une secrete correspondance avec la Cour de Rome.

Liaison de Darnly avec lui.

Ce fut un malheur pour Darnly de tomber entre les mains de cet homme, qui par ses flatteries & ses assiduités s'empara aisément de sa vanité & de son inexpérience. Tout le crédit de

Rizio sur la Reine étoit employé en faveur de ce jeune Seigneur, & contribua sans doute à le mieux établir dans le cœur de cette Princesse; mais quelque avantage qu'il pût tirer des services d'un tel patron, rien ne pouvoit compenser le mépris & même l'infamie auxquels l'exposoit sa familiarité avec ce vil parvenu. 1565.

Quoique Darnly fit de jour en jour des progrès dans le cœur de la Reine, elle se conduisit cependant avec tant de prudence & de réserve, qu'elle trompa Randolph, le résident Anglois, homme qui avoit d'ailleurs de la finesse & de la pénétration. Il paroît par les lettres qu'il écrivoit dans ce tems-là, qu'il n'avoit pas le moindre soupçon de l'intrigue qui se formoit, & il assura plusieurs fois sa Cour que la Reine d'Ecosse n'avoit aucune envie d'épouser Darnly (*a*). Tandis qu'il étoit dans cette

(*a*) Les Historiens contemporains conviennent que le mariage de la Reine d'Ecosse avec un sujet, n'étoit nullement désagréable à Elisabeth. Knox, 369, 373. Buchan. 339.

Castelnau qui étoit alors bien au fait des intrigues des deux Cours de la Bretagne assure que ce mariage étoit entierement l'ouvrage d'Elisabeth, & il appuie cette opinion sur des raisons de la plus grande vraisemblance. Casteln. 462.

1565. sécurité, Marie dépêcha Maitland en Angleterre pour déclarer ses intentions à Elisabeth, & la solliciter de consentir à son mariage avec Darnly. Cette ambassade fut la premiere chose qui ouvrit les yeux à Randolph.

18 Avril. Elisabeth se déclare contre le mariage de la Reine avec Darnly.

Elisabeth affecta le plus grand étonnement à la nouvelle de cette subite résolution de la Reine d'Ecosse, quoiqu'ayant tendu elle-même le piége, elle n'eût pas sujet au fond d'être surprise qu'il produisit son effet. Elle marqua cependant sa désapprobation de ce mariage dans les termes les plus forts, & prétendit en prévoir beaucoup de dangers & d'inconvéniens pour les deux Royaumes. C'étoit encore une pure affectation de sa part. Marie avoit déclaré souvent & clairement sa résolution de se marier. Il étoit impossible qu'elle fit un choix moins dangereux, puisqu'au moyen de ce mariage Elisabeth perdoit toutes ses anciennes craintes de voir s'introduire dans la Grande Bretagne un pouvoir étranger, Darnly quoiqu'allié des deux Couronnes & possédant des terres dans les deux Royau-

On voit même par les lettres des Ambassadeurs d'Elisabeth, que cette Princesse fut très-contente de ce mariage. Keith, 280, 288.

mes, ne pouvoit être redoutable ni pour l'un ni pour l'autre. Il est donc évident que les craintes d'Elisabeth ne pouvoient être sérieuses, & qu'il y avoit dans toutes ses violentes déclamations contre Darnly plus d'art que de réalité. 1565.

Cette Princesse ne manquoit pourtant pas de motifs politiques d'un grand poids pour se déterminer à feindre d'être très-fâchée; la Reine d'Ecosse intimidée par ces démonstrations pouvoit différer son mariage qu'Elisabeth, par une foiblesse peu séante à la grandeur de son ame & de son rang, vouloit empêcher. De plus, le grand objet de la politique d'Elisabeth étoit sa tranquillité de son propre Royaume: or en déclarant son mécontentement de la conduite de Marie, elle espéroit allarmer en Ecosse le parti qui étoit ami de l'Angleterre, & encourager ceux des Nobles qui blâmoient secretement le mariage, à s'y opposer ouvertement. Elle croyoit que par ce moyen il se répandroit des semences de discorde, qu'il en naîtroit vraisemblablement des troubles intérieurs, & qu'au milieu de ces troubles Marie ne pourroit former aucun de ces projets dangereux auxquels elle se seroit peut-être portée si son peuple

1565. fut resté bien uni. Dans le cas de la division & d'une guerre civile, Elisabeth pouvoit devenir l'arbitre entre elle & ses sujets, & l'Angleterre demeurer tranquille spectatrice pendant que l'orage qu'elle auroit excité désoleroit le seul Royaume qui pouvoit troubler sa paix dont elle jouissoit.

Premier Mai. En exécution de ce plan, Elisabeth porta le message de la Reine d'Ecosse à son Conseil privé qu'elle consulta sur la réponse qu'elle devoit y faire, & dont la décision, comme il est aisé de le penser, fut parfaitement conforme à ses vues secretes. Il fut dressé contre le mariage projetté une remontrance pleine de dangers imaginaires dont on prétendoit que cet événement menaçoit le Royaume. Elisabeth ne crut pas qu'il fut suffisant de faire signifier son improbation, soit par Maitland, Ambassadeur de Marie, soit par Randolph son résident en Ecosse. Pour donner plus de dignité à la comédie qu'elle vouloit jouer, elle nomma le Chevalier Nicolas Throgmorton son Ambassadeur extraordinaire auquel elle ordonna de déclarer dans les termes les plus énergiques, le mécontentement qu'elle avoit du parti que Marie vouloit prendre, & de lui mettre

Elle envoye Throgmorton pour l'empêcher.

en même tems ſous les yeux la déciſion du conſeil privé, comme une preuve que les ſentimens de la Nation ne différoient pas des ſiens. Peu après elle mit Lady Lennox aux arrêts dans ſa propre maiſon, & l'envoya enſuite à la tour. 1565.

On ſçut ces nouvelles en Ecoſſe avant l'arrivée de l'Ambaſſadeur Anglois. Marie, dans les premiers tranſports de ſon indignation, reſolut de ne plus garder aucune meſure avec Eliſabeth, & envoya des ordres à Maitland qui venoit avec Throgmorton de retourner ſur le champ à la Cour d'Angleterre, & de déclarer à Eliſabeth en ſon nom, qu'après avoir été amuſée ſi long-tems gratuitement, après avoir été jouée & trompée ſi groſſierement par ſes ruſes & ſes échapatoires, elle étoit actuellement déterminée à ſuivre ſa propre inclination, & à ne demander pour le choix d'un mari d'autre conſentement que celui de ſes propres ſujets. Maitland prévît avec ſa pénétration ordinaire tous les effets d'une commiſſion ſi imprudente & ſi chagrine, & riſqua plutôt d'encourir la diſgrace de ſa maitreſſe en lui déſobéiſſant, que de prêter ſon miniſtere à rompre ſi violemment les foi-

bles nœuds qui lioient encore les deux Reines.

1565.

Marie s'apperçut bientôt elle-même de son erreur. Elle reçut l'Ambassadeur Anglois avec honneur, justifia sa conduite avec décence, & quoiqu'inébranlable dans sa résolution, elle affecta de paroître extraordinairement jalouse de la faire goûter à Elisabeth; elle alla même jusqu'à dire qu'elle différeroit la consommation du mariage pendant quelques mois par complaisance pour elle. Cependant il est probable que les vrais motifs de ce délai furent qu'elle n'avoit pas encore la dispense du Pape, & qu'elle vouloit se donner le tems d'obtenir le consentement de ses propres sujets.

Aversion de Murray pour Darnly.

C'est à quoi elle mit toute son industrie. Le Comte de Murray étoit la personne du Royaume dont le suffrage étoit le plus important; mais elle avoit sujet de craindre qu'on ne pût l'avoir sans une extrême difficulté. Depuis le retour de Lennox en Ecosse, Murray s'appercevoit qu'il perdoit de plus en plus dans l'affection de la Reine. Darnly, Athol, Rizio, tous favoris de la Cour, s'étoient ligués contre lui. Son esprit ambitieux ne put supporter cette dé-

cadence de pouvoir dont ses anciens services auroient dû le garantir. Il se retira à la campagne, & laissa le champ libre à ses rivaux avec lesquels il n'étoit pas en état de luter. Le retour du Comte de Bothwell, son ennemi juré, qui avoit été accusé d'avoir voulu attenter à sa vie, & qui avoit résidé quelque tems dans les pays étrangers, l'obligea de penser à sa propre sureté. La Reine eut beau le prier, elle ne put jamais lui persuader de se reconcilier avec ce Seigneur. Il insista pour qu'il fût traduit en justice, & il obtint par son importunité un jour fixe pour le jugement. Bothwell n'osa paroître devant un homme qui vint au lieu désigné, accompagné de cinq mille de ses Vassaux à cheval, & fut contraint de sortir encore une fois du Royaume. Mais par l'exprès commandement de la Reine, la Sentence de la proscription qu'on encourt faute de comparoître, ne fut pas prononcée.

1565.

Marie sentant de quelle conséquence il étoit de gagner un sujet aussi puissant & aussi aimé du peuple que le Comte de Murray, l'invita à revenir à la Cour, & le reçut avec beaucoup de démonstrations d'égards & de confiance. A 8 Mai.

la fin elle lui demanda de montrer
1565. l'exemple à ſes autres ſujets, en ſouſcrivant un papier contenant une approbation formelle de ſon mariage avec Darnly. Murray avoit bien des raiſons d'héſiter, & même de refuſer ſon conſentement. Non-ſeulement Darnly avoit ruiné ſon crédit dans l'eſprit de la Reine, mais il lui donnoit en toute occaſion des marques d'une haine enracinée. Conſentir à ſon élévation ſur le trône, c'étoit lui donner un ſurcroit de dignité & de pouvoir qu'un homme n'accorde pas volontiers à ſon ennemi. Les malheureuſes conſéquences qui pouvoient réſulter d'une rupture avec l'Angleterre, étoient encore une conſidération qui agiſſoit puiſſamment ſur Murray. Il avoit préféré ouvertement une confédération avec l'Angleterre à l'ancienne alliance avec la France. Il avoit été le principal mobile de ce changement dans le ſyſtême de la politique nationale. Il y avoit une ligue établie avec l'Angleterre; & il ne pouvoit ſe réſoudre à ſacrifier à une paſſion qui étoit le fruit de l'imprudence & de la jeuneſſe, une alliance ſi avantageuſe au Royaume, & que lui & les autres Nobles étoient obligés de maintenir par

toutes ſortes de raiſons. Murray n'oublioit pas non plus l'intérêt de la Religion. Marie quoiqu'entourée de Conſeillers Proteſtans, avoit trouvé moyen d'entretenir une dangereuſe correſpondance avec les Catholiques étrangers. Elle avoit même recherché la protection du Pape qui lui avoit envoyé huit mille couronnes : quoique Murray eût tâché juſques-là de contenir le zèle du Clergé réformé & de faire voir la conduite de la Reine dans le jour le plus favorable, il ne pouvoit manquer d'être allarmé de l'attachement opiniâtre qu'elle marquoit pour ſa Religion, & de ſa réſolution d'épouſer un Catholique ; réſolution par laquelle toute eſpérance de la ramener étoit perdue. Chacune de ces raiſons faiſoit impreſſion ſur Murray, & toutes enſemble le déterminerent à eſquiver alors de ſe rendre à la démande que lui faiſoit la Reine. 1565.

Marie trouva plus de diſpoſition à ſe prêter à ſes vues dans l'aſſemblée des Nobles qui ſe tint quelques jours après. La plupart ne firent aucune difficulté d'approuver le mariage, mais comme les autres étoient frappés des mêmes dangers qui avoient effrayé

14 Mars. Une aſſemblée des Nobles approuve le mariage.

1565. Murray, ou entraînés par ſon exemple à refuſer leur conſentement, on indiqua une autre aſſemblée à Perth où il ſeroit plus mûrement délibéré ſur cette matiere.

Cependant Marie manifeſta publiquement ſon penchant en conférant à Darnly des honneurs particuliers à la famille Royale. L'oppoſition qu'elle avoit rencontrée juſqu'alors, & les reſſorts différents qu'on avoit employés pour traverſer ſon inclination, produiſirent ſur ſon cœur leur effet ordinaire : ils la confirmerent dans ſa paſſion & en augmenterent la violence. La ſimplicité de ce ſiecle imputoit une affection ſi exceſſive au pouvoir de la magie. Cependant il n'y avoit d'autre charme que la puiſſance irréſiſtible de la jeuneſſe & de la beauté ſur un cœur jeune & tendre. La proſpérité de Darnly lui tourna la tête. Flatté de l'amour de la Reine & de l'applaudiſſement d'une partie de ſes ſujets, ſa hauteur & ſon inſolence devinrent inſupportables, & il ne pouvoit plus ſouffrir d'avis, beaucoup moins encore de contradiction. Le Lord Ruthven lui apprenant le premier que Marie, afin d'appaiſer Eliſabeth avoit différé pour quelque tems de le créer

Duc d'Albanie, transporté de rage il tira son poignard & voulut le tuer. 1565.
Marie avoit besoin de toute son attention pour l'empêcher de tomber dans le mépris auquel une pareille conduite l'exposoit justement.

Cette Reine ne déploya jamais plus d'adresse dans aucune circonstance de sa vie. L'amour aiguisoit son esprit & lui faisoit étudier tous les moyens de gagner ses sujets. Elle se concilia plusieurs Nobles par ses caresses, & un plus grand nombre par ses promesses. Aux uns elle donna des terres, à d'autres de nouveaux titres d'honneurs. Elle poussa la condescendance jusqu'à faire sa cour au Clergé Protestant. Ayant invité trois de leurs Surintendans à venir à Stirling, elle leur déclara en termes exprès qu'elle vouloit protéger leur Religion, qu'elle assisteroit volontiers à une conférence sur les points de doctrine disputés entre les Protestans & les Catholiques; elle alla même jusqu'à témoigner quelque envie d'entendre ceux de leurs Prédicateurs qui s'étoient le plus distingués par la modération. La Reine gagna ainsi beaucoup dans l'esprit du peuple qui, à moins que sa mauvaise humeur ne soit excitée par des outrages

répétés, regarde toujours d'un œil in-
1565. dulgent les actions de son Souverain.

D'un autre côté Murray & ses associés étoient pleinement les dupes de la politique d'Elisabeth. Elle parloit si haut du mécontentement qu'elle avoit du mariage, elle traitoit Lady Lennox avec tant de rigueur, elle écrivit à la Reine en termes si forts, elle rappella Lennox & son fils d'un ton si absolu & avec de si séveres menaces de se venger s'ils osoient lui désobéir, que toutes les marques d'éloignement ne laisserent à ces Chefs aucun doute sur sa sincérité. Cette opinion fortifia leurs scrupules par rapport au mariage, & les enhardit à s'y opposer. Ils commencerent à former entre eux des engagemens de confédération & de défense mutuelle; ils entrerent dans une correspondance secrete avec le résident Anglois pour s'assurer du secours d'Elisabeth quand il en seroit besoin, & s'efforcerent de répandre dans la Nation des allarmes capables de contrebalancer l'effet des moyens que la Reine employoit pour la gagner.

Outre ces intrigues secretes les deux partis en tramoient dans l'obscurité d'autres plus criminelles & plus conformes

à l'esprit du siecle. Darnly impatient de cette opposition dont il regardoit Murray comme le seul auteur, & voulant se défaire à quelque prix que ce fût d'un ennemi si puissant, forma le complot de l'assassiner pendant l'assemblée qui devoit se tenir à Perth. Murray de son côté, désespérant d'empêcher le mariage par aucune autre voie, prit des mesures avec le Duc de Chatellerault & le Comte d'Argyll pour enlever Darnly & l'envoyer prisonnier en Angleterre. 1565.

Si l'une de ces deux conspirations avoit eu son effet, l'assemblée pouvoit avoir des suites extrêmement tragiques. Mais toutes deux avorterent par la vigilance ou la bonne fortune de ceux contre qui elles étoient formées. Murray averti du danger par quelques personnes de la Cour qui favorisoient encore son parti, évita le coup en n'allant point à Perth. Marie ayant eu nouvelle de l'entreprise de Murray se retira en toute diligence avec Darnly de l'autre côté du Forth. Comme ils se sentoient intérieurement coupables, & que le ressentiment les emflammoit réciproquement, ils ne pouvoient oublier la violence qu'ils avoient voulu employer, ou

1565. pardonner les outrages qu'ils avoient été sur le point d'essuyer. Toute espérance de reconciliation s'évanouit dès ce moment, & leur inimitié mutuelle éclata avec tous les symptômes d'une haine implacable (*a*).

(*a*) Ces deux conspirations opposées ont occasionné bien des disputes & des contradictions. Quelques-uns nient qu'il y ait jamais eu de dessein formé contre la vie de Murray. D'autres révoquent en doute la vérité de la conspiration contre Darnly. Cependant il semble qu'il y ait de bonnes raisons de les croire toutes les deux, quoique le zèle & la crédulité des Écrivains des partis les ait chargées de plusieurs circonstances exagérées. Les argumens suivans rendent probable qu'il y eût quelque violence projettée contre Murray.

1°. Buchanan l'assure positivement, 341. 2°. Le résident Anglois écrit à Cecil que Murray étoit bien informé qu'on vouloit l'assassiner à Perth, & il décrit la maniere dont le complot devoit être exécuté. Keith, 287. 3°. Murray affirma lui-même constamment & publiquement qu'on avoit projetté de lui ôter la vie. Keith, ap. 108. Et quoique la Reine lui eut demandé des preuves légales de cette assertion & lui offrît un sauf conduit pour le tems qu'il passeroit à la Cour à les administrer. *Ibid.* Cependant si on considere quelle étoit alors la situation de Murray ainsi que l'esprit qui regnoit à la Cour, à peine osera-t-on tirer la moindre induction contre lui de ce qu'il ne voulut pas risquer sa personne sur une pareille assurance. 4°. Les passions furieuses de Darnly, son ressentiment féroce & les mœurs du siecle donnent de la vraisemblance à cette imputation.

Que Murray & ses associés eussent résolu de se saisir de la personne de Darnly, c'est ce qui paroît encore plus certain. 1°. Par le témoignage exprès de Melvil qui l'avance comme une chose assurée, 112. Quoique Buchanan, pag. 341, & Knox, 377, affectent, mais sans aucune preuve, de le rapporter comme un simple bruit. 2°. On demanda à Randolph, si le gouverneur de

Marie de retour à Edimbourg somma tous ses Vassaux par une proclamation

1565

Marie somme ses Vassaux de prendre les armes contre Murray.

Berwick recevroit Lennox & son fils, en cas qu'on les menât prisonniers dans cette place; ce qui prouve la réalité de quelque projet de cette espece, & la réponse de Randolph ne fut point décourageante. Keith, 290. 3°. La précipitation avec laquelle la Reine se retira, & la raison qu'elle donna de cette fuite, sont rapportées par Randolph. Keith, 291. 4°. Une grande partie des Nobles d'Ecosse, & entre autres, les Comtes d'Argyll & de Rothes qui étoient instruits du projet, affirment la réalité de la conspiration. Good. Vol II. 558.

Toutes ces circonstances laissent peu de doutes sur la réalité de ces conspirations. Cependant je crois qu'il est à propos d'observer combien ces preuves, quoique tirées des écrits publics, sont encore éloignées d'établir l'évidence & l'authenticité de l'un & l'autre de ces événemens. Buchanan & Randolph, dans le récit qu'il font de la conspiration contre Murray, different sur presque tous les points de détail. On ne trouve ni plus de suite ni plus de conformité dans le récit de l'entreprise faite contre Darnly. Melvil rapporte que le dessein des conjurés étoit d'emmener Darnly prisonnier en Angleterre: ce fait se rapporte avec la proposition faite à Randolph. Randolph dit que leur projet étoit de conduire la Reine à Saint André, & Darnly au Château de Campbell. Les Lords, dans leur déclaration, affirment que le dessein des conjurés étoit de tuer Darnly & son pere, de confiner la Reine, pour toute sa vie, dans Lochleven, & de s'emparer du gouvernement. Les savans qui s'attachent à la recherche des antiquités, sont ordinairement portés à croire aveuglément tout ce qu'ils trouvent dans les anciens écrits. Cependant ces anciennes chroniques ne contiennent le plus souvent que les calomnies débitées par un parti, & les mensonges du jour. La déclaration des Nobles qui est rapportée, est de cette espece: elle est remplie de fiel & d'animosité, on voit qu'elle est écrite avec toute la chaleur de l'esprit de faction. Plusieurs choses qui y sont affirmées, sont ou évidemment fausses ou exagerées. En supposant à Murray & à ses confédérés, toute l'ambition qu'on leur prête, il falloit qu'ils eussent

1565. & les sollicita par lettres à se rendre auprès d'elle en armes pour défendre sa personne contre ses ennemis étrangers & domestiques. Leur obéissance fut accompagnée de toute la promptitude & l'allégresse avec lesquelles des sujets courent défendre un gouvernement doux & populaire. La Reine devoit en grande partie à Murray cette popularité qui avoit conduit l'administration avec une grande sagesse, mais le crime de s'opposer à son mariage effaçoit la mémoire de ses services passés; & Marie ne pouvant souffrir la contradiction, & regardant ceux qui résistoient à sa volonté comme les ennemis de sa personne, résolut de lui faire sentir tout

29 Juillet. le poids de sa vengeance. Pour cet effet elle le somma de comparoître devant elle dans un court délai, pour répondre aux charges qu'il y avoit contre lui. Dans ce même-tems Murray & ses adhé-

quelques prétextes, quelques raisons plausibles, pour se hasarder à emprisonner leur Souveraine & à se saisir des rênes du gouvernement. Mais alors la conduite de la Reine ne leur fournissoit aucune raison apparente pour excuser de telles extrémités. Il est encore à remarquer, que dans toutes les proclamations contre Murray, & qui se trouvent en si grande quantité dans Keith, *Append.* 108, &c. Il n'y est pas fait mention une seule fois, ni du complot contre Darnly, ni de celui qu'on dit qu'il avoit formé contre la Reine.

tens s'étoient assemblés à Stirling pour délibérer sur le parti qu'ils prendroient dans une conjoncture si difficile; mais le torrent de la faveur populaire étoit si fort contre eux, & malgré quelques contraintes & quelques soupçons, la Nation étoit généralement si bien disposée à contenter la Reine dans un point qui la touchoit de si près, qu'ils terminerent leurs inutiles consultations & retournerent chacun chez eux sans avoir conclu autre chose, sinon qu'il falloit implorer la protection de la Reine d'Angleterre. 1565.

Tandis que Marie découvroit la foiblesse de ses ennemis, elle recevoit en même-tems une agréable preuve de sa propre force par la foule de ses sujets qui venoient la trouver de toutes les parties du Royaume. Dans cet état de prospérité, elle se détermina à finir une affaire qui occupoit entierement depuis si long-tems son cœur & son attention. Le 28 Juillet elle épousa Le Lord Darnly. La cérémonie se fit dans la Chapelle de la Reine selon le Rit de l'Eglise Romaine, la Bulle de dispense du Pape ayant été préalablement obtenue. Elle donna tout de suite des proclamations pour conférer le titre

Elle épouse Darnly.

1565. de Roi à son mari & commander que désormais tous les rescrits & les loix fussent aux noms du Roi & de la Reine. Rien ne prouve mieux la violence de son amour & la foiblesse de ses conseils que cette derniere démarche. Qu'elle eût droit de se choisir un mari sans le consentement du Parlement, c'étoit dans ce siecle une matiere susceptible de discussion, mais qu'elle n'eût pas le droit de lui conférer de son autorité privée le titre & la dignité de Roi, ou de le donner par une simple proclamation pour maître à son peuple, c'est ce qui ne paroît souffrir aucun doute. François II avoit à la vérité porté le même titre; mais il le tenoit de la Nation & non de la Reine, & avant de le prendre il avoit obtenu le consentement du Parlement. Darnly par sa qualité de sujet avoit encore plus besoin du concours de ce Conseil suprême. Substituer ainsi une proclamation à la place d'un acte du Parlement étoit une extension violente & inouie de la prérogative qui pouvoit justement allarmer les sujets. Mais la Reine avoit tellement leur confiance, que malgré toutes les clameurs des mécontens, le

le gros de la nation n'en murmura point. 1565.

Au milieu même de ces ſcenes de joie, qui accompagnent toujours l'amour heureux, Marie ne ſouffrit point que le cours de ſa vengeance contre les mécontens fut interrompu. Trois jours après Murray fut ſommé de nouveau ſous les peines les plus rigoureuſes de venir à la Cour, & n'y paroiſſant point, il fut condamné par coutumace & déclaré proſcrit. Dans le même-tems la Reine mit en liberté le Lord Gordon qui étoit toujours reſté en priſon depuis la révolte de ſon pere en 1562; elle rappella le Comte de Sutherland qui, comme complice de la conſpiration s'étoit ſauvé en Flandre, & elle permit à Bothwell de revenir en Ecoſſe. Le premier & le dernier de ces Nobles étoient comptés parmi les plus puiſſans ſujets du Royaume, & tous étoient animés d'une haine implacable contre Murray qu'ils regardoient comme l'ennemi de leurs familles & l'auteur de tout ce qu'ils avoient ſouffert. Cette averſion commune devint le fondement d'une étroite union de ces Seigneurs avec la Reine, & leur donna de l'aſcendant dans tous ſes conſeils. Murray

1565. considéroit lui même cette liaison avec ses ennemis jurés comme l'indice le plus certain que la Reine étoit inexorable dans son ressentiment.

Elle marche contre Murray & ses associés.

Les mécontens n'avoient pas encore pris ouvertement les armes (*a*), mais la Reine ayant ordonné à ses sujets de marcher contre eux, il furent poussés à la derniere extrémité. Comme ils se trouverent hors d'état de résister aux troupes nombreuses que la Reine avoit assemblées, ils se sauverent dans le Comté d'Argyll en attendant un secours d'Elisabeth à laquelle ils avoient secretement dépêché un Exprès pour lui demander une prompte assistance.

Elisabeth intervient en leur faveur.

Cependant Elisabeth tâchoit d'embarrasser Marie par une nouvelle déclaration du déplaisir qu'elle avoit de sa conduite. Elle blâmoit son choix du

(*a*) Après la délibération infructueuse des Lords à Stirling, ils s'étoient retirés chacun chez eux. *Keith*, 304. Murray resta toujours à Saint André jusqu'au 22 Juillet. *Keith*, 306. Suivant les places de rendez-vous marquées aux habitans des différens Comtés au 4 Août, il paroît que le dessein de la Reine étoit de marcher dans le Comté de Fife, où Murray, Rothes, Kirkaldy & les autres chefs des mécontens faisoient leur résidence. *Keith*, 310. Leur fuite dans les pays Occidentaux, *Keith*, 312, fit manquer cette expédition, & les premiers rendez-vous furent changés. *Keith*, 310.

Lord Darnly, & sa précipitation à conclure le mariage. Elle exigea que Lennox & Darnly qu'elle appelloit encore ses sujets revinssent en Angleterre, & en même-tems intercéda vivement en faveur de Murray dont elle représentoit la conduite, non-seulement comme innocente, mais comme louable. Ce message si mortifiant pour la fierté de la Reine, & si plein de mépris pour son mari, fut encore plus dur par la maniere brusque & insolente dont s'en acquitta Tamworth qui en étoit chargé. Marie fit son apologie non-seulement avec chaleur, mais avec une grande force de raison; elle rejetta les sollicitations en faveur de Murray, en marquant le plus vif ressentiment de ce qu'Elisabeth prétendoit s'ingérer dans le gouvernement intérieur de son Royaume. 1565.

En conséquence elle ne relacha rien de son ardeur à poursuivre Murray & ses adhérens (*a*). Ils paroissoient alors ouvertement en armes, & ayant reçu

(*a*) Les personnes les plus considérables qui s'étoient jointes à Murray étoient le Duc de Chatellerault, les Comtes d'Argyll, de Glencairn, & de Rothes; les Lords Boyd & Ochiltrée; parmi les Nobles de Grange, Cunninghamhead, Balcomie, Carmylle: les Avocats, Bar, Dreghorn, Pitarrow, *Knox*, 382.

1565. d'Elisabeth un petit secours d'argent, ils s'efforçoient de faire des levées de leurs Vassaux dans les Comtés de l'Ouest ; mais la vigilance de Marie ne leur permit pas de s'assembler en nombre considérable. Toutes ses opérations militaires étoient alors concertées avec sagesse, exécutées avec vigueur, & couronnées par le succès. Pour encourager les siens elle marchoit elle même avec eux, allant à cheval ses pistolets chargés, & endurant toutes les fatigues de la guerre avec un courage admirable. Son ardeur inspiroit à ses troupes une résolution invincible qui, jointes à la supériorité du nombre, fit perdre aux mécontens l'envie de lui faire tête : mais ayant eu l'adresse d'échapper à la vue de l'armée de la Reine, ils marcherent à Edimbourg avec la plus grande précipitation, & tâcherent d'y exciter les habitans à prendre les armes. Marie ne les y laissa pas long-tems tranquilles, & forcés à son approche d'abandonner cette place, ils se retirerent en confusion vers les frontieres de l'Ouest.

Ils sont obligés de se retirer en Angleterre.

Comme on fut incertain durant quelque temps de la route qu'ils avoient prise, Marie employa cet intervalle à mettre en surete les Comtés du cœur

du Royaume. Elle s'empara des places fortes qui appartenoient aux rébelles, & obligea les Barons considérables de ces Comtés qu'elle suspectoit, de former des associations pour sa défense. Ayant ainsi laissé tout le pays derriere elle dans la tranquillité, elle marcha vers Dumfries où étoient les rébelles. Dans leur retraite ils avoient envoyé à la Reine de presque tous les endroits où ils s'étoient arrêtés des lettres remplies de soumission & contenant différentes ouvertures pour un accommodement. Marie qui ne vouloit pas laisser échapper une si belle occasion de rompre l'esprit mutin de ses sujets, rejetta leurs propositions avec dédain. A mesure qu'elle avançoit, les mécontens se retiroient, & n'ayant reçu aucun secours effectif d'Elisabeth ils désespérerent de toute autre ressource, s'enfuirent en Angleterre & se mirent sous la protection du Comte de Bedford, gardien des marches.

1565.

20 Octob.

L'amitié personnelle de Bedford pour Murray n'oublia rien de tout ce qui pouvoit rendre leur retraite agréable ; mais ils furent accueillis par Elisabeth avec une extrême indifférence. Elle étoit venue parfaitement à bout de ses fins,

1565. en se servant d'eux pour exciter parmi les Ecossois une discorde & des jalousies qui, selon toute apparence troubleroient long-tems & affoibliroient les conseils de Marie. Ce qui lui restoit à faire étoit de sauver les apparences, & de se justifier devant les Ministres de France & d'Espagne qui l'accusoient de fomenter les troubles d'Ecosse par ses intrigues. L'expédient qu'elle imagina pour s'en laver peint fortement son caractere & la misérable condition des exilés qui sont obligés de dépendre d'un Prince étranger. Murray, Hamilton & l'Abbé de Kilwinning ayant été députés vers Elisabeth par les autres fugitifs, au lieu d'y trouver cet accueil favorable dû à des hommes qui avoient hasardé leurs fortunes & leurs vies sur la confiance dans ses promesses, ne purent même obtenir la grace d'une audience qu'après avoir consenti bassement à reconnoître en présence des Ambassadeurs de France & d'Espagne, qu'Elisabeth ne les avoit point encouragés à prendre les armes. Ils n'eurent pas plutôt fait cette déclaration qu'elle les étonna par cette réponse. » Vous avez » déclaré la vérité : je suis bien éloignée » de donner l'exemple de rébellion à

» mes propres sujets en soutenant ceux 1565.
» qui se révoltent contre leur Prince
» légitime. La trahison dont vous vous
» êtes rendus coupables est un crime dé-
» testable; & comme traîtres je vous
» bannis de ma présence «. Malgré cette scène de haute fausseté si déshonorante pour tous ceux qui en étoient les victimes, Elisabeth permit aux mécontens de résider paisiblement dans ses Domaines, leur fournit secretement de l'argent, & renouvella ses instances pour eux auprès de la Reine d'Ecosse.

Marie ne fut point satisfaite de l'avantage qu'elle avoit remporté sur eux. Elle résolut de suivre sa pointe, & d'empêcher qu'un parti qu'elle redoutoit reparut jamais dans le Royaume. Dans cette vue elle convoqua un Parlement, & somma par une proclamation publique les Lords exilés de comparoître devant lui, pour qu'il y eut une sentence de confiscation légalement prononcée contre eux. 1 Décembre.

Le Duc de Chatellerault, sur son humble requête, obtint séparément son pardon; mais non sans difficulté, parce que le Roi s'y opposoit vivement. Il fut néanmoins obligé de quitter le

Royaume & d'aller quelque tems en France.

1565. Les troupes nombreuſes que Marie mit en campagne; la vigueur avec laquelle elle agit, & la longueur du tems qu'elle conſerva ſon armée reſſemblent aux efforts d'un Prince dont les revenus auroient été beaucoup plus conſidérables que les ſiens, mais un Prince levoit & entretenoit alors des armées à peu de frais. Le Vaſſal ſuivoit ſon Seigneur, & le Seigneur ſuivoit le Monarque, tous à leurs propres dépens. La Reine avoit cependant outre ſes Gardes, ſix cents hommes de Cavalerie & trois cents d'Infanterie à ſa ſolde. Cette charge extraordinaire, jointe aux dépenſes occaſionnées par ſon mariage, épuiſerent un tréſor qui à beaucoup près n'étoit pas riche. Dans cet embarras on imagina pluſieurs expédients pour faire de l'argent. On leva des amendes ſur les villes de Saint-André, Perth & Dundée qu'on ſoupçonnoit de favoriſer les mécontens. On mit une taxe inuſitée ſur tous les Bourgs du Royaume, & on demanda une grande ſomme aux Bourgeois d'Edimbourg par voie d'emprunt. Cette exaction, juſques là ſans exemple, allarma les citoyens. Ils re-

coururent à des délais ; & formerent des difficultés pour s'y soustraire. Marie qualifia cette conduite de désobéissance formelle & en fit emprisonner plusieurs ; mais sa sévérité ne soumit point cet intrépide esprit de liberté qui regnoit parmi les habitans d'Edimbourg. Elle fut obligée d'engager à cette Ville sa suzeraineté sur la ville de Leith, moyennant quoi elle obtint une somme d'argent considérable. Elle tira aussi quelque secours du tiers des biens Ecclésiastiques. Aussi voyons nous le Clergé Protestant se plaindre alors de sa pauvreté plus amerement que jamais. Et il est probable que l'armée consuma une grande partie de ce fonds destiné pour la subsistance de l'Eglise. 1565.

Le Clergé ne demeura pas spectateur indifférent des troubles de cette année turbulente. Il se trouva plusieurs des Nobles mécontens à son assemblée du 24 Juin, & il semble qu'ils influerent beaucoup sur ses décisions. Le haut ton qu'elle prit dans son adresse à la Reine, ne peut être attribué qu'à ces craintes & à ces soupçons qu'ils tâchoient de répandre dans

1565. la Nation par rapport à la Religion. Cette assemblée se plaignoit avec quelque amertume de ce que les progrès de la réformation avoient été arrêtés par l'arrivée de la Reine en Ecosse; elle demandoit, non-seulement la suppression totale du culte Catholique dans toute l'Ecosse, mais encore dans la Chapelle même de la Reine; & outre l'établissement légal de la Religion Protestante, l'assemblée osa prétendre que Marie la professât publiquement. La Reine répondit après avoir délibéré quelque tems, que ni sa conscience ni son intérêt ne lui permettoient de faire cette démarche; que sa conscience lui reprocheroit éternellement un changement qui ne partiroit pas d'une conviction intérieure; & que son intérêt souffriroit du scandale que son apostasie donneroit au Roi de France & à ses autres alliés du continent.

Il est remarquable que l'heureux état des affaires de la Reine durant cette année opéra quelque changement en faveur de sa Religion. Les Comtes de Lennox, d'Athol & de Cassils assisterent publiquement à la

Messe ; elle accorda elle-même aux Catholiques une protection plus déclarée qu'auparavant, & sur sa permission quelques anciens Moines se hasarderent à prêcher publiquement le peuple. 1565.

Fin du troisieme Livre.



HISTOIRE D'ÉCOSSE.

LIVRE QUATRIEME.

1566.

Délibérations de Marie touchant les Nobles exilés.

COMME le jour marqué pour l'assemblée du Parlement approchoit, Marie & ses Ministres étoient occupés à délibérer sur la conduire qu'il falloit tenir avec les Nobles exilés. Plusieurs motifs la poussoient à ne mettre aucunes bornes à la rigueur de la justice. Les mécontens avoient travaillé à détruire un projet que son intérêt de concert avec ses passions lui rendoient cher ; ils étoient les Chefs d'un parti dont elle avoit les principes en horreur, quoiqu'elle eût été forcée de rechercher leur amitié. Et ils étoient de plus fortement attachés à une rivale qu'elle avoit tout sujet de craindre & de haïr.

Plusieurs considérations puissantes militoient cependant pour le parti opposé. Ces Nobles sur le sort desquels

il falloit prononcer étoient de l'ordre 1566.
le plus distingué & le plus puissant; leurs richesses étoient considérables, leurs liaisons étendues & leurs amis nombreux ; ils imploroient dans ce moment la clémence de la Reine qui n'étoit pas inexorable : un acte pareil pouvoit faire un grand effet auprès des étrangers & auprès de ses sujets: tout cela parloit pour eux, mais la fureur du Roi étoit implacable. On sollicitoit de tous côtés Leurs Majestés en faveur des fugitifs.

Morton, Ruthven, Maitland & tous ceux qui avoient été membres de la Congrégation n'avoient pas oublié leur ancienne union avec Murray aussi-bien qu'avec les compagnons de ses souffrances, & ils croyoient leur salut d'une grande importance pour le Royaume. Melvil qui possédoit alors la confiance de la Reine secondoit leurs efforts, & Murray s'étant abaissé à faire sa cour à Rizio; ce favori qui vouloit s'en faire une protection contre le Roi dont il avoit depuis peu encouru la disgrace, appuya de tout son crédit les intercessions de ses autres amis. L'entremise du Chevalier Nicolas Throgmorton qui avoit été depuis peu Ambassadeur d'E-

1566. lisabeth en Ecosse & qui s'intéressa pour les exilés, fit plus d'impression & réussit mieux que tout le reste. Throgmorton par haine contre Cecil s'étoit embarqué fort avant dans toutes les intrigues qu'on brassoit à la Cour d'Angleterre pour ruiner le crédit & le pouvoir de ce Ministre. Il avoit épousé en conséquence la cause de la Reine d'Ecosse au titre & aux prétentions de laquelle on savoit que Cecil étoit peu favorable ; & dans ce moment critique il prit sur lui d'écrire une lettre à Marie contenant les avis les plus salutaires sur la conduite qu'elle devoit tenir. Il lui recommandoit le pardon du Comte de Murray & de ses associés comme une démarche également prudente & populaire. » Une action de cette nature, » disoit-il, qui sera un pur effet de la » générosité de Votre Majesté portera » par-tout la renommée de sa douceur » & de sa modération, & engagera les » Anglois, non-seulement à regarder » sans préjugé son avénement à leur » trône, mais à le désirer. Par-là il » s'établira encore une parfaite harmo» nie parmi vos sujets, qui en cas d'une » rupture avec l'Angleterre vous ser» viront avec ce zèle reconnoissant que

» votre clémence ne peut manquer » d'inspirer «.

1566.

Ces sages remontrances de Trogmorton auxquelles sa réputation de prudence & son attachement connu pour la Reine ajoutoient un grand poids firent une profonde impression sur l'esprit de cette Princesse. Ses courtisans cultiverent cette heureuse disposition, & malgré le caractere inflexible du Roi, ils gagnerent sur elle de sacrifier son propre ressentiment aux instances de ses sujets & aux desirs de ses amis. En conséquence le Parlement qui avoit été convoqué pour le 4 Février fut prorogé au 7 Avril; & on la vit occupée de trouver la forme la plus convenable qu'elle put donner à l'amnistie qu'on sollicitoit, & aux marques de bienveillance qu'elle avoit dessein de répandre sur les Lords en disgrace.

Elle prend la résolution de les traiter avec clémence.

Quoique Marie montrât dans cette occasion une ame naturellement portée à l'humanité & capable de pardonner, elle manqua cependant de fermeté pour résister à l'impulsion fatale qui détourna les effets de cette heureuse disposition. Vers ce tems-là deux envoyés du Roi de France arriverent en Ecosse à peu de distance l'un de l'autre: le

Elle en est détournée par la sollicitation de la France & son zèle pour le Papisme.

1566. premier venoit pour des affaires de pur cérémonial. Il fit compliment à la Reine ſur ſon mariage, & préſenta au Roi le collier de l'ordre de Saint Michel. Les inſtructions du dernier avoient pour objet des choſes plus importantes, & produiſirent de plus grands effets.

On avoit ſouvent propoſé une entrevue entre Charles IX & ſa ſœur la Reine d'Eſpagne; & après divers obſtacles formés par l'oppoſition des intérêts politiques, elle fut à la fin indiquée à Bayonne. Catherine de Médicis accompagna ſon fils, le Duc d'Albe ſuivit ſa maitreſſe. Au milieu de la pompe & des divertiſſemens qui ſembloient être l'unique affaire des deux Cours, il y eut un plan formé & des meſures priſes pour exterminer le Huguenots en France, les Proteſtans dans les Pays-Bas, & ſupprimer dans toute l'Europe, s'il étoit poſſible le ſyſtême de la réformation en matiere de Religion. La politique active du Pape Pie IV, & le zèle du Cardinal de Lorraine fortifierent & encouragerent des diſpoſitions ſi conformes à leur génie particulier & ſi avantageuſes à l'intérêt de leur ordre.

C'eſt de cette ligue religieuſe que le ſe-

cond Envoyé de France vint faire part à Marie, il étoit chargé de la conjurer en même-tems au nom du Roi de France & du Cardinal de Lorraine de ne point remettre les Chefs des Protestans en faveur & en crédit dans son Royaume, au moment même où les Princes Catholiques s'étoient ligués pour détruire l'universalité de cette Secte. 1566.

La Religion Romaine est remarquable pour la force de l'empire qu'elle peut prendre sur les ames (*a*). Travaillée par des hommes qui avoient une profonde connoissance du cœur humain, & perfectionnée par l'expérience & les observations de plusieurs siecles consécutifs, elle étoit parvenue enfin à faire un système de domination plus régulier & plus fini qu'aucun de ceux qui l'avoient précédé. Il n'y a point de facultés de l'entendement ni de passions du cœur auxquelles elle ne présente des objets propres à les remuer & à les intéresser. Ni l'amour du plaisir qui dominoit alors à la Cour de France, ni les poursuites de l'ambition qu'avoit conçue la Cour d'Espagne

(*a*) Le Traducteur prie ses Lecteurs de se souvenir que c'est un Protestant qui parle ; & il ne suppose pas qu'il puisse en trouver un qui ne s'en souvint pas.

1566. ne les garantirent du joug de cet empire religieux. Ce zèle actif & impitoyable qu'on regarde communément comme le partage des Ecclésiastiques, possédoit alors jusqu'aux Laïcs & jusqu'aux courtisans même: les Rois & leurs Ministres se croyoient obligés en conscience d'extirper la doctrine Protestante. Marie elle-même étoit profondément imbue de ces opinions intolérantes. Un attachement passionné à ce systême affectoit visiblement toutes les nuances de son caractere & percé dans toutes les circonstances de sa vie. Elle étoit dévouée d'ailleurs avec une entiere soumission aux Princes Lorrains ses oncles, & avoit été accoutumée dès son enfance à écouter leurs avis avec le respect qu'on a pour un pere. La perspective de rétablir l'exercice public de sa propre Religion, la satisfaction de plaire à ses oncles, & l'espérance d'obliger le Monarque François qu'elle avoit besoin de se ménager dans la position où elle se trouvoit avec l'Angleterre, l'emporterent sur toutes les sages considérations qui avoient d'abord eu tant de pouvoir sur son esprit. Elle ne balança donc point à entrer sur le champ dans la confédération formée

pour la destruction des Protestans, démarche qui l'entraîna conséquemment à changer tout son plan de conduite par rapport à Murray & à ses adhérents. 1566.

On peut attribuer à cette fatale résolution tous les malheurs qu'elle éprouva dans la suite de sa vie. Depuis qu'elle étoit de retour en Ecosse, la fortune lui avoit été plutôt favorable que contraire; & quoique sa prospérité ne s'élevât pas bien haut, elle ne souffrît pas de grande interruption. Mais à l'époque présente l'adversité couvre le reste de ses jours d'un nuage épais & fixe qui laissa passer de tems en tems quelques rayons d'espérance, mais jamais aucune satisfaction réelle.

Parlement convoqué pour proscrire les Nobles exilés.

Les effets du changement de Marie furent bientôt sensibles. Le tems de la prorogation du Parlement fut abrégé, & par une nouvelle proclamation l'assemblée fut avancée au 12 de Mars (*a*). Marie résolut de procéder sans de plus longs délais, à la proscription des Lords & de prendre en même-tems quelques mesures pour parvenir au rétablissement

(*a*) Keith, 326.

1566. de la Religion Romaine en Ecosse (b). Les Lords des articles furent choisis, comme de coutume, pour préparer les affaires qui devoient être portées au Parlement. Ils furent tous gens affidés à la Reine & disposés à seconder ses desseins. La ruine de Murray & de son parti paroissoit donc inévitable, & l'Église réformée se trouvoit dans un danger imminent, lorsqu'un événement imprévu les sauva tous deux. Si on regarde la barbarie de ce siecle, dans

(a) Knox affirme que les autels qui devoient être dressés dans l'Eglise de Saint Gilles, étoient déja préparés. 394. Mais ce n'est pas sur son autorité seule qu'on impute à la Reine le dessein de rétablir la Religion Catholique Romaine en Ecosse. 1°. Marie elle-même, dans une lettre à l'Archevêque de Glasgow son Ambassadeur en France, avoue » que son intention est de » faire dans ce Parlement quelque bien, par rapport » au rétablissement de l'ancienne Religion «. *Keith*, 331 29. Les Lords spirituels, c'est-à-dire les Ecclésiastiques Romains, reprirent par l'autorité de la Reine, leur ancienne place dans le Parlement. *Ibid.* 3° La Reine étoit entrée dans la confédération formée à Bayonne *Keith*, *Append.* 167. 4°. Elle avoit permis de célébrer la Messe en divers endroits du Royaume, *I id.* Et elle avoit déclaré qu'elle vouloit que la Messe fût libre pour tous ceux qui voudroient l'entendre. *Good. Vol. I.* 274. 5° Blanckwood, à qui l'Archevêque de Glasgow avoit fourni les matériaux pour écrire le *martyre de Marie*, assure que la Reine avoit intention de procurer, dans ce Parlement, sinon l'entier rétablissement de la Religion Catholique, au moins quelque adoucissement pour ceux qui la professent. *Jeeb. vol. II.* 204.

lequel les actes de violence étoient si communs, ou si l'on ne s'attache qu'à la condition vile du personnage qui en fut la victime, l'événement est peu remarquable. Mais si nous réfléchissons sur les circonstances qui l'accompagnerent ou sur les conséquences qui le suivirent, il paroit extrêmement mémorable & digne qu'on en expose avec soin la naissance & les progrès.

1566.

Manque par la conspiration contre Rizio.

Les qualités extérieurs de Darnly avoient allumé cette subite & violente passion qui l'éleva sur le trône. Mais celles de son ame ne répondoient point aux premieres. Esprit foible & sans expérience, il étoit en même-tems fort entêté de sa capacité, & il attribuoit ses succès extraordinaires à la supériorité de son propre mérite. Toute la faveur de la Reine n'enchaîna point un caractere de cette trempe, & cette Princesse avec toute sa douceur ne put contenir un esprit aussi impérieux & aussi intraitable. L'attention qu'elle eut à mettre auprès de lui des personnes capables de diriger sa conduite, ne put même l'empêcher de commettre des actions téméraires & imprudentes. Ardent pour tous les amusemens de la jeunesse, & qui plus est, enclin à tous les vices de cet âge, il en

Darnly perd l'affection de la Reine.

1566. vint par dégrés à la négliger elle-même, & à ne la plus voir. C'eſt ce que ne pouvoit ſupporter une femme & une Reine. Plus elle s'étoit abaiſſée pour l'élever, plus cette conduite lui paroiſſoit indigne & criminelle, & le reſſentiment de ſa paſſion mépriſée agiſſoit avec une violence proportionnée à la force qu'avoit eu ſon amour. Au bout de quelques mois de mariage, commencerent leurs querelles domeſtiques. L'extravagante ambition de Darnly en fut la premiere cauſe. Au lieu d'être content de cet effort de pouvoir par lequel Marie lui avoit conféré le titre de Roi & l'avoit admis à partager le gouvernement avec elle, il demandoit *la Couronne matrimoniale* avec l'importunité la plus inſolente, & quoique Marie alléguât que cette conceſſion étoit au-deſſus de ſa puiſſance, & qu'il falloit avoir recours à l'autorité du Parlement pour l'obtenir, il manquoit, ou d'intelligence pour comprendre, ou de modération pour reçevoir une excuſe ſi légitime, & il continua de renouveller & de preſſer ſes indiſcrettes ſollicitations ſur cet objet.

Il ſoupçonna Rizio d'en être la cauſe. Rizio en qui le Roi avoit pris d'abord une grande confiance, ne s'étoit point

prêté à ses folies. Il avoit encouru ainsi la disgrace de Henri; & comme il étoit impossible que Marie témoignât à son mari la même affection qui avoit marqué les premiers & les seuls heureux jours de leur union, il imputoit cette froideur, non à sa propre conduite qui l'en rendoit si digne, mais aux insinuations de Rizio. Marie se comportoit malheureusement elle-même de maniere à justifier & à fortifier ces soupçons; elle traitoit cet Etranger avec familiarité, & lui donnoit dans sa confiance une part à laquelle il n'avoit aucune apparence de droit, ni par sa premiere condition, ni par l'emploi de Secrétaire qu'elle lui avoit donné. Il étoit perpétuellement avec elle, se mêloit de toutes les affaires, & étoit avec quelques autres Favoris le compagnon de tous ses amusemens particuliers. L'esprit altier de Darnly ne pût souffrir ce nouveau parvenu dans son chemin; & sans attendre aucun délai, sans être arrêté par aucun scrupule, il prit sur le champ la résolution de s'en défaire par la violence.

1565.

Rizio détesté par les amis des Nobles exilés.

Dans le même tems, mais par des motifs différens, il se tramoit une autre conspiration contre la vie de Rizio. Morton, Ruthven, Lindsay & Maitland

1566. en étoient les auteurs. Dans tous les troubles paſſés, il y avoit eu entre eux & Murray une étroite union, quoique dans le dernier ſoulevement ils l'euſſent abandonné pour différentes raiſons. Morton étoit allié de près à la famille d'Angus, & durant la minorité du Comte d'Angus actuel, il agiſſoit comme le Chef de la maiſon de Douglas. Ruthven avoit épouſé la tante du Roi; la femme de Lindſay étoit du même ſang; tous avoient concouru avec ardeur à faire réuſſir le mariage de la Reine qui faiſoit tant d'honneur à la maiſon de Douglas; & ils comptoient que ſous un Roi de leur propre ſang ils auroient le principal maniment des affaires. Maitland prévit avec ſa ſagacité ordinaire que la réſiſtance de Murray au mariage deviendroit dangereuſe & ſeroit inutile; mais qui que ce fût qui menât la Cour, il eſpéroit s'y rendre néceſſaire & important par ſon adreſſe & ſes talens. Ils furent tous également trompés dans leur attente. L'opiniâtreté du Roi le rendit incapable de recevoir des avis. La Reine obligée de ſe défier d'hommes qui avoient été ſi long-tems & ſi étroitement liés avec Murray, ſe livra entierement à

ces

ces Conseillers qui flattoient ses inclinations. Le retour de ce Seigneur & de ses Partisans étoit parconséquent le seul moyen de rendre à Morton, Maitland & leurs associés, l'ascendant qu'ils avoient perdu dans les conseils de la Reine. C'est pourquoi rien ne les mortifia davantage que de voit prendre à Marie le parti de traiter les exilés avec rigueur. Ils s'en prenoient à Rizio, qui après s'être engagé à soutenir Murray de tout son crédit, se trouvoit le plus ardent promoteur des mesures qu'on prenoit pour le perdre. Ce zèle officieux mit le comble à l'aversion qu'ils avoient déja pour lui, & leur suggéra des idées de vengeance qui ne s'accordoient point avec la justice, l'humanité & leur propre dignité. 1566.

Ils complotent de l'assassiner.

Tandis qu'ils méditoient sur leur projet, le Roi communiqua au Lord Ruthven sa résolution de se venger de Rizio, & lui demanda son secours & celui de ses amis pour l'exécution. Rien ne pouvoit leur être plus agréable que cette ouverture, ils virent d'un coup-d'œil tous les avantages qu'ils pouvoient recueillir de la jonction d'un pareil associé. Ils sentirent que leur vengeance particuliere contre Rizio passeroit pour

1566. un acte d'obéissance envers le Roi, & pour prix de la complaisance qu'ils auroient pour sa volonté, ils ne désespéroient pas d'obtenir le rétablissement de leurs amis bannis, & l'affermissement de la Religion Protestante.

Mais comme Henri n'étoit pas moins inconstant que téméraire, ils hésiterent pendant quelque tems & se déciderent à suspendre tout jusqu'à ce qu'ils eussent pris toutes les précautions possibles pour leur sureté. Cependant ils ne laisserent pas réfroidir la colere du Roi. Morton qui ne le cédoit à personne de ce siècle intriguant, dans tous les arts de l'insinuation & de l'adresse, se chargea de manier l'esprit du jeune Prince. Il le prit par sa passion dominante, l'ambition d'obtenir la couronne matrimoniale. Il lui représenta le crédit de Rizio sur la Reine, comme le principal & le seul obstacle au succès de sa demande. Ce mignon, dit-il, possede seul sa confiance, & par complaisance pour lui elle exclut ses sujets, sa noblesse, & son mari même de toute participation à ses conseils secrets. Il insinuoit, & peut-être le Roi le croyoit-il, que sous le voile d'une confiance purement politique, la Reine & Rizio pouvoient ca-

cher une familiarité d'une espece plus criminelle. (*a*) Lambition, la vengeance 1566.
& la jalousie, telles étoient les passions diverses & compliquées que Morton mit en jeu, & qui se déchaînerent dans le cœur du Roi avec une extrême furie.

(*a*) De tous les Historiens, Buchanam est le seul qui accuse ouvertement Marie d'un commerce criminel avec Rizio. 340, 344. Knox insinue légerement que le bruit s'en répandoit. 391. Melvil, dans une conversation avec la Reine, lui avoue qu'il est effrayé de ses familiarités avec Rizio, & qu'il est à craindre qu'elles ne soient mal interprétées. 110. Il paroît aussi, suivant le rapport de Melvil, & par les reproches qu'il fit à la Reine, que le Roi lui-même avoit accrédité ces soupçons. *Melvil*, 127. *Keith Append.* 123, 124. On voit encore, par le papier inseré dans l'appendix, n. XV, que les soupçons du Roi étoient très-forts. Mais d'un autre côté pour répondre à ces soupçons qui n'étoient fondés que sur des bruits, il est à propos d'observer que Raulet, secrétaire françois de la Reine avoit été renvoyé; que Rizio avoit été pourvu de cet office au mois de Décembre 1564. *Keith*, 268. & que ce fut cette place qui donna beaucoup de crédit à Rizio auprès de la Reine. *Melv.* 107. Darnly arriva en Ecosse environ deux mois après. *Keith*, 269. La Reine conçut aussi-tôt pour lui une passion qui portoit le caractere d'un amour véritable & sincere. Rizio encouragea cette passion, & employa tout son crédit pour faire réussir le mariage. *Melv.* 111. La passion de la Reine se soutint quelques mois après le mariage, & sa grossesse en donna bientôt des preuves. Par le détail de ces circonstances, il paroît presqu'impossible que la Reine pût en même-tems entretenir un commerce criminel avec Rizio, à moins qu'on ne veuille la regarder comme une femme absolument abandonnée. Mais la preuve la plus assurée de l'innocence de la Reine, c'est le silence de Randolph Résident d'Angleterre, homme très-disposé à relever toutes les fautes de Marie, & même à les aggraver, & qui cependant ne donne pas une seule fois à entendre que la confiance qu'elle avoit en Rizio cachât rien de criminel.

1566.

L'impatience de ce Prince ne souffroit plus de retardement, & il menaçoit de faire le coup de sa propre main. A la fin les préliminaires furent reglés de part & d'autres, & on convint des articles pour la sureté réciproque. Le Roi promit d'empêcher la proscription des Lords bannis, de consentir à leur retour en Ecosse, d'obtenir pour eux une ample abolition de leurs crimes, & de soutenir de tout son pouvoir la Religion actuellement établie dans le Royaume. De leur côté ils s'engagerent à faire tout ce qui dépendroit d'eux pour procurer la Couronne matrimoniale à Henri, pour assurer son droit de succession en cas que la Reine vint à manquer, s'obligeant de défendre ce droit de toute leur force contre quiconque oseroit le disputer; & en cas que Rizio ou quelqu'autre fût tué dans l'entreprise, le Roi promettoit de s'en avouer l'auteur & de protéger ceux qui s'y étoient embarqués.

Ils commettent ce crime dans le Palais de la Reine.

Il ne restoit plus qu'à concerter le plan de l'opération, à choisir les acteurs & à leur assigner leurs rôles dans l'exécution de ce détestable crime. Ici chaque circonstance peint & caractérise les mœurs & les hommes de ce siecle, &

nous remplit d'horreur pour les uns comme pour les autres. La chambre à coucher de la Reine fut le lieu choisi pour commettre ce forfait. Quoique Marie fût dans le sixieme mois de sa grossesse & qu'on pût mettre la main sur Rizio sans aucune difficulté dans un autre endroit ; le Roi préféra celui-là pour jouir du plaisir barbare de faire à Rizio des reproches en face de la Reine. Le Comte de Morton, grand Chancelier du Royaume, se chargea de conduire une entreprise concertée au mépris de toutes les loix dont il étoit le gardien par état. Le Lord Ruthwen qui avoit été retenu dans son lit depuis trois mois par une maladie dangereuse & qui étoit encore si foible qu'à peine pouvoit-il marcher & supporter le poids de ses armes, fut chargé de porter le coup, & tandis qu'il avoit besoin d'être soutenu par deux hommes, il se mit en chemin pour aller commettre un assassinat sous les yeux même de sa Souveraine. 1566.

Le 9 de Mars, Morton entra dans la cour du Palais avec cent soixante hommes, & sans bruit, sans résistance, il se saisit de toutes les portes. La Reine étoit à souper avec la Comtesse d'Ar-

1566. gyll, Rizio & quelques Domeſtiques, lorſque le Roi entra ſubitement par un paſſage détourné dans ſon appartement. Derriere lui étoit Ruthven armé de pied en cap, avec cet air have & effrayant qu'une longue maladie lui avoit donné. Trois ou quatre de ſes complices les plus affidés venoient après. Une apparition ſi extraordinaire allarma tous ceux qui étoient préſens. Rizio conçut tout de ſuite qu'il étoit la victime qu'on vouloit frapper; & dans la plus grande conſternation il ſe retira derriere la Reine qu'il ſaiſit, eſpérant que le reſpect dû à ſa perſonne pourroit le ſauver. Les conjurés s'étoient trop avancés pour être arrêtés par aucune conſidération de ce genre. Une multitude de gens armés fondit dans la chambre, Ruthven tira ſon poignard, & d'un air & d'un ton furieux il commanda à Rizio de quitter une place dont il étoit indigne & qu'il avoit trop long-tems occupé. Marie employa les larmes, les prieres & les menaces pour ſauver ſon Favori; mais malgré tous ſes efforts on l'arracha de force d'auprès d'elle, & avant qu'on pût le traîner dans l'appartement voiſin, la rage de ſes ennemis termina ſa vie en le perçant de cinquante-ſix coups.

Athol, Huntly, Bothwel & d'autres confidens de la Reine qui logeoient dans le Palais furent allarmés du tumulte & tremblerent pour eux mêmes; mais, soit qu'on n'eût pas dessein de leur faire violence, soit que les conspirateurs n'osassent pas répandre le plus noble sang du Royaume, de la même maniere illégale dont ils avoient hasardé d'ôter la vie à un étranger, on en laissa aller quelques-uns, & les autres s'échapperent. 1566.

Cependant les conspirateurs prirent possession du Palais & garderent étroitement la Reine. Le Roi publia une proclamation portant défense au Parlement de s'assembler au jour indiqué, & il prit des mesures pour prévenir tout mouvement dans la ville. Murray, Rothes & leurs Partisans, instruits de tout ce qu'on avoit machiné contre Rizio, arriverent à Edimbourg le lendemain au soir. Murray fut reçu gracieusement du Roi & de la Reine; du premier, à cause des articles convenus entre eux; de la derniere, parce qu'elle espéroit qu'en le traitant bien elle l'engageroit à ne pas prendre parti avec les meurtriers de Rizio. Elle sentoit & redoutoit encore leur pouvoir, & l'in-

Ils tiennent la Reine enfermée.

1566.

sulte qu'ils avoient faite à son autorité, & même à sa personne passoit de si loin tout ce qu'elle pouvoit imputer de crimes à Murray, que pour décharger sa vengeance sur eux, elle désiroit extrêmement de se reconcilier avec lui; mais comme ils avoient hasardé leurs vies pour lui, la reconnoissance l'obligeoit de travailler à les sauver. La Reine qui n'avoit guères la liberté du choix se laissa persuader d'admettre Morton & Ruthven en sa présence, & de leur promettre leur pardon dans les termes qu'ils jugeroient nécessaires à leur propre sureté.

Mais elle gagne le Roi & s'échappe.

Le Roi de son côté restoit étonné de l'audace & du succès de son entreprise & ne savoit quel parti prendre. La Reine s'apperçut de son irrésolution, & elle employa toute son adresse pour le détacher de ses nouveaux associés. Les remords qu'il sentoit de l'outrage qu'il avoit fait à une si illustre bienfaitrice le rendirent extraordinairement facile & complaisant. Malgré tous les avis qu'il recevoit de se méfier des artifices de la Reine, il consentit à renvoyer les gardes que les conjurés avoient mis autour d'elle. Et dès la nuit même il partit secretement avec elle,

suivi de trois personnes seulement, & ils se retirerent à Dumbard. Ils avoient communiqué le projet de leur fuite à Huntly & à Bothwel, qui les joignirent aussi-tôt avec plusieurs autres Nobles. Bothwel avoit ses biens dans ce canton du Royaume, & ses vassaux vinrent le trouver en si grand nombre que la Reine fut bientôt en état de braver les conjurés. 1566. 11 Mars.

Cette fuite soudaine les jetta dans une consternation inexprimable. Ils avoient obtenu une promesse de pardon; mais il paroissoit par la conduite de la Reine qu'en la leur faisant elle n'avoit cherché qu'à les amuser & à gagner du tems. Ils se hasarderent néanmoins à en demander l'accomplissement, mais celui qu'ils chargerent de ce message fut détenu prisonnier, & la Reine s'avançant vers Edimbourg à la tête de huit mille hommes, prit le plus haut ton du ressentiment & de la vengeance. Elle eut en même-tems l'adresse de séparer Murray & ses associés, des conspirateurs contre Rizio. Voyant que cette union des deux partis formeroit une ligue formidable pour la Couronne, elle marqua beaucoup de disposition à recevoir le premier en grace, & à l'égard du dernier

1566. elle se montra inexorable. Murray & ses adhérens n'étoient pas moins disposés à accepter leur pardon aux conditions qu'elle voudroit; les conspirateurs dénués ainsi de toute ressource, & incapables de résister, s'enfuirent précipitamment à Newcastle, & changerent de situation avec Murray & son parti qui avoient quitté ce lieu quelques jours auparavant.

12 Mars Les conspirateurs se sauvent en Angleterre.

Jamais homme de la prudence & même de l'habileté de Morton ne s'engagea dans une plus malheureuse affaire. Bassement délaissé par le Roi qui nioit dans des proclamations publiques avoir eu connoissance de la conspiration, & abandonné lâchement par Murray & son parti, il fut obligé de fuir de son pays natal, de quitter la premiere charge & de renoncer à une des plus grandes fortunes du Royaume.

Marie de retour à Edimbourg il procéda selon toute la rigueur des loix contre ceux qui étoient impliqués dans le meurtre de Rizio; mais il faut remarquer, à la louange de la clémence de la Reine, qu'il n'y eut que deux personnes de suppliciées pour ce crime, & encore n'étoient-elles point d'un rang distingué.

1566.

Il y a dans cette conſpiration une circonſtance qui, quoiqu'elle en ſoit un peu détachée, ne doit pas être oubliée. Le véritable but de la confédération entre le Roi & les conſpirateurs étoit l'aſſaſſinat de Rizio ; cependant la conſervation de l'Egliſe réformée étoit un des plus importants articles, & les mêmes hommes qui ſe préparoient à violer un des premiers devoirs de la morale, affectoient dans le même-tems les plus grands égards pour la Religion. L'hiſtoire rapporte les extravagances de l'eſprit humain, ſans prétendre les juſtifier, ni même en rendre raiſon ; & réglant ſes opinions ſur les loix éternelles & immuables de la juſtice & de la vertu, elle expoſe ces ſortes d'inconſéquences comme des traits qui caractériſent le ſiecle qu'elle décrit & qui peuvent ſervir à l'inſtruction de la poſtérité.

Raiſons pourquoi les aſſaſſinats furent ſi fréquens dans ce ſiecle.

Comme c'eſt ici le ſecond exemple que nous ayons rencontré d'un aſſaſſinat prémédité, & qu'il s'en préſentera pluſieurs autres dans la ſuite, les cauſes d'une pratique ſi révoltante pour l'humanité méritent que nous y donnions une attention particuliere. Le reſſentiment eſt une des plus fortes paſſions

1566. du cœur humain ; ce que cette passion demande naturellement est que la personne qui reçoit l'injure tire elle-même la vengeance qui lui est due. Cependant on ne pouvoit permettre l'exercice de ce droit naturel sans que la société fût détruite, & la punition n'auroit point connu de bornes dans sa rigueur ni dans sa durée. C'est pourquoi dès l'enfance de l'état social on ôta le glaive des mains de tout offensé pour le remettre au Magistrat. Tandis que les loix se proposoient de restraindre le principe de la vengeance, elles ne firent d'abord que le fortifier. La premiere & la plus simple punition des crimes fut la peine du Talion. L'aggresseur perdit membre pour membre, vie pour vie. A la rigueur de cette premiere institution, succéda une compensation pécuniaire pour la personne offensée. Dans ces deux cas la satisfaction de la vengeance particuliere étoit l'objet de la loi, & celui qui souffroit le dommage étoit le seul qui eût le droit de poursuivre, d'exiger ou de remettre la peine. Les loix en laissant ainsi une libre carriere au ressentiment d'une partie ne négligeoient pas les intérêts de l'autre. Si la preuve du crime n'étoit pas complette, ou que

celui auquel il étoit imputé se crût injustement accusé, il avoit droit d'appeller son adversaire en duel, & en obtenant la victoire il vengeoit son honneur. Dans presque toutes les causes importantes, civiles ou criminelles on avoit recours à la voie des armes pour défendre l'innocence ou la propriété des parties. La justice avoit rarement occasion de faire usage de sa balance; toutes les contestations étoient décidées à la pointe de l'épée. Ces moyens n'avoient fait malheureusement qu'augmenter la passion & la nécessité de se venger. Les hommes s'étoient accoutumés à voir couler le sang, non-seulement dans les tems de guerre, mais en pleine paix; & cette cause combinée avec d'autres leur avoit fait contracter une férocité surprenante de mœurs & de caractere. Cette férocité cependant mit dans la nécessité de décréditer l'épreuve par le duel, d'abolir les compensations pécuniaires en matieres criminelles, & de songer à quelque voie plus douce pour terminer les différens concernant les droits civils, on décerna des peines plus séveres contre les crimes, & les réglemens touchant les propriétés furent plus fixes. Les Princes, à qui il appartenoit

1566.

d'infliger les uns & de faire exécuter
1566. les autres, avoient peu de pouvoir. Les grands qui étoient coupables méprisoient leur autorité & les petits se mettoient à couvert sous la jurisdiction de ceux dont ils espéroient que la protection leur procureroit l'impunité. L'administration de la justice étoit extrêmement foible & lente. Une tentative pour punir les crimes d'un Chef ou mêmes de ses Vassaux, excitoit souvent des révoltes & des guerres civiles. La marche tardive des procédures étoit extrêmement odieuse à des Nobles altiers & indépendans, parmi lesquels il subsistoit des causes de discorde multipliées & incroyables; ils qui étoient prompts à discerner une injure & impatients de s'en venger; ils regardoient comme une infamie de céder à un ennemi, & comme une lâcheté de lui pardonner, ils qui considéroient le droit de punir ceux qui les avoient offensés, comme un privilége de la Noblesse & une marque de son indépendance. Le sang de leur adversaire étoit selon eux la seule chose qui pût laver un affront. S'il n'étoit pas répandu, leur vengeance étoit imparfaite, leur courage devenoit suspect, & il restoit une tache à leur

honneur. Cette vengeance que la main impuissante du Magistrat n'étoit pas en état d'exercer, ils pouvoient l'exécuter aisément. Sous d'aussi foibles gouvernemens, les hommes s'arrogeoient, comme dans l'état de nature, le droit de juger & de redresser leurs propres griefs. C'est ainsi que l'assassinat, de tous les crimes le plus destructif de la société, parvint non-seulement à être permis, mais à passer pour honorable. 1566.

L'histoire de l'Europe, durant les quatorzieme & quinzieme siecles, est pleine d'affreux exemples de ce crime qui régnoit principalement parmi les François & les Ecossois entre lesquels il y avoit alors une correspondance étroite & une ressemblance étonnante dans le caractere national. En 1407 le frere du Roi fut assassiné publiquement dans les rues de Paris, & au lieu de punir une action si horrible, on permit à un Avocat fameux de plaider pour la défendre devant les Pairs de France & de soutenir ouvertement qu'elle n'avoit rien que de légitime. En 1417, il fallut toute l'éloquence & l'autorité du fameux Gerson, pour obtenir du Concile de Constance qu'il condamnât

1566. cette proposition; (a) » qu'il y a certain » cas où l'assassinat est une vertu plus » méritoire dans un Chevalier que dans

(a) M. Robertson n'est pas tout à fait exact dans cette citation, & son traducteur l'a été infiniment moins. La proposition de J. Petit telle qu'on la voit dans Gerson, tome V de l'édition d'Anvers 1706, col. 9 est conçue en ces termes : » Il est plus méritoire, honorable & » licite qu'icelui tyran soit occis par un des parens du » Roi que par un etranger qui ne seroit point du sang » royal, & par un Duc que par un Comte; & par un » Comte que par un Baron, & par un Baron que par « un simple Chevalier, & par un simple Chevalier que » par un simple homme «. C'étoit le cas où J. Petit pretendoit que s'étoient trouvés le Duc Bourgogne, & à proportion de leur rang tous les autres sujets par rapport au Duc d'Orléans qui étoit ce tyran, & qu'il étoit permis & louable de tuer ou faire tuer, parce qu'il avoit *machiné contre le salut corporel* de Charles VI son frere & son souverain, & que d'ailleurs il étoit trop puissant pour qu'on en fit justice autrement.

Il ne s'agit pas dans cette proposition d'assassinat commis directement ou indirectement par un Roi; comme l'emporte le texte de M. Robertson; quoiqu'à raisonner conséquemment selon la doctrine de J. Petit un Souverain ait le droit de faire poignarder un sujet coupable de lèze-Majesté quand les loix & la force lui manquent pour le punir autrement. Mais il s'agit encore moins d'assassinat commis sur la personne d'un Roi, d'un Chevalier, d'un Ecuyer, comme porte la traduction qui s'éloigne également du sens de J. Petit & du sens de son original.

Pour justifier le meurtre du Duc d'Orléans, J. Petit fit ce que l'aveuglement de la passion, l'intérêt, la flatterie suggerent dans mille occasions. Il mit le fait en principe, il en prit les circonstances vraies ou fausses qu'il crut pouvoir tourner à l'avantage du Duc de Bourgogne, il les généralisa & prouva ainsi tout ce qu'il voulut. Mais ces circonstances ne le menoient pas à à comprendre les Rois parmi ceux qui pouvoient être dans le cas d'assassiner légitimement, c'est pourquoi il

» un Ecuyer, & dans un Roi que dans » un Chevalier «. Le nombre des personnes éminentes qui furent assassinées en France & en Ecosse, pour des querelles particulieres, ou politiques, ou religieuses est presque incroyable. Lors même que les causes qui donnerent naissance à cette coutume barbare eurent cessé; lorsque la jurisdiction des Magistrats & l'autorité des loix furent mieux établies, & devinrent plus générales; lorsque les progrès des lettres & de la philosophie eûrent poli les mœurs & humanisé les esprits, ce crime ne laissa point de continuer jusqu'a un certain point. Il ne disparut en France que vers la fin du dix-septieme siecle. La vigueur que l'autorité royale acquit par l'avénement de Jacques VI au trône d'Angleterre paroît l'avoir étouffé en Ecosse. 1566.

C'est une chose remarquable que l'influence d'une coutume nationale sur l'entendement & sur le cœur, influence qui va jusqu'à pervertir & éteindre les notions morales de la plus grande im-

ne poussa pas la gradation jusqu'à eux, comme il l'eût fait sans doute s'il avoit eu à défendre la Saint Barthélemy ou l'assassinat du Duc de Guise.

1566. portance. Les auteurs de ces siecles sont parfaitement imbus des sentimens de leurs contemporains sur l'assassinat ; & ceux qui avoient tout le loisir de réfléchir & de juger ne paroissent pas plus choqués de ce crime que ceux qui le commettoient dans la chaleur & l'impétuosité de la passion. Buchanam rapporte le meurtre de Beatoun & de Rizio sans marquer aucune de ces émotions qui sont naturelles à un homme, ni cette indignation qui convient à un Historien. Knox, dont l'ame étoit plus féroce & moins civilisée, parle de la mort de Beatoun & du Duc de Guise, non-seulement sans y trouver à redire, mais avec les plus grands transports de joie. D'un autre côté l'Evêque de Ross fait mention du meurtre du Comte de Murray avec un certain dégré d'applaudissement. Blackwood s'appésantit sur cet événement avec le triomphe le plus indécent, & l'attribue directement au doigt de Dieu. Le Lord Buthven, le principal acteur dans la conjuration contre Rizio en écrivit une relation peu de tems avant de mourir, & dans toute sa longue narration l'on ne voit pas la plus petite marque de regret, ni le moindre symptôme de remord pour

un crime qui n'eſt pas moins déshonorant que barbare. Morton auſſi coupable n'en eut pas davantage, & dans ſes derniers moments, ni lui ni les Miniſtres qui l'aſſiſtoient ne ſemblent avoir cru qu'il y eût dans cette action matiere à repentir. Il parla même alors du *meurtre de David* auſſi froidement que ſi c'eût été une action innocente ou même louable. Les vices d'un autre ſiecle nous étonnent & nous révoltent. Les vices du nôtre nous deviennent familiers & excitent peu d'horreur ; mais repaſſons de cette digreſſion à la ſuite de l'hiſtoire. 1566.

Le charme qui avoit d'abord attaché la Reine à Darnly, & qui les avoit tenus quelque tems dans une heureuſe union ſe trouvoit totalement diſſipé, & l'amour ne couvrant plus de ſon voile les vices & les folies de l'époux, Marie les vit dans toute leur étendue & leur difformité. Quoique Henri publiât une proclamation où il déſavouoit qu'il eût eu connoiſſance de la conſpiration contre Rizio, la Reine étoit pleinement convaincue qu'il avoit non-ſeulement part au complot, mais encore à l'exécution de ce crime odieux, puiſqu'elle l'avoit vu dans ſon appartement à la

La haine de la Reine contre Darnly augmente.

tête des assassins. Ce pouvoir qu'elle lui avoit donné avec une tendresse libérale & confiante, il l'avoit employé à insulter à son autorité, à limiter sa prérogative & à mettre jusqu'à sa personne en danger. Il n'est point de femme qui eût pu souffrir ou pardonner un pareil outrage. De froides civilités, une méfiance secrete, de fréquentes querelles succéderent à leurs premiers transports d'affection & de confiance. Les bienfaits de Marie ne passerent plus par ses mains. La foule des courtisans cessa de rechercher sa protection qu'ils trouvoient du plus foible secours. Parmi les Nobles quelques-uns craignoient son caractere furieux, d'autres se plaignoient de sa perfidie; tous méprisoient la foiblesse de son esprit & l'inconstance de son cœur. Les peuples mêmes remarquoient dans sa conduite certaines irrégularités peu séantes à la dignité royale. Adonné à l'yvrognerie, au-delà de ce que comportoient les mœurs de ce siecle, & se livrant à des passions déréglées que la licence même de la jeunesse ne pouvoit excuser, il irrita la Reine par ses déportemens indécents, jusqu'à lui faire répandre des larmes en public & en secret. Son aversion pour lui s'accrut

1566.

de jour en jour & ne pouvoit plus se cacher. Il s'absentoit souvent de la Cour, y paroissoit avec peu d'éclat & n'y avoit aucun crédit. Ceux qui tâchoient de plaire à la Reine, ceux qui favorisoient Morton & ses associés, ou ceux qui étoient attachés à la maison d'Hamilton le fuyoient tous également. On le laissoit presque seul dans un abandon qui tenoit du mépris & qui n'excitoit la compassion de personne. 1566.

Origine de la faveur de Bothwell.

Vers ce tems un nouveau favori se mit en grand crédit chez la Reine & gagna bientôt sur son cœur un ascendant qui enhardit son génie entreprenant à former des projets qui lui devinrent funestes à lui-même, & qui occasionnerent dans la suite tous les malheurs de Marie. Ce favori étoit Jean Hepburn, Comte de Botwell, Chef d'une ancienne famille, & l'un des premiers Seigneurs du Royaume, par l'étendue de ses possessions & le nombre de ses Vassaux; nul homme n'eût une ambition plus audacieuse que Bothwell, & ne se servit d'expédients plus hardis & plus singuliers pour arriver au pouvoir. Lorsque presque tous les gens de distinction dans le Royaume, soit Catholiques, soit Protestans, se joignirent

1566. à la Congrégation pour s'oppoſer aux uſurpations des François ſur les libertés de la Nation, il ſe mit du côté de la Reine Régénte & agit pour elle avec vigueur. Les ſuccès des armes de la Congrégation l'ayant obligé de ſe retirer en France, la Reine le prit à ſon ſervice, & il ne la quitta point juſqu'à ce qu'elle revint en Ecoſſe. Depuis ce tems, il tint toujours à l'égard de Marie une conduite ſingulierement fidele, & au milieu des changemens de faction, nous ne le voyons gueres prendre un parti qui pût lui déplaire. Quand les procédés de Murray, par rapport au mariage de la Reine, donnerent de l'ombrage à cette Princeſſe, elle rappella Bothwel de l'exil où elle ne l'avoit envoyé qu'à regret; elle regarda ſon zèle & ſon habileté comme les plus fermes appuis de ſon autorité. Quand les conſpirateurs contre Rizio ſe ſaiſirent d'elle, c'eſt à lui qu'elle fut principalement redevable de ſa liberté, & il la ſervit en cette occaſion avec tant de fidélité & de bonheur, qu'il fit une profonde impreſſion ſur ſon eſprit, & augmenta de beaucoup la confiance qu'elle avoit en lui. Sa reconnoiſſance le combla de marques de bonté. Elle

lui donna les places les plus utiles, & ne fit rien d'important sans son avis. Il confirma & fortifia par sa complaisance & son assiduité ces favorables dispositions de la Reine, & il se fraya insensiblement le chemin vers ce vaste projet que son ambition démesurée avoit peut-être déja conçu, & dont il vint à bout malgré une multitude d'obstacles & au prix d'un grand nombre de crimes. 1566.

La Reine étoit près d'accoucher. Comme son Palais n'étoit défendu que par une foible garde, il paroissoit imprudent d'exposer sa personne dans ces momens aux insultes qu'elle pouvoit recevoir dans un Royaume déchiré par des factions & prêt à se mutiner : c'est pourquoi le Conseil privé fut d'avis qu'elle fixât sa résidence au château d'Edimbourg qui étoit la meilleure forteresse du Royaume & le lieu le plus propre à la mettre en sûreté. Pour s'y mettre encore davantage, Marie s'efforça d'éteindre les haines domestiques de quelques-uns des principaux Nobles; Murray, Argyll étoient aigris contre Huntly & Bothwell, par des injures réciproques & répétées. La Reine, par son autorié & ses prieres, les amena à se reconcilier & a donner leur parole que leurs

discordes seroient ensevelies dans un
1566. éternel oubli. Elle avoit cette reconciliation si fort à cœur, qu'elle en fit la condition à laquelle Murray rentreroit en faveur.

Marie accoucha le 19 Juin de Jacques son fils unique, Prince dont la naissance fut heureuse pour toute l'Isle, & malheureuse pour sa mere seule. Son avénement au trône d'Angleterre unit les deux Royaumes divisés en une puissante Monarchie, & établit le pouvoir de la grande Bretagne sur un fondement solide, tandis que la rigueur du sort de Marie l'ayant de bonne heure séparée de son fils, elle fut même privée de goûter ces momens de joie, ces instans de tendresse & d'épanchement qui remplissent le cœur d'une mere.

Melvil fut aussi-tôt dépêché à Londres pour y porter la nouvelle de cet événement. Elisabeth en fut d'abord frappée si sensiblement, que l'avantage & la supériorité qui résultoient pour sa rivale de la naissance d'un fils lui arracherent des larmes. Cependant avant d'admettre Melvil à son audience, elle avoit si bien repris l'empire sur elle-même, quelle le reçut, non-seulement avec douceur, mais avec une gaité extraordinaire,

traordinaire, & qu'elle accepta volontiers l'invitation que lui faisoit Marie d'être la maraine de son fils. 1566.

Marie qui aimoit la splendeur & la magnificence, résolut de célébrer en grande pompe le Baptême du jeune Prince, & pour cet effet elle envoya de pareilles invitations au Roi de France & au Duc de Savoye, l'oncle de son premier mari.

La Reine relevée de ses couches ne fit voir aucun retour de tendresse pour le Roi. La mort de Rizio & la protection qu'il avoit donnée à une action si insolente & si criminelle ne sortoient point de sa mémoire. Elle étoit souvent rêveuse & abbattue. Quoiqu'Henri se trouvât quelques fois à la Cour & l'accompagnât dans ses voyages en différentes parties du Royaume; peu respecté des Nobles, il étoit traité par elle avec la plus grande réserve, & elle ne souffroit pas qu'il eut la moindre autorité. La rupture entre eux se manifesta de plus en plus. On tenta de les reconcilier, & Castelnau, Ambassadeur de France y travailla le plus, mais on trouva qu'après une aliénation de sentimens caractérisée, il étoit malaisé de serrer de nouveau le nœud conjugal;

1566. & quoiqu'il gagnât enfin ſur le Roi & ſur la Reine de paſſer des nuits enſemble, il eſt très-probable que cette apparence d'union ne fut pas ſincere, & il eſt certain qu'elle ne dura gueres.

Son attachement pour Bothwell ſe fortifie.

Pendant tout ce tems Bothwell étoit le premier confident de la Reine, il n'y avoit point d'affaire conclue, point de grace accordée ſans ſa participation. Si nous pouvons en croire les Hiſtoriens contemporains, en acquérant cet aſcendant ſur ſes conſeils, il ne gagnoit pas moins d'empire ſur ſon cœur. Mais il n'eſt pas aiſé de déterminer préciſément le tems où l'ambition de ce Lord ſe permit de ſubſtituer les ſentimens d'un amant à ceux de la ſoumiſſion & du reſpect qu'un ſujet doit à ſa Souveraine, ou de ſavoir au juſte quand Marie, au lieu de la reconnoiſſance pour la fidélité des ſervices de ce Lord, ſentit naître dans ſon cœur une paſſion d'un autre genre. Ces commencemens délicats à ſaiſir dans la marche de nos paſſions ne peuvent être apperçus que par ceux qui approchent de près les perſonnes intéreſſées & qui ont aſſez de ſang froid & de pénétration pour obſerver les ſecretes opérations du cœur. Knox & Buchanan étoient privés de

ces avantages. Leur condition n'étoit pas assez relevée pour leur donner un accès libre auprès de la Reine & de son Favori. De plus l'ardeur de leur zèle & la violence de leurs préjugés les jettent souvent dans des opinions téméraires, précipitées & inexactes. C'est par les effets de cette passion mutuelle, plutôt que par ce que ces deux auteurs en disent que les nouveaux Historiens doivent en juger. 1566.

Quelque hazardeux que puisse paroître le projet de Bothwell de gagner le cœur de la Reine, il fut formé & suivi dans des circonstances très-favorables. Marie étoit jeune & faite pour plaire. Elle étoit sensible & capable de pousser la tendresse aussi loin qu'elle peut aller. Elle avoit placé son amour sur un indigne objet qui la payoit d'ingratitude & la traitoit avec négligence, avec insolence & avec brutalité même; elle sentoit tout cela & en étoit outrée. Dans cette situation il étoit presqu'impossible qu'un cœur de la trempe de celui de Marie ne se laissât pas toucher par l'attention & la complaisance d'un homme qui avoit soutenu son autorité & défendu sa personne, qui entroit dans toutes

1566.

ſes vues, qui flattoit toutes ſes paſſions, qui épioit & mettoit à profit toutes les occaſions d'arriver par la reconnoiſſance, à des ſentimens encore plus tendres.

Le Roi prend la réſolution de quitter l'Ecoſſe.

L'eſprit altier de Darnly nourri dans la flatterie & accoutumé à commander, ne put ſupporter le mépris où il étoit tombé & l'état de nullité où il ſe voyoit réduit. Dans un pays où il étoit univerſellement haï & mépriſé, il ne pouvoit jamais eſpérer de former un parti qui ſecondât les entrepriſes qu'il avoit pu faire pour recouvrer le pouvoir. C'eſt d'après cela qu'il s'adreſſa au Pape & aux Rois de France & d'Eſpagne, auxquels il fit beaucoup de proteſtation de ſon zele pour la religion catholique, & des plaintes ameres ſur ce que la Reine en négligeoit les intérêts ; & auſſitôt après il prit la réſolution également bizarre & déſeſpérée de s'embarquer ſur un vaiſſeau dont il s'étoit pourvu, & de s'enfuir en pays étranger. Il eſt preſqu'impoſſible de former aucune conjecture ſatisfaiſante ſur les motifs qui déterminerent à une démarche ſi extraordinaire cet eſprit capricieux & déréglé. Peut-être eſpéroit-il que s'é-

tant fait valoir auprès des Princes catholiques du continent par son zele pour la religion, ils employeroient leur crédit pour le réintégrer dans la possession du pouvoir qu'il avoit perdu. peut-être n'avoit-il d'autre vue que de mieux supporter sa disgrace parmi des étrangers qui n'avoient pas été témoins de sa prospérité. 1566.

Il communiqua son dessein à le Croc, Ambassadeur de France, & à son pere le comte de Lennox, qui s'efforcerent tous deux, mais inutilement, de l'en détourner. Lennox qui, selon toute apparence, avoit perdu, comme son fils la confiance de la Reine, & qui alors paroissoit rarement à la Cour, écrivit sur le champ à cette Princesse pour lui faire part de la chose. Henri qui ayant refusé d'accompagner la Reine de Stirling à Edimbourg, étoit aussi absent de la cour, il arriva cependant le même jour que la Reine reçut la nouvelle de la fuite qu'il méditoit. Mais Il de plus mauvaise humeur qu'à son ordinaire; & comme il faisoit difficulté d'entrer dans le palais à moins qu'on n'en fît sortir certains Lords qui accompagnoient la Reine, elle fut obligée d'aller le join- Sa conduite bizarre.

1566. dre au-delà des portes. A la fin il souffrit qu'elle le conduisît dans son appartement. Elle tâcha de tirer de lui la raison de l'étrange résolution qu'il avoit prise & de l'en dissuader; mais en dépit de tous les arguments & des prieres qu'elle employa, il demeura muet & inflexible, Le lendemain le Conseil privé, par les ordres de la Reine, lui fit de pareilles remontrances avec aussi peu de succès. Persistant dans sa mauvaise humeur & son entêtement, il ne daigna entrer dans aucune explication sur les motifs de sa conduite, ni donner le moindre signe qu'il voulût changer d'avis. En quittant l'appartement il se tourna vers la Reine & lui dit, qu'elle ne le verroit de longtems. Quelques jours après il écrivit à Marie & lui donna deux raisons de son mécontentement; la premiere, qu'il n'avoit plus aucune part à sa confiance, & qu'elle lui avoit retiré tout pouvoir; la seconde, qu'à son exemple la Noblesse le traitoit ouvertement avec si peu d'égards qu'il ne patoissoit plus nulle part avec l'éclat & la dignité d'un Roi.

Rien n'étoit plus mortifiant pour Marie que cette fuite projettée du

Roi qui auroit répandu dans toute l'Europe la honte de leurs querelles domestiques. La compassion pour un Monarque qu'on avoit regardé alors comme forcé de s'exiler par l'abandon & les mauvais traitemens de sa femme, pouvoit disposer le monde à juger défavorablement pour elle des causes de leur discorde. En conséquence, pour prévenir l'esprit de ses alliés & mettre sa réputation à couvert de tout le blâme dont il pouvoit se faire que Darnly voulut la charger, son Conseil privé instruisit le Roi & la Reine mere de France de tout ce qui se passoit. Ce récit est fait avec beaucoup d'art, & met la conduite de Marie dans le point de vue le plus avantageux. 1566.

Vers ce tems la licence des habitans des frontieres demandoit à être réprimée, & Marie voulant tenir une Cour de Justice à Jedburgh, les différens Comtés adjacens furent sommés de prendre les armes pour accompagner leur Souveraine, selon l'usage. Bothwel étoit alors Lieutenant ou gardien de toutes les marches, l'un des Offices les plus importans du Royaume, ordinairement partagé en trois gouvernemens, distincts que la faveur de

1566. la Reine avoit réunis sur sa tête. Pour montrer sa valeur & son autorité dans l'exercice de l'emploi qui lui étoit confié, il entreprit de se saisir d'une troupe de bandits qui se cachant dans les marais de Liddesdale, infestoient de-là tout le pays. Mais un de ces désespérés qu'il avoit saisi le blessa en divers endroits, de maniere que ses gens furent obligés de l'emporter au château de l'Hermitage. Marie y courut sur le champ avec une impatience qui marquoit fortement l'inquiétude d'une amante, mais qui ne convenoit gueres à la dignité d'une Reine (*a*). Trouvant Bothwell sans danger, elle

(*a*) L'Hermitage est à dix-huit milles de Jedbourg, & les chemins sont impraticables. La saison étoit fort avancée; il paroît que Bothwell ne fut point blessé dans un soulevement général des habitans des frontieres, mais dans un combat particulier occasionné par le désespoir d'un seul homme. On ne voit point que la Reine eût une grande suite lorsqu'elle fit cette course à l'Hermitage. Aucune opération militaire ne l'y appelloit, comme on a voulu le supposer. *Good. vol. I.* 304. Il auroit d'ailleurs été fort imprudent de risquer la personne de la Reine dans une expédition contre des brigands. Lorsqu'elle vit que Bothwell n'étoit point en danger, elle retourna sur le champ à Jedbourg. On n'entendit plus parler après de soulevement, & nous n'avons aucune preuve qu'il y ait eû alors des mutins qui se soient retirés en Angleterre. La raison que nous avons donnée de la conduite de la Reine est donc la seule qui puisse l'expliquer.

retourna le même jour à Jedburgh. 1566.
La fatigue de cette journée jointe au chagrin que lui avoit donné l'accident de Bothwell, la jetta le lendemain dans une violente fievre. On désespéra de sa vie ; mais sa jeunesse & la vigueur de sa constitution résisterent à la malignité de la maladie. Pendant qu'elle dura le Roi qui résidoit à Sterling ne vint pas une seule fois à Jedburgh. & lorsqu'il jugea ensuite à propos d'y paroître il y fut reçu si froidement qu'il n'eut pas envie d'y faire un long séjour. Marie reprit bientôt assez de forces pour se rendre à Dunbar par les frontieres de l'Est.

Pendant le séjour qu'elle y fit, elle tourna son attention du côté de l'Angleterre. Elisabeth malgré sa promesse & ses proclamations même ne souffroit pas seulement que Morton & ses associés restassent en Angleterre, elle les y engageoit. D'un autre côté Marie accordoit sa protection à plusieurs Anglois fugitifs. Chacune des deux Reines épioit les mouvemens qui se faisoient pour troubler le gouvernement de sa rivale.

Robert Melvil, Ambassadeur de

1566. Marie & ses émissaires intriguoient avec beaucoup d'activité & de succès. Nous pouvons attribuer en bonne partie à leurs pratiques l'esprit qui parut dans le Parlement d'Angleterre & qui excita cette tempête plus dangereuse pour la tranquillité domestique d'Elisabeth que tout autre évenement de son regne, & qui pour être appaisée, eut besoin de tout l'art & de toute la dextérité de cette Princesse.

Il y avoit huit ans qu'Elizabeth régnoit sans découvrir la moindre intention de se marier. Une violente maladie qu'elle venoit d'essuyer ayant mis sa vie en danger & allarmé la nation par la perspective de tous les malheurs qu'occasionne une succession douteuse & disputée, il y eut une proposition faite & reçue avidement par les deux chambres, de présenter une adresse à la Reine pour qu'elle prévînt un pareil danger à l'avenir, soit en déclarant qu'elle étoit résolue de se marier, soit en consentant à un acte qui établît l'ordre de la succession à la couronne. On prétendoit que son amour pour ses sujets, ce qu'elle devoit au public & l'intérêt de sa postérité ne l'invitoient pas simplement, mais l'o-

bligeoient à prendre un de ces partis.
Il n'étoit pas probable qu'elle choisît 1566.
le premier, vu l'aversion insurmontable qu'elle avoit toujours témoignée pour le mariage; & si elle adoptoit le second, il n'y avoit point de titre à la couronne qu'on pût mettre avec quelque apparence de justice en opposition avec celui de la Reine d'Écosse. Elisabeth avoit assez de pénétration pour voir les conséquences les plus éloignées qui résulteroient de cette proposition, & ce n'étoit pas sans la plus grande inquiétude qu'elle les voyoit. Marie en refusant si souvent de ratifier le traité d'Edimbourg, avoit montré clairement le dessein d'embrasser la premiere occasion de poursuivre son droit à la couronne d'Angleterre, & par ses négociations secretes elle s'étoit fait beaucoup de partisans de son titre. Tous les Catholiques romains souhaitoient ardemment qu'il fût reconnu. Sa douceur & son humanité avoient guéri les Protestans de la plupart des craintes qu'ils avoient conçues par raport à sa religion. La faction de la Cour qui envioit le crédit de Cécil & travailloit à lui ôter l'administration des affaires soutenoit les

1566. prétentions de la Reine d'Ecosse pour les contrecarrer. Tous les gens sages des deux nations désiroient l'union des deux royaumes, & la naissance du jeune Prince avoit été un gage qui assuroit la continuation de ce bonheur & qui en faisoit espérer la perpétuité.

5 Novembre. Perplexité d'Elisabeth à ce sujet.

Dans ces circonstances, & la nation étant aussi affectée, une déclaration parlementaire du droit de Marie eut fait grand tort à Elisabeth, tandis que l'état présent d'incertitude où étoit la succession, la laissoit en grande partie en son pouvoir. Son ressentiment seul pouvoit aller jusqu'à donner l'exclusion à quelqu'un des compétiteurs à la couronne; & jusque là cette considération avoit réprimé & tenu en respect l'ambition de la Reine d'Ecosse. Mais ce frein étant ôté par une reconnoissance légale de son titre, Marie se seroit trouvée en pleine liberté de suivre ses dangereux desseins & d'agir sans crainte & sans ménagement. Ses partisans méditoient déjà des projets de soulevemens en différentes parties du royaume, & un acte du Parlement qui auroit constaté les droits de la Princesse dont ils favorisoient les prétentions, eut été un signal pour

prendre les armes, & malgré les juſtes prétentions d'Eliſabeth à l'affection de ſes ſujets, il pouvoit ébranler le trône & le mettre en péril. 1566.

Tandis qu'on délibéroit ſur cette matiere dans les deux chambres, Marie en reçut l'avis de Melvil ſon ambaſſadeur. Comme ſa cauſe ne manquoit point de partiſans parmi ceux mêmes qui approchoient de près la perſonne d'Eliſabeth, elle tâcha de cultiver la diſpoſition qu'on montroit à établir le droit de ſucceſſion en ſa faveur, en écrivant une lettre aux Membres du Conſeil privé d'Angleterre. Elle y marquoit de la reconnoiſſance pour l'amitié d'Eliſabeth, qu'elle attribuoit principalement aux bons offices qu'ils lui rendoient auprès de leur Souveraine. Elle déclaroit ſa réſolution de vivre à jamais en bonne intelligence avec l'Angleterre, ſans preſſer ni pourſuivre ſes prétentions à la couronne, au de-là de ce qui ſeroit agréable à la Reine. Mais en même tems, comme ſon droit de ſucceſſion étoit indubitable, elle eſpéroit qu'on l'examineroit avec équité, & qu'on en jugeroit avec impartialité. Les Nobles qui étoient à ſa Cour

1566. écrivirent dans le même esprit au Conseil privé d'Angleterre. L'art avec lequel Marie fit écrire ces lettres pouvoit ne les faire regarder que comme une expression de sa reconnoissance & de celle de ses sujets envers Elisabeth, mais une démarche aussi extraordinaire que celle d'un Prince qui entre publiquement en correspondance avec le Conseil privé d'un autre Souverain, pouvoit passer pour une intention d'encourager l'esprit d'inquiétude qui gagnoit déjà chez les Anglois. Aussi paroit-il qu'Elisabeth ne l'envisageoit pas autrement. Mais la disposition de son peuple l'obligeant de traiter Marie avec beaucoup de décence & son titre avec beaucoup d'égards, elle ne lui en parla jamais que dans les termes les plus doux.

Elisabeth flatte & gagne son Parlement.

Rien n'est pourtant plus capable de mortifier plus cruellement une Princesse du caractere d'Elisabeth que les sentimens qui s'étoient manifestés en cette occasion dans les deux chambres du Parlement. Elle mit en jeu tous les ressorts de sa politique pour faire tomber ou éluder la proposition. Après avoir laissé d'abord évaporer la premiere chaleur de leur zele, elle man-

da un certain nombre de membres de chaque chambre. Elle les flata & les caressa ; se porta à des menaces qu'elle entremêla de promesses, elle remit les subsides qui lui étoient dûs, & refusa ceux qui lui étoient offerts ; enfin elle vint à bout de faire renvoyer cette proposition redoutable à une autre session. Heureusement pour elle la conduite de la Reine d'Ecosse & les malheurs qui lui arriverent empêcherent qu'il en fût question dans les Parlements suivans.

1566.

Cependant pour se conserver la réputation d'impartialité & ne pas pousser Marie à prendre un parti désespéré, elle fit mettre à la tour un nommé Tornton pour avoir publié quelque écrit contre la Branche d'Ecosse, & marqua son mécontentement à un membre de la chambre des Communes, qui dans un discours avoit glissé quelques mots, donc Marie pouvoit avoir lieu de se plaindre.

Démarche extraordinaire de Marie en faveur du Papisme.

Parmi ses autres soins Marie étoit toujours occupée des intérêts de la religion qu'elle professoit. Le rétablissement de la doctrine romaine avoit toujours été une de ses idées favorites ; & quoiqu'elle en cachât soigneusement

1566. le dessein, & qu'elle menât cette affaire avec précaution, elle la poursuivit avec un zele persévérant. Elle risqua même alors de sortir un peu de sa réserve ordinaire, & le secours qu'elle attendoit des Princes papistes qui s'étoient engagés dans la ligue de Bayonne, l'enhardit à faire un pas, qui, à considérer l'humeur de la nation, paroit extrêmement téméraire. Ayant eu par le passé une secrette correspondance avec la Cour de Rome, elle résolut d'admettre publiquement un Nonce du Pape dans ses états. Le Cardinal Laurea pour lors Evêque deMondovi, fut la personne que Pie V chargea de cet emploi & de remettre à la Reine un présent de 20,000 couronnes. Ce n'est pas le caractere de la Cour de Rome d'ouvrir ses trésors sur des espérances éloignées ou imaginaires. L'affaire du Nonce en Ecosse ne pouvoit donc être que d'entreprendre la réconciliation du Royaume avec le Saint Siége; & c'est ainsi que Marie elle-même l'entendoit. Dans sa réponse à une lettre qu'elle reçut du Pape, après avoir exprimé sa reconnoissance de ses soins paternels & de sa libéralité, elle promet qu'elle travaillera de toute sa force au réta-

bliſſement & à la propagation de la foi catholique; qu'elle recevra le Nonce avec toutes les démonſtrations poſſibles de reſpect; qu'elle ſecondera de tous ſes efforts ſes deſſeins pour l'avancement du triomphe de l'Egliſe, & pour le retour de la paix dans le Royaume ; qu'elle célébrera le baptême du Prince conformément aux cérémonies que preſcrit le rituel romain, eſpérant que ſes ſujets apprendront par cet exemple à révérer de nouveau les Sacremens de l'Egliſe qu'ils avoient traités depuis ſi longtems avec mépris ; & enfin qu'elle aura ſoin d'inſpirer de bonne heure à ſon fils les principes d'un attachement ſincere à la foi catholique. Cependant quoique le Nonce fût déjà arrivé à Paris & qu'il eût envoyé un homme de ſa ſuite avec une partie de l'argent, la Reine jugea qu'elle n'étoit pas dans une conjoncture propre à le recevoir. Eliſabeth préparoit une magnifique ambaſſade pour l'Ecoſſe vers le tems du baptême du Prince, & comme il eut été malaviſé de l'offenſer, Marie trouva ſagement divers prétextes pour retenir le Cardinal à Paris. Les convulſions qui agiterent le Royaume bien- 1566.

1566. tôt après, mirent le Nonce dans l'impossibilité de pousser plus loin son voyage.

Dans le tems même où Marie tramoit en secret ces négociations pour le renversement de l'Eglise réformée, elle ne se fit point scrupule d'employer son autorité pour procurer aux Ministres Protestans une subsistance honnête & certaine. Pendant le cours de cette année elle donna différens édits & arrêts du Conseil à ce sujet & approuva tout ce qui lui fut proposé pour faciliter le payement de leurs honoraires. Cette partie de la conduite de Marie fait peu d'honneur à sa droiture ; & quoique justifiée par l'exemple des Princes qui ont compté la fausseté & la fourberie parmi les arts nécessaires du gouvernement, quoiqu'autorisée même par la pernicieuse doctrine des Casuistes de l'Eglise romaine qui ôtent le manque de foi à l'égard des Hérétiques de la liste des crimes pour le placer dans celle des devoirs, cette dissimulation doit être regardée comme une de ces taches qui ne ternissent jamais un caractere vraiment grand & généreux.

Les Ambaſſadeurs de France & de Piémont n'étant pas encore arrivés, le baptême du Prince fut remis d'un jour à l'autre, Marie réſidoit cependant à Craigmillar. Elle préféroit peut-être cette retraite à ſon palais de Ste. Croix, parce qu'elle convenoit mieux à la ſituation actuelle de ſon ame, ſon averſion pour le Roi fit tous les jours de nouveaux progrès & devint abſolument incurable. Une mélancolie profonde remplaça cette gayeté qui lui étoit naturelle. L'imprudence & la légéreté du choix qu'elle en avoit fait, l'ingratitude & l'entêtement du Roi la jettoient dans la confuſion & le déſeſpoir. Différentes paſſions ſe réuniſſoient pour lui déchirer le cœur. Toutes ſes émotions étoient violentes, & on l'a vu ſouvent réduite au dernier ſouhait des malheureux, à celui de voir terminer ſes jours.

1566. Décembre. Son averſion pour le Roi devient exceſſive.

Murray & Maitland obſervoient tous les effets de ces mouvemens interieurs qui tenailloient le cœur de la Reine, & ils conçurent des eſpérances de les tourner à l'avantage de leurs anciens aſſociés, Morton & les autres conſpirateurs contre Rizio. Ceux-ci étoient encore exilés, & le reſſentiment de

Divorce entre eux propoſé.

1566. la Reine contre eux ſubſiſtoit dans toute ſa force. Murray ſe flattoit cependant avec le ſecretaire Maitland qûe le deſir d'être ſéparé de Darnly ſurmonteroit cette haine profondément enracinée, & que l'eſpoir d'un événement ſi heureux l'engageroit à ſe reconcilier avec les conſpirateurs, il étoit facile de trouver dans la conduite du Roi des raiſons pour aſſeöir une Sentence de divorce, ils avoient aſſez de crédit pour la faire prononcer & en obtenir la ratification au Parlement.

Pour prix de ce ſervice ils ſe propoſoient de demander à la Reine le pardon de Morton & de ſes adhérens. On communiqua d'abord ce projet au Comte d'Argyll qui, auſſi bien que Murray, devoit ſon retour en Ecoſſe à la conſpiration contre Rizio. Huntly & Bothwell alors à la tête des Conſeils de Marie furent pareillement admis dans la confidence. Ils ſe reunirent tous pour en faire l'ouverture à la Reine, & la ſoutinrent de toute l'éloquence de Maitland. Mais avec quelque ardeur que Marie aſpirât à cette délivrance des caprices de Darnly, elle avoit néanmoins de bonnes raiſons pour rejetter les moyens qu'ils lui pro-

posoient pour y parvenir. La naissance de son fils avoit ajouté une grande force à ses prétentions sur la succession Angloise, & donné à ses partisans le courage de s'y montrer plus hardiment & d'agir avec plus de vigueur. Elle ne pouvoit gueres espérer d'être séparée de son mari sans qu'il en rejaillît quelque soupçon sur son fils. De-là pouvoit naître une nouvelle dispute au sujet de la succession, & c'étoit mettre Elisabeth & ses Ministres dans le cas de revoquer en doute la légitimité du Prince, ou au moins de l'assujettir aux lenteurs & aux chicanes d'une enquête juridique. La crainte de ces inconvéniens l'emporta dans l'esprit de Marie & la fit résoudre à endurer plutôt la rigueur de son sort qu'à y chercher du remede en hazardant une épreuve si dangereuse. 1566.

Le Comte de Betfort, Ambassadeur d'Angleterre, & le Comte de Brienne Ambassadeur de France, étant arrivés, Marie partit pour aller à Stirling célébrer le baptême de son fils. Bedfort avoit une suite nombreuse & magnifique, & il apporta des présens d'Elisabeth qui répondoient à la dignité de cette Princesse & aux égards qu'elle

1566. affectoit alors pour la Reine d'Ecosse. Marie avoit fait de grands préparatifs, & on n'avoit jamais rien vu de si somptueux dans le Royaume. La cérémonie se fit suivant le rit de l'Eglise romaine, mais ni Bedfort ni aucun des Nobles Ecossois Protestans ne voulurent entrer dans la Chapelle. L'esprit ferme & nullement complaisant de ce siecle, les soutint contre toutes les sollicitations possibles, & on ne put les faire condescendre à être témoins d'une action qu'ils regardoient comme un acte d'idolâtrie.

Conduite capricieuse du Roi au baptême du Prince.

La conduite de Henri dans cette circonstance, découvre parfaitement l'excès de son caprice & de sa folie. Il voulut se trouver à Stirling, mais il se tint enfermé dans son appartement, & comme la Reine se méfioit de tous les nobles qui le voyoient, il resta dans une solitude absolue. Rien ne pouvoit être plus singulier ni moins attendu que le parti qu'il prit de paroître d'une maniere qui montroit au public le mépris où il étoit tombé & qui en exposant aux yeux de tant d'étrangers les malheurs domestiques de la Reine, sembloit en même tems un dessein de la mortifier & de l'of-

fenser. Marie fentit vivement cette infulte, & malgré tous fes efforts pour prendre l'air de contentement qui convenoit à l'occafion & qui étoit néceffaire pour recevoir poliment fes hôtes, elle fut quelquefois obligée de fe retirer pour s'abandonner à fon chagrin & donner un libre cours à fes larmes. Le Roi perfiftoit toujours dans la volonté de fe retirer en pays étranger & menaçoit tous les jours de la mettre en exécution (*a*). 1566.

(*a*) Camden affure 401, que Betford eut ordre d'Elifabeth de ne point donner à Darnly le titre de Roi. Comme c'étoit un affront que ni Marie ni Darnly ne pouvoient fouffrir, on a pretendu que c'étoit pour cela que le Roi s'étoit abfenté du Baptême de fon fils. *Keith*, 360. *Good.* 319. Mais, 1°. cet ordre de la Reine d'Angleterre ne fe trouve point dans les inftructions du Comte de Bedford qu'on a encore en original. *Keith*, 356. 2°. L'avis que Melvil avoit donné à la Reine au fujet de de l'envoi de Bedford, ne s accorde en aucune maniere avec ce qui eft avancé par Camden. *Melvil*, 153. Le rapport de Melvil eft confirmé par les inftructions qu'Elifabeth donna au Chevalier Heuri Norris, dans lefquelles elle affure qu'elle avoit ordonné à Bedford d'employer tous fes bons offices pour reconcilier Marie avec fon mari, ce que Bedford entreprit inutilement. *Digges's compl. Ambaff. p 13.* Un papier publié dans l'*Append.* n. XVIII. prouve la même chofe. 3°. Le Croc, Ambaffadeur de France, parle de l'abfence du Roi, mais fans en donner la raifon qu'on a voulu alléguer d'après le paffage de Camden. Cependant fi cette raifon avoit eu quelque réalité, il n'auroit pas manqué d'en faire mention. J'ai fuivi pour ce fait; le détail qu'en donne cet Ambaffadeur. *Keith Pref. IIV*,

1566. Le baptême du Prince n'étoit pas le ſeul objet de l'ambaſſade de Bedfort. Ses inſtructions contenoient une ouverture qui devoit contribuer beaucoup à éteindre ces jalouſies qui ſubſiſtoient depuis ſi longtems entre les deux Reines. Elles avoient été principalement occaſionnées par le traité d'Edimbourg dont nous avons ſi ſouvent parlé. L'eſprit qui s'étoit élevé ſi hautement dans le Parlement; le pouvoir du parti qui favoriſoit le titre de la Reine d'Ecoſſe; le nombre & l'activité des agents qu'il employoit dans différentes contrées du Royaume allarmerent Eliſabeth, & l'engagerent à ſe déſiſter de tous les avantages qu'elle pouvoit tirer des expreſſions ambigues & artificieuſes de ce traité. Elle ne demandoit plus à Ma-

4°. Il mande à ſa Cour, que ſur ce qu'il a appris des démêlés entre le Roi & la Reine, il n'a plus voulu avoir de correſpondance avec le Roi; & il paroît qu'en pluſieurs occaſions il avoit été ſon plus intime confident. *Ibid.* 5°. Comme le Roi ne fut point préſent au Baptême, il paroît qu'il n'eut aucune part à toute la conduite de cette affaire. On trouve dans *Keith*, 562, deux actes du Conſeil Privé, l'un du 20, l'autre du 21 Décembre: tous les deux ſont au nom de la Reine ſeule. Il ne paroît point que le Roi y fût préſent. Cela ne peut point être attribué aux inſtructions données par Eliſabeth à Bedford, ſon Ambaſſadeur.

rie que de renoncer à toute préten- 1566.
tion à la couronne d'Angleterre pendant qu'elle, Elisabeth, vivroit, ainsi que sa postérité; & de son côté elle promettoit de ne rien faire qui préjudiciât au titre qu'avoit Marie à la succession.

Cette Reine ne pouvoit rejetter décemment une proposition si équitable; cependant elle insista pour qu'Elisabeth fît examiner légalement son titre & pour qu'il fût publiquement reconnu. Elle exigeoit particulierement que le Testament d'Henri VIII, où il excluoit les enfans de sa sœur aînée la Reine d'Ecosse de la place qu'ils devoient avoir dans la succession, fût produit & soumis à l'examen de la Noblesse Angloise. Les Ministres de Marie avoient légerement embrassé l'opinion que ce testament qu'ils concevoient si justement comme faisant tort à leur Maîtresse, étoit une pure fausseté, & ils avoient pressé en différentes occasions Elisabeth de le mettre au jour. Marie en gagnant ce point eût perdu considérablement. Le testament existe encore en original, & on ne peut former le moindre doute sur sa vérité & son autenticité, mais l'intention d'E-

1566. lisabeth n'étoit point d'affoiblir ou d'anéantir le titre de la Maison Stuart; elle vouloit simplement tenir la question concernant la succession dans l'incertitude & l'indécision; & en éludant adroitement cette demande, elle rendit un service réel à la cause de Marie.

Quelques jours après le baptême du Prince, Morton & ses associés obtinrent leur pardon avec la permission de revenir en Ecosse. Marie qui avoit été jusques-là inexorable à toutes les sollicitations en leur faveur, ceda enfin à celles de Bothwell. Il ne pouvoit se flatter de réussir dans les hardis projets où son ambition vouloit l'embarquer, sans se faire aider de toute part. En procurant à Morton & à ses associés une grace dont ils avoient grand sujet de désespérer, il comptoit s'assurer une troupe d'amis fideles & déterminés.

Le Roi demeuroit toujours à Stirling dans la solitude & le mépris. L'ennui de cette position jointe à l'allarme qu'il prit sur le bruit qu'on vouloit se saisir de sa personne & le confiner dans une prison, le déterminerent à quitter brusquement cette place & à se retirer chez son pere à Glasgow.

Il y eut cette année deux assemblées de l'Eglise. On y fit de nouvelles plaintes sur la pauvreté & le mépris dans lesquels on laissoit languir le Clergé Protestant. Quelque chétive que fût la somme accordée pour leur subsistance, ils n'avoient encore rien touché de ce qui leur étoit dû pour l'année précédente. Il ne falloit rien moins qu'un zèle prêt à tout endurer & à tout souffrir en vue d'une bonne cause pour persuader à des hommes de s'attacher à une Eglise si pauvre & si négligée. Les dépenses extraordinaires occasionnées par le baptême du Prince avoient épuisé le trésor de la Reine & l'argent destiné à l'entretien du Clergé, avoit passé par d'autres canaux. La Reine fut donc obligée de prévenir les justes remontrances de l'assemblée en cherchant quelque nouveau moyen de soulager l'Eglise. On pouvoit s'attendre à quelques marques de libéralité, à quelques traits de munificence dans un établissement de fonds qu'on faisoit pour appaiser le Clergé & l'empêcher de crier; mais la Reine & les Nobles tenoient aux richesses de l'Eglise dont ils s'étoient emparés. Une somme qui selon la plus forte

1565. 25 Juin. 25 Décemb. Affaires de l'Eglise

1566. fupputation, fe montoit à peine à 9000 liv. fter. fut jugée fuffifante pour l'entretien de toute l'Eglife nationale, par des gens qui avoient vu peu de tems auparavant plufieurs monafteres dont chacun jouiffoit d'un revenu beaucoup plus confidérable.

Les Eccléfiaftiques dans ce fiecle fupportoient les maux qui leur étoient perfonnels avec une patience étonnante. Mais dès que l'Eglife réformée fe trouvoit menacée, ils étoient extrêmement vifs à prendre l'allarme & à publier hautement leurs craintes. Ils en avoient eu peu avant la tenue de l'affemblée une jufte occafion. La jurifdiction ufurpée des Cours fpirituelles avoit été abolie par le Parlement de 1560, & il y eut des Commiffaires nommés pour entendre & juger les caufes qui étoient auparavant du reffort de ces Tribunaux. Cet acte fut du petit nombre de ceux du Parlement pour lefquels Marie fit voir quelques égards. Elle avoit confirmé l'autorité des Commiffaires & leur avoit donné pour diriger leurs procédures des inftructions qui font encore d'un grand poids dans cette Cour. Depuis ce tems les Juges avoient continué leur

fonction sans interruption, lorsqu'il parut subitement un édit de la Reine, qui rendoit à l'Archevêque de St. André son ancienne autorité, & privoit les Commissaires de leur judicature. 1566.

La Reine commit cette imprudence par un motif qu'on ne peut justifier. Elle avoit cherché pendant quelque tems comment elle rétabliroit la religion papale, & elle crut faire un grand pas en rendant aux anciens Ecclésiastiques leur jurisdiction. L'intention de Bothwell qui par son crédit sur la Reine doit être regardé comme le principal moteur de cette action, étoit encore plus criminelle. Son ambition entreprenante avoit déja formé le projet audacieux qu'il exécuta bientôt après; & l'usage que nous lui verrons faire dans la suite de cette autorité regagnée par les Ecclésiastiques romains, découvre les raisons qu'il eut de contribuer alors à ressusciter leur pouvoir. Le Clergé Protestant ne fut pas spectateur indifférent d'un évenement qui menaçoit leur religion d'une perte inévitable; mais comme ils désespéroient d'obtenir de la Reine même, le remede convenable ils adresserent une remontrance à tout le corps

1566. de la Noblesse Protestante plein de ce zèle ardent que sembloit exiger le danger où se trouvoit la religion. Comme l'attention nationale se tourna bientôt vers des événemens d'une nature différente & plus tragique, nous ne pouvons juger des effets que cette véhémente exhortation auroit produits.

Le Roi tombe malade à Glasgow.

Immédiatement après que le Roi eut quitté Stirling & avant qu'il pût gagner Glasgow, il essuya une maladie dangereuse, accompagnée de symptomes violens & extraordinaires, & imputée communément dans ce tems-là aux effets du poison. Au milieu des contradictions des historiens il est impossible de décider certainement de sa nature ou de sa cause (*a*).

1567.

(*a*) Buchanan & Knox assurent positivement que le Roi fut empoisonné. Ils parlent de pustules noires & putrides qui s'éleverent sur tout son corps. Buchanan ajoute qu'Abernethy son Médecin, déclara que c'étoit des symptômes de poison, & que la Reine ne voulut point que son médecin allât le voir. *Buch. 349. Knox. 492. 2°. Blackwood*, *Causin.* &c. *Jebb. vol. II. 24*, *59*, disent que le Roi fut malade de la petite vérole. Il est appellé l'homme vérolé dans une lettre de la Reine. *Good. vol. II. 15.* La raison donnée par *Mathieu Paris*, qu'on ne logea pas le Roi au Palais, de peur que le jeune Prince ne gagnât son mal, semble favoriser cette opinion. *Anders. vol. II. 193. Carte* rapporte comme une preuve de la tendresse de la Reine pour son mari, que quoiqu'elle n'eût jamais eû la petite vérole, elle ne laissa pas de l'aller voir. *Vol. III. 446.*

Sa vie fut dans un extrême danger ; mais après avoir langui quelques semaines, la force de sa constitution l'emporta sur la malignité de la maladie. 1566.

Marie négligea le Roi dans cette occasion comme elle en avoit été négligée lorsqu'elle étoit malade à Jedburgh. Elle ne sentoit plus ces affections de l'union conjugale qui font trouver de la douceur dans ces devoirs ni ce zele officieux par lesquels les peines de corps & d'esprit sont soulagées. Elle ne conservoit même plus les dehors de son ancienne passion. Malgré le danger du Roi elle fit quelques voyages d'amusement dans différens endroits du pays, & elle laissa passer près d'un mois avant de lui rendre visite à Glasgow. Pendant ce tems la violence du mal cessa, & le Roi quoique foible & languissant se vit hors de danger. La Reine le néglige.

C'étoit un bon prétexte pour qu'elle se dispensât de le voir, si réellement elle ne l'avoit jamais eue ; mais cette contagion l'avoit frappée dans son enfance. *Letters de Sadler.* 3°. L'Evêque Lesly assure que la maladie du Roi étoit le mal vénérien. *Keith*, *366.* (*Note.*) On regardoit alors cette maladie comme si dangereuse, qu'on ne souffroit pas dans les villes ceux qui en étoient attaqués.

1566.

Leur rupture irréparable.

La rupture entre la Reine & son mari n'avoit pas eu l'effet de ces legers mécontentemens qui interrompent l'union domestique sans la dissoudre entierement. Presque toutes les passions qui agissent le plus violemment sur le cœur d'une femme & la poussent aux plus dangereuses extrêmités, concouroient à exciter & à fomenter cette malheureuse querelle. Ingratitude pour les faveurs qu'elle avoit accordées ; mépris de sa personne; violation de la foi conjugale ; usurpation sur son pouvoir ; conspiration contre ses favoris, jalousie, insolence, obstination ; c'étoit là les injures dont Marie avoit à se plaindre. Il n'étoit pas possible de les sentir plus vivement, & ajoutées au chagrin d'un amour trompé, elles produisirent des symptômes de désespoir que nous avons déja décrits.

1576.

20 Janvier.

Son ressentiment contre le Roi n'étoit pas encore diminué depuis qu'il étoit parti de Stirling. Dans une lettre qu'elle écrivit de sa propre main à son Ambassadeur en France avant d'aller à Glasgow, il ne paroît aucune indice de reconciliation, au contraire elle y parle avec une certaine amertume de l'ingratitude du Roi, de la jalousie avec

laquelle il obſervoit ſes actions, & de l'inclination qu'il montroit à troubler ſon gouvernement; & en même tems elle parle de toutes ſes entrepriſes avec le dernier mépris. 1567.

Après cette découverte des ſentimens de Marie on ne devoit gueres s'attendre qu'elle iroit voir le Roi ou qu'il dût paroître autre choſe dans leur entrevue que des marques de jalouſie & de méfiance. Non-ſeulement elle alla voir Henri, mais par toutes ſes paroles & ſes actions elle s'efforça de lui montrer une affection extraordinaire, & quoique ces démonſtrations fiſſent impreſſion ſur l'eſprit crédule de ſon mari qui n'étoit pas moins flexible en certaines occaſions qu'obſtiné dans d'autres, ceux qui connoiſſent le cœur humain & qui ſavent combien la cure des playes faites au bonheur domeſtique eſt rare & demande de tems, trouveront un air bien ſuſpect à ce changement ſubit, & le regarderont comme l'effet de quelque artifice. Elle va voir le Roi à Glaſgow.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur des ſoupçons que Marie eſt accuſée de diſſimulation dans cette partie de ſa conduite. Deux lettres adreſſées à Both- Sa diſſimulation.

well de Glasgow, & devenues depuis
1567. trop fameuses, développent pleinement cette scene d'iniquité. Il avoit réussi dans son dessein ambitieux & criminel, au point de gagner un empire absolu sur la Reine. Et dans une situation comme celle de Marie, on peut supposer qu'il ne falloit ni le mérite éclatant, ni l'importance des services, ni l'adresse insinuante de Bothwell pour séduire insensiblement le cœur d'une femme & s'en rendre parfaitement le maître. Les scrupules sur la fidélité conjugale ne sont malheureusement ni communs ni excessifs parmi les personnes d'un rang supérieur, & les mœurs de la Cour où Marie avoit reçu son éducation, n'avoient pas contribué à les étendre & à les fortifier. La galanterie des Cours de François I & d'Henri II, la rudesse du caractere militaire dans ce siecle, & la liberté de paroître dans toutes les compagnies dont commençoit à jouir le sexe qui n'avoit pas encore acquis la délicatesse de sentimens & les maximes polies, qui seules peuvent rendre cette liberté moins dangereuse, avoient introduit parmi les François une licence qu'ils porterent à un excès surprenant; de

tels exemples auxquels Marie se familiarisa dès son enfance, ne pouvoient manquer de diminuer l'horreur du vice qui est naturelle à une ame vertueuse. La conduite du Roi pouvoit rendre moins choquantes les premieres approches de sentimens illicites. Le ressentiment de l'amour trompé pouvoit adoucir aux yeux de Marie, l'image de ce qui d'ailleurs satisfaisoit le desir trop naturel de la vengeance, & sans doute il est possible que tant de causes eussent contribué à allumer dans son cœur une flamme dont on ait à rougir pour cette Souveraine. 1567.

Les lettres même de Marie respirent toute l'ardeur & la tendresse de l'amour. L'affection qu'elle y témoigne à Bothwell, rend complettement raison de toute la suite de sa conduite, qui sans cette clef paroîtroit toute mystérieuse, inconséquente & inexplicable. On découvre par sa propre confession qu'il n'y avoit qu'artifice & tromperie dans la reconciliation avec son mari malade, à laquelle il seroit impossible d'assigner une cause vraisemblable, si l'on pouvoit supposer qu'elle fût sincere. On connoissoit généralement son aversion pour son mari, & l'attention soupçonneuse qu'elle donnoit à toutes ses

Quels en étoient les motifs.

1567. démarches; elle fut assaillie de gens officieux qui, selon l'usage en pareil cas, venoient lui faire des rapports faux ou exagérés des actions du Roi. Quelques-uns lui disoient qu'il méditoit de s'emparer de la personne de son fils & d'usurper le gouvernement en son nom. D'autres l'assuroient qu'il étoit résolu de quitter incessamment le Royaume, & qu'il avoit loué pour cet effet un vaisseau qui étoit tout prêt dans la riviere de Clyde. Cette fuite étoit ce que Marie craignoit le plus. La retraite d'Henri en pays étranger, ne pouvoit, comme on l'a dit, manquer de faire beaucoup de déshonneur à la Reine, & eût entierement rompu les mesures de Bothwell. Il lui étoit facile d'exécuter ses projets pendant qu'il résidoit à Glasgow, loin d'elle & dans la partie du Royaume où sa famille avoit le plus de crédit. Il falloit donc l'attirer dans quelque endroit où elle l'eût davantage sous ses yeux pour l'empêcher de suivre quelque étrange résolution de cette nature. En conséquence elle employa d'abord toute son adresse à regagner sa confiance, & ensuite elle lui proposa de se rapprocher dans le voisinage d'Edimbourg, sous prétexte qu'il seroit plus

Elle attire le Roi à Edimbourg.

à portée de consulter les Médecins, & qu'elle auroit elle même plus de facilité de le voir sans s'absenter d'auprès de son fils. Le Roi fut assez foible pour se laisser persuader; & étant encore débile & incapable de supporter la fatigue du voyage, il se fit porter en litiere à Edimbourg. 1567.

L'endroit préparé pour le recevoir étoit une maison appartenante au Prevôt d'une Eglise collégiale appellée l'Eglise des Champs. Elle étoit située à peu près où est aujourd'hui la maison du principal de l'Université. Sa position sur un terrein élevé & qui étoit pour lors en pleine campagne, avoit tous les avantages de la salubrité de l'air qui pouvoient la faire préférer; mais d'un autre côté la solitude du lieu le rendoit extrêmement propre au crime qu'il paroît manifestement qu'on vouloit y commettre lorsqu'on en fit le choix.

Cependant Marie continuoit auprès du Roi les soins les plus assidus. Elle passoit rarement un jour sans le voir. Elle coucha même plusieurs nuits dans la chambre au-dessous de son appartement. Elle lui prodigua tellement les marques d'amitié & de confiance, qu'elle calma en grande partie les soupçons Il est assassiné.

1567. dont il avoit été si long-tems troublé, mais tandis qu'il se livroit follement aux rêves du retour de son premier bonheur, il étoit sur les bords du précipice. La Reine sortit de la maison du Prevôt des Champs, environ à onze heures de nuit pour se rendre à un bal masqué dans son Palais. A deux heures du matin la maison sauta par une mine. Le bruit & la secousse occasionnés par cette explosion subite, allarmerent toute la Ville. Les habitans coururent à l'endroit d'où venoit le fracas. On trouva le corps du Roi & celui d'un domestique qui couchoit dans la même chambre, étendus morts dans un jardin adjacent hors des murs de la Ville, sans brûlure ni meurtrissure, ni aucune marque de violence.

Son caractere.

Tel fut le malheureux sort d'Henri Stuart, Lord Darnly, dans la vingt-unieme année de son âge. La faveur de la fortune & ses avantages extérieurs l'éleverent sans autre mérite au rang suprême dont il étoit absolument indigne. Il perdit par sa folie & son ingratitude le cœur d'une femme qui l'aimoit éperdument. Son insolence & son inconstance éloignerent de lui les Nobles qui avoient le plus contribué à son élé-

vation. Sa légereté & ses caprices l'exposerent au mépris du peuple qui l'avoit reveré d'abord comme le descendant de ses anciens Rois & de ses Héros. s'il eût été emporté par une mort naturelle, personne ne l'eût regretté, & il eût été bientôt oublié. Mais les cruelles circonstances de son assassinat, & la négligence avec laquelle on en poursuivit la vengeance, font qu'on se rappelle son nom avec regret, & lui attirent une compassion à laquelle il n'a d'ailleurs aucun autre droit. 1567.

Tous les esprits étoient en mouvement pour deviner ceux qui avoient conçu & exécuté cet exécrable forfait. Le soupçon tomba presque unanimement sur Bothwell, (a) & il y eut quelques propos à cet égard jettés dans le public, auquel on offroit la Reine comme n'ayant pas ignoré le complot. Les preuves qui nous restent que Bothwell étoit coupable ont toute l'évidence que comporte la nature de l'action, & les sentimens connus de la Reine sur le compte de son mari donnent une grande apparence de probabilité à l'imputation dont elle fut chargée.

(a) Melv. 155. Anders. vol. I. 156.

1567. Deux jours après ce meurtre, la Reine donna une proclamation où elle offroit une récompenſe conſidérable à quiconque découvriroit les auteurs d'un crime ſi horrible & ſi déteſtable (*a*). Quoique Bothwell fût alors un des premiers ſujets du Royaume, protégé par la faveur de la Reine, & formidable par ſon propre pouvoir, il fut impoſſible d'étouffer les ſentimens & l'indignation du peuple contre lui. On afficha dans toutes les places publiques de la Ville des placards qui l'accuſoient du meurtre & nommoient ſes complices. Il courut des peintures qui repréſentoient la même choſe, & au milieu de la nuit on entendit des voix qui le chargeoient de cette action barbare. Mais les auteurs de ces rumeurs n'attaquoient pas ſeulement Bothwell, ils inſinuoient que la Reine trempoit dans ſon crime (*b*). La hardieſſe de cette accuſation qui alloit ſi directement à noircir la réputation de la Reine attira l'attention de ſon Conſeil, & la recherche des auteurs de ces libelles fit place à celle des meurtriers du Roi (*c*). On ne pouvoit gueres s'attendre que Marie

(*a*) Id. vol. I. 36. (*b*) Id. vol. II. 156.
(*c*) Id. vol. I. 38.

fût fort empressée de découvrir ceux qui l'avoient délivrée d'un mari qu'elle haïssoit à la mort; il étoit de l'intérêt de Bothwell, qui avoit la suprême direction de cette affaire, ainsi que de toutes les autres, d'étouffer & de supprimer toutes les preuves qui s'offriroient, &, s'il étoit possible, d'ensevelir tout ce qui s'étoit passé dans les ténebres & dans l'oubli. Cependant on fit quelques perquisitions, & quelques personnes furent citées devant le Conseil; mais les informations se firent avec la négligence la plus indécente, & de maniere à ne répandre aucun jour sur cette scêne d'horreur (*a*). 1567.

Les sujets de Marie ne furent pas les seuls qui la suspecterent d'avoir eu part à ce crime dénaturé, & une opinion si déshonorante pour son caractere ne dût ni sa naissance ni ses progrès à la jalousie & la malice des factions qu'il y avoit parmi ses Nobles. Le bruit de l'assassinat du Roi dans toutes ses circonstances, se répandit promptement dans toute l'Europe; & dans ce siecle même où l'on étoit accoutumé aux actes de violence il excita une horreur uni-

(*a*) Id. vol. IV. 167, 168.

1567. verſelle. Comme la malheureuſe rupture de Marie avec ſon mari avoit été long-tems la matiere des entretiens publics, les premieres conjectures formées ſur cette mort ſe trouverent très-déſavantageuſes pour elle, ſes amis ne ſachant que dire pour la juſtifier, l'invitoient à pourſuivre vivement les meurtriers, & comptoient que la rigueur qu'elle mettroit dans les procédures ſeroit la meilleure & la plus parfaite apologie de ſon innocence (*a*).

Lennox accuſe Bothwel de l'aſſaſſinat du Roi.

Lennox pouſſoit en même-tems Marie à la vengeance, & il la perſécutoit ſans relâche. Ce Seigneur avoit partagé la diſgrace de ſon fils, & ſe voyant traité par Marie avec indifférence, il réſidoit ordinairement loin de la Cour. Excité cependant par un événement non moins révoltant pour le cœur d'un pere que fatal à tous ſes projets d'ambition, il riſqua d'écrire à la Reine & de lui donner ſon avis ſur la méthode la plus efficace pour découvrir & convaincre ceux qui lui avoient ſi cruellement enlevé un fils, & à elle un mari. Il la preſſa de ne donner aucun relache aux coupables & de les faire juger promp-

21 Février.

(*a*) Keith. *Pref. IX.*

tement. Il déclaroit ſes ſoupçons par rapport à Bothwell & à ceux qu'on nommoit pour ſes complices. Il demandoit que par égard pour la décence & pour encourager les témoins à ſe produire, les perſonnes accuſées d'un crime auſſi atroce fuſſent arrêtées, ou du moins exclues de la Cour & de la préſence de la Reine (*a*). 1567.

Marie étoit alors à Seaton où elle s'étoit retirée après les obſeques de ſon mari dont le corps fut dépoſé ſans appareil, mais d'une maniere décente parmi les Monarques d'Ecoſſe. On ne pouvoit éluder ſous aucun prétexte la premiere partie de la requête de Lennox, ainſi on réſolut de faire tout de ſuite le procès à Bothwell; mais au lieu de l'enfermer dans une priſon, elle l'admit dans tous ſes conſeils, & permit qu'un homme généralement regardé comme le meurtrier de ſon mari, jouît de toute la ſécurité, de toute la dignité & de tout le pouvoir d'un favori (*b*). Les charges que Bothwell poſſédoit déja lui donnoient le commandement de tout le midi de l'Ecoſſe. Mais le château d'Edimbourg étoit une place de trop

Marie continue de le favoriſer.

(*a*) Id. 369. (*b*) Anderſ. vol. I. 23.

1567. grande conséquence pour qu'il ne souhaitât pas l'avoir entre ses mains. La Reine pour engager le Comte de Mar à s'en dessaisir, consentit à lui remettre en dépôt la personne du jeune Roi, & donna sur le champ le gouvernement de cette importante forteresse à Bothwell (*a*). Il faut imputer à un excès ou de folie ou d'amour, tant de démarches dans sa conduite, incompatibles avec les regles de la prudence & de la bienséance. Le caractere connu de Marie la justifie pleinement sur le premier chef. A l'égard du second il en parut bientôt des preuves multipliées & frappantes.

19 Mars.

Elle hâte son jugement.

Il n'y en avoit pas encore de directes contre Bothwell. Mais comme le tems pouvoit amener au grand jour les circonstances d'un crime où tant de complices étoient intéressés, il étoit de grande importance de hâter le jugement & de le faire prononcer, tandis que ses accusateurs n'avoient rien à produire de plus que des soupçons généraux & des conjectures incertaines. C'est pourquoi dans une assemblée du Conseil privé, tenue le 28 Mars, le jour du jugement fut fixé au 12 Avril;

(*a*) *Id. Ibid.* 40. &c. *Et Pref.* 64. Keith. 379.

& quoique la Loi accordât, & que la maniere dont on s'y prenoit alors dans les causes criminelles exigeât un délai beaucoup plus long, on voit cependant par diverses circonstances que ce court espace fut encore considérablement abrégé, & qu'on ne laissa qu'onze jours à Lennox pour se préparer à accuser un homme qui lui étoit si supérieur en pouvoir & en faveur, (a) personne n'étoit moins en état de lutter contre un antagoniste aussi soutenu. Les biens de 1567.

(a) L'acte du Conseil privé qui détermine le jour où Bothwel devoit être jugé, est daté du 20 Mars, qui étoit un jeudi. *Anders. Vol. I.* 50. L'ordre de la Reine donné aux huissiers ou sergens, & qui les autorisoit à sommer Lennox de se trouver au jugement, est daté du 29. *Anders. Vol. II.* 97. Il fut sommé, par cri public, à la justice d'Edimbourg, le même jour 29 Mars : *Ibid.* 100. à ses domiciles de Glasgow & de Dumbarton, les Mars, 1er & 2 Avril. 30 *Ibid.* 101. & à Perth, le 1er Avril. *Ibid.* 102. Quoique Lennox fit alors sa résidence à 40 milles d'Edimbourg, on auroit pu lui donner plutôt la citation. Ce délai inutile donna lieu à bien des soupçons. Il est vrai que par une lettre du 24 Mars Marie invite Lennox à venir la semaine suivante à Edimbourg. Elle l'avertit qu'elle est dans l'intention de poursuivre le jugement sans délai, & cet avis n'est donné à Lennox que peu de jours auparavant. Mais Lennox ne put sçavoir précisément le temps où l'on devoit procéder au jugement, ni en être instruit légalement & avec certitude qu'onze ou douze jours avant celui auquel il fut sommé de comparoître. Suivant les Loix & les usages de l'Ecosse, de ce tems-là, les parties devoient dans le cas de crime de trahison, être assignées quarante jours avant le jugement.

1567. patrimoine rendus à Lennox quand il fut rappellé en Ecosse, avoient été fort détériorés pendant son absence; ses Vassaux s'étoient habitués à une sorte d'indépendance, & il n'avoit pas repris sur eux cet ascendant absolu qu'un Chef féodal avoit ordinairement. Il ne pouvoit s'attendre à trouver de l'appui dans aucune des factions qui divisoient les Nobles. Pendant le peu de tems que dura la prospérité de son fils, il avoit rompu ouvertement avec Murray & tous ses adhérens. Les partisans de la maison d'Hamilton étoient ses ennemis mortels & héréditaires. Huntly se trouvoit étroitement lié avec Bothwell. Ainsi à la honte de la Nation, Lennox étoit le seul tenant dans une cause où l'honneur & l'humanité appelloient hautement ses concitoyens à son secours.

Il est remarquable que Bothwell étoit lui-même présent & siégeoit comme membre à cette assemblée du Conseil privé qui régla ce qui regardoit le tems & la maniere de son jugement. Et non-seulement il jouissoit d'une entiere liberté, mais il étoit reçu chez la Reine avec la même familiarité distinguée qu'auparavant.

Les desirs & le ressentiment d'un pere ne pouvoient éprouver de contradiction plus cruelle que ce jugement prématuré pour lequel on ne prenoit aucune mesure qui ne parût suggérée par l'accusé même & calculée plutôt pour cacher le coupable que pour le mettre en évidence : Lennox prévit quelle seroit l'issue de ce procès dérisoire, & combien il y auroit peu de sûreté pour lui à oser paroître au jour fixé. Il avoit témoigné quelque méfiance de la Reine, comme on peut le voir par ses lettres quoique conçues en termes très-respectueux. Dans ce moment il parla sans déguisement, il se plaignit de l'injustice qu'on lui faisoit par la précipitation illégale qu'on mettoit dans ce jugement. Il représente de nouveau l'indécence qu'il y avoit à permettre non-seulement que Bothwell jouît de la liberté personnelle, mais qu'il conservât son influence dans le Conseil. Il demanda encore que, l'honneur de la Reine étant compromis, elle donnât des preuves de sa sincérité en poursuivant la punition du meurtre, en s'assurant de la personne justement soupçonnée d'en être l'auteur, sans quoi il déclaroit qu'il ne

1567.

Lennox demande un délai.

1567. se trouveroit point à un jugement si irrégulier & si peu satisfaisant dans sa forme & ses circonstances.

Il s'adresse à Elisabeth pour l'obte-

Il paroît néanmoins qu'il comptoit peu sur le succès de ses demandes auprès de Marie; car il pria en même tems Elisabeth de s'entremettre pour obtenir le délai qu'il demandoit. Rien ne prouve mieux la violence des soupçons qu'il avoit conçus contre la Reine, que de le voir se soumettre à implorer l'assistance d'Elisabeth qui avoit traité son fils avec le dernier mépris, & lui-même & sa famille avec la plus grande rigueur. Elisabeth qui se mêloit volontiers des affaires d'Ecosse, écrivit sur le champ à Marie, lui conseilla de différer le jugement de quelque tems, & pressa les mêmes argumens dont s'étoit servi Lennox avec une force capable de lui faire sentir à quelles sinistres interprétations sa conduite seroit exposée si elle ne prenoit d'autres erremens que ceux qu'elle suivoit.

On procede au jugement.

Ni ses instances, ni celles de Lennox ne purent gagner que le jugement fût différé. Bothwell parut au jour marqué, mais avec une suite si formidable qu'il eut été dangereux de le condamner

damner & impossible de le punir, outre un corps nombreux de ses amis 1567.
& de ses vassaux qu'il avoit rassemblés, selon l'usage, de différentes parties du royaume ; il étoit accompagné d'une troupe de soldats soudoyés qui marchoient enseignes déployées dans les rues d'Edimbourg. On tint une Cour de Justice avec les formalités ordinaires. L'accusation contre Bothwel fut présentée & Lennox appellé pour la soutenir. Robert Cunningham un de ses serviteurs paroissent en son nom, excusa l'absence de son maître par la brieveté du tems qui ne lui avoit pas permis d'assembler ses amis & ses vassaux sans lesquels il ne pouvoit se croire en sûreté ayant en tête un adversaire aussi puissant, d'où il concluoit que la cour arrêtat la procédure, protestant contre toute sentence qu'on prononceroit alors comme étant nécessairement illégale & nulle ; d'un autre côté Bothwell insistoit pour qu'on procédât dans l'instant même au jugement. On produisit une lettre de Lennox qui demandoit qu'on poursuivit les meurtriers sans délai. Les objections de Cunningham ne furent point écoutées & l'assemblée des Jurés composée de Pairs & de

Bothwell est déc'aré innocent.

1567. Barons du premier rang, déclarerent que Bothwell étoit innocent du crime.

Il ne parut point d'accusateur, aucun témoin ne fut entendu, & comme on ne produisoit aucune preuve contre lui, les Jurés ne pouvoient s'empêcher de le décharger. Cependant il s'en fallut bien que leur déclaration répondît aux desirs du peuple & appaisât ses mouvemens. Chaque circonstance du jugement donna lieu à des soupçons, excita l'indignation, & la sentence prononcée au lieu d'être une preuve de l'innocence de Bothwell fut regardée comme une preuve de son crime. Il courut des libelles & on afficha en divers endroits des pasquinades qui exprimoient sur ce fait les sentimens du peuple dans les termes les plus sanglans.

Les Jurés eux-mêmes semblent avoir prévu le blâme auquel ils seroient exposés; car en même tems qu'ils délivrerent leur déclaration en faveur de Bothwell, un d'eux, le Comte de Caithness, protesta en leur nom que mal à propos on les taxeroit de prévarication, attendu qu'il n'avoit paru ni accusateur, ni preuve de l'accusation. Il fit observer aussi qu'on avoit

mis dans la dénonciation le 19 Février pour le 10, jour où le meurtre avoit été commis. Cette circonstance montre l'extrême négligence de ceux qui avoient dressé l'accusation, & dans un tems où tout étoit suspect & non sans raison, cette minutie contribua à confirmer & augmenter les soupçons. 1567.

Bothwell même ne croyoit pas son innocence pleinement justifiée par le jugement qu'il avoit obtenu. Immédiatement après qu'il fut renvoyé absous, jugeant à propos de suivre une coutume qui n'étoit pas encore abandonnée, il publia un cartel où il offroit le combat singulier à tout gentilhomme de bon renom qui oseroit l'accuser d'avoir trempé dans le meurtre du Roi.

Cependant Marie continuoit de le traiter comme s'il eût été lavé de la maniere la plus peremptoire & la plus satisfaisante. L'empire qu'il avoit gagné sur son cœur & sur ses conseils étoit plus visible que jamais; Lennox qui ne pouvoit espérer de sûreté pour sa personne dans un pays où le meurtrier de son fils étoit absous sans égard pour la justice, & comblé d'honneurs au mépris de toute bienséance, prit

le parti de s'enfuir précipitamment en Angletere.

1567.

Parlement assemblé.

Deux jours après le jugement il se tint un Parlement à l'ouverture duquel Marie distingua Bothwell en le chargeant de porter le sceptre devant elle. La plûpart des actes passés dans cette assemblée avoient pour but de fortifier, de justifier le parti & de procurer l'avancement des desseins de ce favori. Il obtint la ratification de toutes les possessions & de tous les honneurs qu'il tenoit de la prédilection de la Reine; & l'acte confirmatif contenoit les plus fortes déclarations des services qu'il avoit toujours rendus à la couronne; on y confirma aussi la démission que le Comte de Mar avoit donnée de son Gouvernement du château d'Edimbourg. La proscription de Huntly fut revoquée, & lui & ses adhérens furent rétablis dans les biens & dans les honneurs de leurs ancêtres. Plusieurs des Jurés qui avoient innocenté Bothwell obtinrent la ratification des concessions faites en leur faveur; & comme les pasquinades se multiplioient de jour en jour, on fit une loi qui obligeoit tous ceux entre les mains

desquels tomberoient ces sortes de papiers, à les détruire sur le champ; & si par leur négligence, ils les laissoient répandre dans le public, ils étoient soumis à une peine capitale comme s'ils en avoient été les auteurs. 1567.

Loi remarquable en faveur de la Réformation.

Le pouvoir absolu que Bothwell avoit acquis sur l'esprit de la Reine se manifesta encore plus clairement par un acte en faveur de la religion Protestante auquel elle consentit alors. L'attachement de Marie à la foi romaine étant également constant & superstitieux, elle n'avoit jamais perdu l'envie ni l'espérance de la rétablir. Elle s'y étoit encore obligée dernierement par de nouveaux engagements en conséquence desquels elle avoit agi plus ouvertement & avec plus de vigueur qu'auparavant. Bothwell étoit poussé par les plus puissans motifs à faire porter cette loi. Il étoit coupable de plusieurs crimes qui le rendirent l'objet d'une exécration juste & universelle; il en méditoit d'autres qu'il prévoyoit aisément devoit soulever encore davantage l'indignation publique. Par cette loi populaire il pouvoit espérer de détourner ou de suspendre le ressentiment de la nation;

1567. & il ſe flattoit qu'en procurant à la religion Proteſtante cette sûreté légale & inattendue, il expieroit une bonne partie de ſes forfaits, qu'il fermeroit la bouche au Clergé & qu'il ameneroit le peuple à ne pas voir ou à tolérer ſes crimes. L'acte en lui-même étoit ſi favorable à la doctrine des Réformateurs, que le Parlement qui s'aſſembla l'année ſuivante ſous des chefs tous différens ne put rien imaginer de plus fort & de plus clair & ſe contenta de le ratifier mot pour mot. Un tel acte étoit diametralement opposé aux maximes que Marie avoit ſuivies juſqu'alors; mais ce que les ſollicitations du Clergé, ni les prieres de ſon peuple n'avoient pu lui arracher, le crédit plus puiſſant de Bothvell vint à bout de l'obtenir. (a)

(a) Buchanam, *Hiſt.* 355. ne fait aucune mention de cette Loi : il aſſure au contraire que la Reine, malgré les promeſſes qu'elle avoit faites en faveur de la Religion réformée, ne voulut laiſſer paſſer aucun acte à l'avantage de cette Religion. & qu'elle congédia même avec mépris les Députés du Clergé. Spotſwood, 202. & Caldervood, *Vol. III* 41. affirment les mêmes choſes. J'aurois pu me diſpenſer de remarquer le peu d'exactitude de Buchanan, mais il eſt étonnant qu'un auteur auſſi verſé dans la connoiſſance de nos Loix que Spotſwood, qu'un homme auſſi ſçavant que Calderwood, ayent pu tomber dans une pareille erreur, pendant que le ſtatut en original eſt encore exiſtant dans les regiſtres

Toutes les entreprises de Bothwell avoient eu jusques là le succès que ses desirs les plus présomptueux pouvoient lui faire espérer. Il avoit entiérement gagné le cœur de la Reine; le meurtre du Roi n'avoit point excité de soulevement dans le public; il avoit été déchargé par ses Pairs comme n'ayant aucune part à ce crime, & le Parlement avoit en quelque sorte ratifié leur décision. Dans un Royaume où l'autorité royale étoit si bornée & le pouvoir des Nobles si formidable, il n'osa risquer sans leur approbation la derniere action à laquelle tendoient tous ses projets ambitieux. Pour s'assurer d'eux il donna immédiatement après la dissolution du Parlement un grand repas où il invita tous ceux qui s'y trouvoient. Ayant rempli sa maison de ses amis & de ses créatures & garni les dehors de gens armés, il s'ouvrit à la compagnie sur l'intention où il étoit d'épouser la Reine dont il avoit déja le consentement & leur demanda leur approba-

1567. Bothwell engage les Nobles à le proposer pour époux à la Reine.

du Parlement de Marie, & qu'ils avoient même sous leurs yeux les actes imprimés du Parlement de Murray. On voit aussi que Buchanan lui-même avoit eu connoissance de ces actes.

1567. tion pour ce mariage qui, disoit-il, n'étoit pas moins agréable à leur Souveraine qu'honorable pour lui. Huntly & Sancton qui entroient dans tous les projets de Bothwell, travailloient avec le plus grand zèle à les faire réussir, tandis que les Ecclésiastiques romains qui étoient absolument dévoués à la Reine & disposés à flatter ses passions, déclarerent sur le champ la satisfaction qu'ils recevoient de ce qu'il venoit de proposer. Les autres qui redoutoient le pouvoir exorbitant de Bothwell & qni remarquoient dans toutes les actions de la Reine les progrès de son affection pour lui; voulurent se faire un mérite de consentir à une chose qu'ils ne pouvoient traverser ni empêcher. Quelques-uns étoient confondus & furieux; mais à la fin Bothwell en partie par des flatteries & des promesses, en partie par la terreur & la force, vint à bout de faire signer à tous ceux qui étoient présens, un écrit qui laisse une tache plus profonde sur l'honneur & la réputation de la nation que tout autre événement de ce siecle.

Cet écrit contenoit les plus fortes déclarations de l'innocence de Both-

well & la reconnoiſſance la plus ample de ſes bons ſervices à l'égard du Royaume. Si quelqu'un s'aviſoit déſormais de l'accuſer au ſujet de l'aſſaſinat du Roi, tous ceux qui avoient ſigné s'engageoient à prendre ſon parti comme s'ils n'étoient qu'une ſeule tête, & à riſquer leur vie & leur fortune pour ſa défenſe. Ils le recommandoient à la Reine comme la perſonne la plus propre qu'elle pût choiſir pour mari; & ſi elle daignoit lui faire cet honneur, ils promettoient de ſoutenir ſon choix & de ſe joindre à Bothwell avec toutes leurs forces contre quiconque voudroit s'y oppoſer. Parmi ceux qui donnerent leur ſignature nous en trouvons quelques-uns qui étoient les principaux confidens de la Reine; d'autres n'étoient pas de ſes Conſeils & avoient même encouru ſa diſgrace. Il y en eut qui lui demeurerent fideles dans toutes les viciſſitudes de ſa fortune, & d'autres qui furent les principaux auteurs de ſes malheurs; une partie étoit paſſionément attachée aux ſuperſtitions romaines, & on y voyoit de zèlés défenſeurs de la foi Proteſtante. Il n'eſt point d'intérêt commun qu'on puiſſe 1567.

A'I

1567. ſuppoſer avoir réuni tant d'hommes, de principes & de partis oppoſés pour exhorter la Reine à une démarche ſi préjudiciable à ſon honneur & ſi fatale à ſon repos. Cette étrange réunion fut l'effet de beaucoup d'artifice & doit être regardée comme le coup le plus hardi & le chef-d'œuvre de l'adreſſe de Bothwell. Il eſt remarquable qu'au milieu des altercations qui s'éleverent & des reproches mutuels que ſe firent les deux parties, il eſt rarement queſtion de cette indigne affaire. Comme ils ſavoient tous en leur conſcience que cette particularité de leur conduite ne tiendroit pas contre l'examen & ne feroit pas honneur à leur réputation; ils n'en parlent qu'à regret, & ſemblent avoir deſiré qu'elle reſtât dans l'obſcurité, ou fût enſevelie dans l'oubli; mais comme cet écrit fut ſigné par tant de gens qui étoient & qui continuoient d'être en faveur auprès de la Reine, ce fut une violente préſomption que les ambitieuſes eſpérances de Bothwell ne lui étoient point cachées & qu'elle ne les déſaprouvoit pas. (*a*)

(*a*) Parmi tous les raiſonnemens qu'on a formés ſur cet événement, ceux de Camden paroiſſent les moins

Cette présomption est confirmée par la preuve la plus directe. Melvil avoit alors une grande part à sa faveur : lui & son frere entretenoient une correspondance secrette en Angleterre avec ceux qui favorisoient ses prétentions 1567.

---

exactes & les plus mal fondés. Il prétend que Bothwell encourut la haine de Murray, de Morton & d'autres qui avoient été ses complices & ses associés dans le meurtre du Roi, & qui cherchoient alors à perdre Bothwell. Il assure en même tems qu'ils obtinrent les signatures de crainte que Bothwell n'abandonnât ses espérances & ne trahît le secret du complot sanguinaire. 404. Mais, outre qu'il est absurde de supposer que les ennemis d'un homme veuille l'élever à un si haut point de grandeur sur des espérances incertaines de le détruire dans la suite : outre l'impossibilité de faire un tel mariage si la chose eût été inconnue ou désagréable à la Reine : il est à propos d'observer que cette supposition est détruite par le témoignage même de la Reine qui attribue le consentement des Nobles aux artifices de Bothwell, *qui l'obtint*, dit-elle, *en leur donnant à entendre que nous en étions contens*. Anders. *Vol. I.* 94. Ce n'auroit pas été un petit avantage pour Marie, si elle avoit pu représenter le consentement des Nobles comme ayant été de leur propre mouvement. Il est encore plus surprenant de voir Lesly Evêque de Ross attribuer cet écrit à Murray & à sa faction. *Anders. vol. I.* 26. Cet Evêque étoit lui même un de ceux qui l'avoient signé. *Keith*, 383, Dans la conférence qui se tint à Yorck en 1560, les Commissaires du Roi avancerent qu'aucun des Nobles excepté le Comte de Hunrly, n'avoit voulu signer le papier jusqu'à ce qu'on eût montré un ordre de la Reine par lequel il leur seroit permis de le faire : & les Commissaires qui étoient porteurs de cet ordre, le produisirent aussi-tôt. *Anders vol. IV. Part. II.* 59. Ce récit differe de celui de Buchanam qui prétend que tous les Nobles qui étoient présens, signerent l'écrit le 19 Avril, & que le lendemain ils obtinrent l'approbation de ce qu'ils avoient fait, comme pour leur servir de décharge & de sûreté. 555.

1567. à la couronne. Le bruit du mariage projetté avec Bothwell s'étant bientôt répandu dans le Royaume y excita la plus haute indignation, & il reçut de-là une lettre qui repréſentoit dans les termes les plus forts quels ſeroient les funeſtes effets d'une pareille imprudence. Il mit cette lettre ſous les yeux de la Reine & appuya ce qu'elle portoit avec beaucoup de chaleur. Non ſeulement elle n'eut aucun égard à ces remontrances, mais elle communiqua la choſe à Bothwell. Melvil pour ſauver ſa vie fut obligé de quitter bruſquement la Cour où il ne revint que lorſque la colere du Comte fut paſſée (*a*). Dans ce même tems Eliſa-

(*a*) *Melvil*, 156. Suivant le rapport de Melvil, le Lord Herreis fit auſſi de très-ſages remontrances contre ce Mariage. Il ſe jetta, dit cet Hiſtorien, aux genoux de la Reine, & il la ſupplia d'abandonner ces idées d'une alliance auſſi déshonorante. 156. On répond à cela, 1°. qu'Herreis fut un des Nobles qui ſigna l'Ecrit le 19 Avril *Keith*, L83. 2°. Que le 14 Maî, il fut un des témoins lorſqu'on dreſſa les articles du mariage entre la Reine & Bothwell. *Good vol. II.* 61. 3°. Que le 17 Mai, il étoit dans le Conſeil avec Bothwell. *Keith*, 386. Mais ces remontrances du Lord Herreis contre le Mariage, avoient précédé celles de Melvil. 157. Les remontrances de Melvil peuvent avoir été faites avant l'aſſemblée du Parlement : car après avoir offenſé Bothwell, il ſe retira de la Cour : il laiſſa à la colere de Bothwell, le tems de ſe calmer : & il ne revint auprès de la Reine, qu'après le mariage accompli le 24 Avril.

beth avertit Marie du danger & de l'infamie auxquels elle s'exposoit par l'indécence d'un pareil choix, mais son avis fut encore moins écouté. 1567.

Trois jours après la séparation du Parlement, Marie alla d'Edimbourg à Stirling pour voir le Prince son fils. Bothwell avoit amené ses projets à leur point de maturité, & toutes les précautions pour tenter sûrement le coup décisif ayant été prises, l'impétuosité naturelle de son caractere ne lui permit pas de délibérer plus long-tems. Sous prétexte d'une expédition contre les brigands des frontieres, il assembla ses vassaux, & sortant d'Edimbourg avec mille chevaux, il tourna soudain du côté de Linlithgow, rencontra près de cette place la Reine qui revenoit, dispersa sans trouver de résistance le peu de suite qu'elle avoit, se saisit de sa personne & l'emmena prisonniere avec quelques-uns de ses

1558. Suivant ce détail, il put s'écouler un tems suffisant pour gagner Herreis, pour le détacher de son opposition au mariage, & le faire devenir partisan zèlé des desseins de Bothwell. Melvil, dans le récit de ce fait, peut être tombé dans quelque erreur pour ce qui concerne le Lord Herreis. Mais cet Historien ne peut point s'être trompé dans ce qui le concerne personnellement.

par les frayeurs du crime, il lui falloit un pardon scellé du grand sceau. 1567.
Par les loix d'Ecosse le crime le plus odieux de tous ceux qu'un homme a commis doit être spécifié dans son pardon, & alors toutes ses autres offenses sont censées renfermées dans la clause générale *& tous ses autres crimes quelconques.* Se saisir de la personne d'un Prince est un crime de haute trahison, ce qui faisoit espérer à Bothvell que le pardon de celui-là s'étendroit à tous les chefs sur lesquels on l'avoit accusé.

Bothwell se trouvant actuellement en possession de la Reine, n'eût agi ni en politique ni en homme galant s'il eût différé ce qu'il avoit entrepris. C'est pourquoi il commença aussitôt une procédure pour être séparé d'avec sa femme Lady Jeanne Gordon, sœur du Comte de Huntly. Ce procès fut suivi en même tems pardevant les Juges Protestans & pardevant les Juges Catholiques, c'est-à-dire, dans la Cour des Commissaires & dans la Cour spirituelle de l'Archevêque de Saint-André à qui la Reine avoit rendu dernierement sa jurisdiction. Dans les prétextes allégués il n'y eut rien que de

1567. trivial ou de scandaleux, mais l'autorité du coupable fut d'un plus grand poids que la justice de sa cause. Les deux Cours prononcerent la sentence de divorce avec la même précipitation indécente & suspecte.

Pendant que cette infamie se passoit, la Reine résidoit à Dunbar où elle étoit regardée comme prisonniere, mais traitée avec le plus grand respect. Bothwell la conduisit bientôt après à Edimbourg avec une nombreuse escorte de gens à lui; mais au lieu de la loger dans le Palais de Ste. Croix, il la mena au château dont il étoit Gouverneur; le mécontentement de la nation rendoit cette précaution nécessaire. Il étoit facile d'enlever la Reine des mains de Bothwell dans une maison qui n'étoit pas fortifiée & dont rien ne défendoit l'accès, au lieu que dans une place forte Bothwell étoit à couvert des entreprises de ses ennemis.

Il restoit encore une petite difficulté à vaincre. Comme la Reine étoit detenue dans une espece de captivité par Bothwell, un mariage contracté dans cet état pouvoit être attribué à la force & regardé comme nul. Afin de parer à cet inconvénient Marie vint

dans la Cour de session & en présence du Chancelier, des autres Juges & de plusieurs Nobles, elle déclara qu'elle étoit actuellement en pleine liberté, & quoique la violence exercée par Bothwell dans l'enlevement de sa personne eût d'abord excité son indignation, la conduite respectueuse qu'il avoit tenue depuis avec elle avoit non-seulement appaisé son ressentiment, mais la déterminoit à l'élever aux plus grands honneurs. 1567.

Le public sçut bientôt ce que c'étoit que ces honneurs. Bothwell fut nommé Duc d'Orkney, & le 15 de Mai il épousa solemnellement la Reine. La cérémonie de ce mariage qui avoit été si longtems l'objet de ses desirs & le motif de ses crimes fut faite publiquement selon le rit de l'Eglise Protestante par Adam Bothwell, Evêque d'Orkney qui étoit du petit nombre des Prélats qui avoient embrassé la réformation; & le même jour elle fut répétée en particulier selon les formes prescrites par la religion Catholique. La hardiesse avec laquelle Craig, le ministre qu'on avoit chargé de la publication des bans déclama contre ce mariage, le peu de Nobles qui s'y

1567. trouverent & le silence chagrin & méprisant du peuple quand la Reine parut en public, étoient autant de symptomes évidens du mécontentement violent & général de ses sujets. Le refus de du Croc, Ambassadeur de France, d'assister à la cérémonie nuptiale & au banquet, découvre quels étoient les sentimens de ses alliés par rapport à cette partie de sa conduite; & quand toutes les autres actions de Marie pourroient être justifiées par les regles de la prudence & conciliées avec les principes de la vertu, il resteroit toujours dans ce fatal mariage une preuve incontestable, sinon de son crime, au moins de son imprudence.

Le premier soin de Marie fut de présenter quelque apologie de sa conduite aux Cours de France & d'Angleterre. Les instructions données à ses Ambassadeurs existent encore & sont de main de maître. Mais sous les couleurs fausses & artificieuses qu'elle employe il est aisé de découvrir que la plûpart de ses démarches étoient non-seulement inexcusables, mais qu'elle étoit elle-même persuadée qu'on ne pouvoit pas les excuser.

Tout fut accordé à Bothwell hors

le titre de Roi. Les inconvéniens où Marie étoit tombée pour l'avoir donné à son premier mari, firent que malgré l'attachement qu'elle avoit pour le second, elle ne voulut point lui conférer cet honneur. Elle permit seulement qu'il signât en forme de consentement tous les actes publics qui emaneroient d'elle & seroient en son nom. Ce n'étoit qu'une pure formalité, car elle lui laissoit toute la réalité du pouvoir. Il avoit sa personne entre ses mains, il l'entouroit de plus près que jamais de gens à lui; aucun de ses sujets ne pouvoit obtenir une audience qu'il ne le permît & il n'y avoit que ceux auxquels il donnoit sa confiance qui eussent le droit de converser avec elle quand il étoit absent. Les Monarques d'Ecosse étoient accoutumés à vivre parmi leurs sujets comme un pere vit au milieu de ses enfans, ou comme on vit avec ses égaux, sans méfiance & sans grand appareil. Des gardes armés aux portes de l'appartement royal, un accès difficile, la morgue du rang & l'affectation de ne pas se montrer, étoient des choses inconnues & qui blessoient le peuple.

1567.

1567.

Bothwell cherche à se rendre maître de la personne du Prince.

Bothwell avoit besoin de ces précautions pour conserver le pouvoir qu'il avoit acquis; mais il regardoit comme incertain & précaire tout ce qu'il avoit obtenu s'il ne se rendoit maître de la personne du jeune Prince, que la Reine avoit confié aux soins du Comte de Mar. La fidélité & la noblesse des sentimens de ce Seigneur étoient trop connues pour s'attendre qu'il consentît à remettre son éleve entre les mains d'un homme si violemment suspect d'en avoir assassiné le pere. Cependant Bothwell s'agitoit avec tant de force & d'inquiétude pour l'avoir en sa puissance, qu'il fit naitre les plus noirs soupçons. Il employa toute son adresse & toute son autorité pour persuader au Comte de Mar de se prêter à ses volontés; & ce n'est pas une foible preuve de la fermeté & de la dextérité du Comte d'avoir sçu éviter qu'une vie si chere à la nation se trouvât à la merci d'un homme que la crainte ou l'ambition pouvoient porter aux attentats les plus atroces.

Les yeux des nations voisines étoient fixés sur les événemens arrivés en Ecosse durant le cours de trois mois.

Un Roi assassiné avec la derniere cruauté dans la fleur de son âge & dans sa capitale; celui qui étoit soupçonné de ce crime odieux n'ayant pas seulement la liberté de paroître partout en public, mais admis dans la présence de la Reine, distingué par sa faveur & chargé de la principale direction de ses affaires; soumis à un jugement où regna la partialité la plus honteuse, & absous par une sentence qui ne servoit qu'à confirmer les soupçons; séparé de sa femme sur des prétextes frivoles ou indécens, & au lieu de trouver enfin l'ignominie dûe à ses actions & la punition que méritoient tant de crimes, ne trouvant aucune opposition à épouser ouvertement une Reine femme du Prince qu'il avoit assassiné & la gardienne de ces loix qu'il avoit si indignement violées : il n'est point d'autre histoire qui présente une succession si rapide de faits aussi extraordinaires & aussi abominables. Ils imprimerent dans l'esprit des étrangers une note d'infamie sur le caractere de la nation. Les Ecossois étoient abhorrés dans toute l'Europe; à peine osoient-ils se montrer nulle part en public; & après avoir souf- 1567.

1567.

fert que tant d'atrocités fussent impunies, on leur reprochoit universellement de manquer de courage ou d'humanité, & d'avoir aussi peu à cœur la réputation de leur Reine que l'honneur de leur pays.

Les Nobles se liguent contre Bothwell.

Ces reproches reveillerent les Nobles qui s'étoient laissés endormir jusques-là par les artifices de Bothwell, ou intimider par son pouvoir. La maniere dont il exerça l'autorité qu'il avoit obtenue, ses tentatives réitérées pour s'assurer de la personne du Prince jointes à quelques menaces imprudentes qui lui échapperent contre lui, mirent plus de violence & de promptitude dans leurs résolutions. Ils s'assemblerent en grand nombre à Stirling & entrerent dans une association pour la défense de la personne du Prince. Argyll, Artholl, Mar, Morton, Zlencairn, Home, Lindsay, Boyd, Murray de Tullibardier, Kirkaldy de la Grange & le Secretaire Maitland furent les chefs de cette confédération. Stuard, Comte d'Athol étoit remarquable par son attachement constant à la religion romaine; mais l'indignation qu'il conçut de l'assassinat du Roi dont il étoit proche parent, & le zèle

pour la conservation du Prince l'emporterent dans cette occasion sur toutes les considérations de religion, & l'unirent avec les Protestans les plus décidés. Il n'est pas douteux que plusieurs autres Nobles agirent par l'intérêt louable qu'ils prenoient à la sûreté du Prince & à l'honneur de la patrie; mais l'esprit que quelques-uns découvrirent dans les révolutions subsequentes ne permet pas de douter non plus que l'ambition ou le ressentiment ne fussent le véritable motif de leur conduite, & que tandis qu'ils poursuivoient des fins justes & nécessaires, ils étoient animés en plusieurs occasions par des principes & des passions absolument condamnables. 1567.

Les premieres nouvelles de cette ligue porterent la consternation dans le cœur de la Reine & de Bothwell. Ils n'ignoroient pas ce que la nation pensoit de leur conduite, & quoiqu'on ne se fût pas opposé publiquement à leur mariage, ils savoient qu'il avoit excité le mécontentement secret & les murmures de tous les états. Ils prévirent la violence avec laquelle éclateroit cette indignation si longtems comprimée. Pour se préparer contre 28 Mai.

1567. l'orage, Marie ordonna, par une proclamation, à ses sujets de prendre les armes & de se rendre au jour nommé auprès de son mari. Elle publia en même tems une sorte de manifeste où elle tâcha de justifier son gouvernement des imputations dont on le chargeoit, & où elle employoit les termes les plus forts pour exprimer l'intérêt qu'elle prenoit à la conservation & à la prospérité du Prince son fils. Ces ressources produisirent peu d'effet, on obéit mal à sa proclamation & on ne crut gueres à son manifeste.

La Reine & Bothwell se retirent à Dunbar.

Les Lords confédérés faisoient leurs préparatifs avec beaucoup d'activité & plus de succès encore chez un peuple guerrier: des hommes si puissans & si bien venus du peuple n'eurent pas de peine à lever une armée. Ils étoient prêts à marcher avant que la Reine & Bothwell fussent en état de leur résister. Le château d'Edimbourg étoit la place où la Reine devoit naturellement se retirer parce que sa personne pouvoit y être en parfaite sûreté. Mais les confédérés avoient trouvé moyen d'ébranler ou de corrompre la fidélité du Chevalier Balfour, Lieutenant du gouverneur, & Bothwell n'osa

fa lui confier un dépôt de cette importance. Il conduisit la Reine au château de Borthwick, & à l'arrivée du Lord Home qui parut devant cette place avec un corps de ses vassaux, il s'enfuit précipitamment à Dunbar & y fut suivi par la Reine déguisée en homme. Les confédérés s'avancerent à Edimbourg où Huntly s'efforça vainement d'animer les habitans à défendre leur ville contre eux. Ils entrerent sans opposition & furent joints dans l'instant par une partie de la bourgeoisie dont le zèle devint ensuite le plus ferme appui de leur cause. 1567.

Pour mettre leur propre conduite dans le jour le plus favorable & exciter l'indignation publique contre Bothwell, ils publierent une déclaration des motifs qui les avoient engagés à prendre les armes. Ils y faisoient le dénombrement des crimes commis par Bothwell, ils développoient & aggravoient ses mauvaises intentions pour la suite, & ils exhortoient tout bon Ecossois à se joindre à eux pour tirer vengeance des uns & prévenir les autres.

Cependant Bothwell rassembloit ses forces à Dunbar; & comme il avoit

dans ce canton beaucoup de gens qui dépendoient de lui, bientôt il eût ramaſſé aſſez de monde pour haſarder de marcher aux confédérés. Leurs troupes n'étoient pas nombreuſes, la promptitude & le ſecret de leur entrepriſe ne donnerent pas le tems à leurs amis éloignés de venir les joindre, & comme il ne paroît pas qu'ils fuſſent ſoutenus par de l'argent ou par des eſpérances du côté de l'Angleterre, ils ne pouvoient être longtems ſans ſe diſperſer. D'un autre côté Bothvell n'oſoit riſquer d'attendre; ſon armée le ſuivoit avec répugnance & ne le ſervoit point cordialement dans cette querelle; de ſorte qu'il ne pouvoit eſpérer de ſuccès qu'en ſurprenant l'ennemi & en frappant le coup avant que ſes propres troupes euſſent le tems de réfléchir & de prendre de lui la méchante opinion qu'en avoit le reſte de la nation. Ces raiſons déterminerent la Reine à marcher en avant avec une précipitation inconſidérée & qui lui devint fatale.

15.6.

Les confédérés marchent contre eux.

Aux premieres nouvelles de ſon approche, les confédérés allerent à ſa rencontre, Ils trouverent ſon armée rangée en bataille ſur le même ter-

rein que les Anglois avoient occupé à la bataille de Pinkry, Les deux armées étoient à-peu-près égales pour le nombre; mais non pas pour la discipline. Celle de la Reine consistoit principalement dans une multitude assemblée à la hâte, sans courage & sans expérience de la guerre. Celle des confédérés, étoit composée de Gentilshommes de réputation, suivis de leurs vassaux les plus fideles & qui n'étoient pas moins braves qu'affectionnés. 1567.

Du Croc, Ambassadeur de France qui étoit avec la Reine, travailloit auprès d'elle & auprès des Nobles pour qu'ils terminassent la querelle sans effusion de sang. Il représentoit aux confédérés les dispositions de la Reine à la paix & à leur pardonner les offenses dont ils étoient coupables. Morton répondit avec chaleur qu'ils avoient pris les armes, non contre la Reine, mais contre le meurtrier de son mari, & que si elle vouloit le livrer à la justice ou le bannir de sa présence, elle les trouveroit prêts à lui rendre l'obéissance que des sujets doivent à leur Souverain. Glencaim ajouta qu'ils n'étoient venus pour demander pardon d'aucune offense; mais punir ceux

qui en avoient commis. La fierté de
1567. ces réponses convainquit l'Ambassadeur que sa médiation seroit infructueuse & que leurs passions étoient trop allumées pour leur permettre d'entendre à aucune proposition de paix, ou de songer à reculer après s'être avancés si loin.

L'armée de la Reine étoit postée avantageusement sur une éminence. Les confédérés s'avancerent pour l'attaquer avec beaucoup de résolution, mais lentement & avec la circonspection qu'inspiroit naturellement le souvenir de ce qui étoit arrivé dans ce malheureux champ de bataille. Dès que les troupes de la Reine les virent approcher, elles prirent l'allarme & ne montrerent aucun desir de combattre. Marie tâcha de les animer, elle pleura, menaça & leur reprocha leur lâcheté, mais tout fut inutile. Quelques-uns des serviteurs qui étoient attachés de plus près à la personne de Bothwell marquerent de l'ardeur pour en venir aux mains; le reste étoit chancelant & irrésolu & on en voyoit même déjà qui se déroboient par la fuite. Bothwell essaya de leur inspirer du courage en offrant de décider la querelle

& de justifier son innocence dans un combat singulier contre celui de ses adversaires qui se présenteroit. Kirkaldy de la Grange, Murray de Tullibardin & le Lord Linsay se disputerent l'honneur d'entrer en lice avec lui, mais ce défi se trouva bientôt n'être qu'une bravade : soit que le sentiment du crime eût ôté à Bothwell son courage ordinaire, soit que la Reine eût interposé son autorité pour lui défendre le combat *(a)*. 1567.

Marie auroit été inexcusable, si elle avoit hasardé une bataille après les marques de terreur qu'elle avoit vues dans ses soldats : se retirer en face d'un ennemi qui avoit déja fait investir la colline où elle étoit, par un détachement de sa cavalerie, c'étoit une chose absolument impraticable. Elle se trouvoit donc dans la cruelle nécessité de se remettre entre les mains

(a) (*Note du Traducteur.*) La Grange lui envoya donc (à Bothwell) un Cartel, à quoi l'autre lui répondit qu'il n'étoit ni Comte, ni Lord, mais Baron seulement, & qu'ainsi il y avoit trop d'inégalité entre leurs personnes. Il fit la même réponse à Tullibardin, & quand à la fin Milord Lindsay le défia, ce qui ôta tout prétexte de refuser le combat, le cœur lui manqua & l'on connut que son bras n'étoit pas si vaillant que sa langue. *Melvil, trad. pag. 262. La Haye 1664. 2. vol. 12.*

1567. de sujets qui avoient pris les armes contre elle. Elle demanda une entrevue à Kircaldy, homme brave & généreux qui commandoit un corps avancé des ennemis. Il promit au nom & du consentement des chefs du parti, que si elle vouloit éloigner Bothwell de sa présence & gouverner le royaume par l'avis de ses Nobles, ils lui porteroient honneur & obeissance comme à leur Souveraine.

Bothwell obligé de fuir.

Durant ce pourparler Bothwell fit ses derniers adieux à la Reine & s'en alla suivi d'en petit nombre de ses gens. Ce funeste revers arriva jour pour jour un mois après ce mariage qui avoit couté tant de crimes & qui laisse une si vilaine tache sur la mémoire de Marie.

Marie se rend aux Nobles.

Aussitôt que Bothwell se fut retiré Marie se rendit à Kirkaldy qui la conduisit à l'armée confédérée dont les chefs la reçurent avec beaucoup de respect. Morton lui fit en leur nom de grandes protestations de fidélité & de soumission, mais elle fut traitée par la soldatesque avec toute sorte d'insolence & d'indignité. Lorsqu'elle passoit ils lui donnoient les noms injurieux qu'on ne donne qu'aux plus vils

& aux plus infâmes criminels. De quelque côté qu'elle tournât les yeux ils tenoient élevé devant elle un étendart où étoit peint le corps de feu son mari étendu par terre & le jeune Prince à genoux devant lui proférant ces paroles « ô Seigneur! sois le juge « & le vengeur de ma cause. » Marie se détournoit avec horreur d'un spectacle si choquant. Elle commença dès lors à sentir la misérable condition à laquelle un Prince captif est réduit. Elle poussa les plaintes les plus ameres, elle étoit baignée de larmes & on eut bien de la peine à l'empêcher de tomber évanouie. Les confédérés lui firent prendre la route d'Edimbourg, où elle arriva malgré divers retardemens, après avoir éprouvé que la passion & la crédulité naturelle aux infortunés l'avoient flattée vainement de quelque secours inopiné. Les rues étoient pleines de monde que le zêle ou la curiosité avoient attiré pour voir une scene si extraordinaire. La Reine épuisée de fatigue, couverte de poussiere & mouillée de larmes fut donnée en spectacle à ses propres sujets & conduite à la maison du prévôt. Malgré ses raisons & ses prieres on porta toujours le 1567.

1567. même étendart devant elle & on ne cessa de répéter les mêmes insultes & les mêmes reproches. Une femme jeune, belle & dans le malheur est naturellement un objet de compassion; la comparaison de l'état misérable où se trouvent les illustres infortunés avec la prospérité dont ils jouissoient nous attendrit en leur faveur: mais le peuple voyoit la déplorable situation de sa Souveraine avec insensibilité. La persuasion de son crime étoit si forte & l'indignation si violente que toutes les souffrances de leur Reine furent incapables d'adoucir en rien le ressentiment de la Nation ou de lui procurer cette sympathie qu'on refuse rarement aux Princes malheureux.

Fin du quatrieme Livre.



HISTOIRE D'ÉCOSSE.

LIVRE CINQUIEME.

LES Lords confédérés s'étoient portés à de si grandes extrémités contre leur Souveraine, qu'il ne leur étoit plus possible ni de s'arrêter ni de ralentir leur course. Plusieurs des Nobles avoient refusé de concourir à leur entreprise ; d'autres la condamnoient ouvertement. La moindre circonstance pouvoit calmer l'indignation qui animoit actuellement la multitude contre la Reine, & les priver de cet applaudissement populaire qui étoit le principal fondement de leur puissance. Quelques-uns d'eux mûs par ces considérations panchoient à traiter la Reine avec beaucoup de douceur.

1567. Délibération des Nobles au sujet de la Reine.

D'un autre côté l'affection de Marie pour Bothwell étoit aussi violente que jamais. Elle refusa obstiné-

1567. ment d'entendre à toute proposition de dissoudre son mariage, & résolut de ne pas abandonner un homme pour qui elle avoit déja tant sacrifié. Si on la laissoit recouvrer le pouvoir suprême, il étoit clair que le premier usage qu'elle en feroit feroit de rappeller Bothwell, & le chagrin qu'elle avoit de sa propre conduite aussi bien que de celle des confédérés donnoit lieu de craindre les plus rigoureux effets de sa vengeance. Toutes les autres raisons céderent à celles-là; & regardant la passion incurable de Marie pour Bothwell comme une dispense valable de tenir les engagemens qu'ils avoient pris lorsqu'elle s'étoit remise entre leurs mains, oubliant ce qu'ils lui devoient en qualité de leur Reine & sans consulter le reste des Nobles, ils la conduisirent le lendemain au soir sous une forte garde au château de Locklevin, & signerent un ordre à Guillaume Douglas qui en étoit le maître, de l'y retenir comme prisonniere. Douglas étoit proche parent de Morton, & avoit épousé la mere du Comte de Murray. Marie étroitement resserrée, avec peu de suite, & exposée aux insultes d'une femme altiere qui se vantoit tous les jours d'être

Ils l'emprisonnent au château de Lokclevin.

la femme légitime de Jacques V, souffrit dans cette place tous les désagrémens de la plus dure captivité. 1567.

Immédiatement après l'emprisonnement de la Reine, les confédérés occupés de fortifier leur parti entrerent dans une nouvelle association. Ils prirent le titre de Lords du Conseil secret, & sans autre droit, ils s'arrogerent toute l'autorité royale. Un des premiers actes de leur pouvoir fut de rechercher dans Edimbourg ceux qui avoient trempé dans l'assassinat du Roi. Cette preuve de zèle & de justice mit le parti en réputation & fit le plus grand tort à la Reine en faisant éclater sa négligence à poursuivre les coupables de ce régicide: on saisit donc diverses personnes suspectes; le Capitaine Blackadder & trois autres furent condamnés & exécutés, mais on ne découvrit rien d'important. Si nous en croyons quelques Historiens, ils furent convaincus par des preuves suffisantes. Selon d'autres leur Sentence fut injuste, & ils nierent jusqu'au dernier soupir qu'ils eussent aucune connoissance du crime pour lequel ils souffroient.

Cependant un accident imprévu mit entre les mains des ennemis de Marie

1567. des pieces qu'ils regarderent comme la démonstration la plus complette qu'elle étoit criminelle. Bothwell ayant laissé dans le château d'Edimbourg une cassette où il y avoit des sonnets & des lettres de l'écriture de la Reine, il envoya un de ses confidens prendre ce dépôt précieux : le messager fut intercepté à son retour, & Morton se saisit de la cassette. Ce qu'elle contenoit a toujours été produit par ceux du parti comme la plus ample justification de leur conduite, & comme la preuve la plus incontestable qu'ils n'avoient point imputé à leur Souveraine des crimes imaginaires.

Certains Nobles favorisent la Reine.

Mais avec tous ces succès extraordinaires, il s'en falloit bien que les confédérés jouissent d'une parfaite sécurité. Qu'une poignée de Nobles prétendît disposer sans le concours des autres Nobles de la personne de leur Souveraine, ou s'emparer de l'autorité qui lui appartenoit, c'est ce qui paroissoit à plusieurs de ce corps un attentat inoui & de la derniere présomption. Un nombre de ceux-ci s'étoit assemblé à Hamilton pour délibérer sur ce qu'ils avoient à faire dans cette conjoncture embarrassante. Les confédérés firent

quelques tentatives pour les unir à eux, mais ſans aucun effet. Ils ne furent pas plus heureux en employant la médiation de l'aſſemblée du Clergé pour les attirer à une entrevue dans la ville d'Edimbourg; mais faute d'unanimité & de vigueur, ce parti fut bientôt décrédité quoique formidable & par la quantité de Nobles qui le compoſoient & par la puiſſance de leurs Chefs. Toutes ſes délibérations ſe paſſerent en murmures & en plaintes, & il n'y eut aucun plan formé pour s'oppoſer aux progrès des confédérés. 1567.

Elisabeth s'entremet en ſa faveur.

Il y eut quelque apparence de danger d'un autre côté. Cette grande révolution s'étoit faite en Ecoſſe ſans l'aide d'Eliſabeth, & même ſans qu'elle en ſçût rien. Elle étoit bien éloignée d'être fâchée de voir les affaires ſe brouiller dans ce Royaume, & une rivale qu'elle haïſſoit réduite aux abois; mais elle ne vouloit pas qu'une faction pût écraſer l'autre, & les procédés des confédérés la choquoient infiniment. Quoiqu'elle gouvernât ſes propres ſujets par des maximes populaires, elle avoit des idées fort hautes de la prérogative royale. Dans ſon opinion, les confédérés avoient uſurpé l'autorité de leur

Souveraine sur laquelle ils n'avoient
1567. aucun droit d'inspection, & ils avoient fait violence à sa personne qu'ils devoient regarder comme sacrée. C'étoit un exemple dangereux pour les sujets en général, & la cause de Marie devenoit la cause commune de tous les Princes. Si Elisabeth se conduisit jamais dans les affaires d'Ecosse par les sentimens de son cœur plutôt que par des considérations d'intérêt, on peut dire que ce fut dans cette occasion. Elle dépêcha sur le champ Throgmorton avec des pouvoirs de négocier avec la Reine & avec les confédérés. Ses instructions montrent une inquiétude remarquable pour la liberté & même pour la réputation de la Reine ; & le choix d'un Ambassadeur aussi dévoué à Marie que l'étoit Throgmorton, prouve que cette inquiétude étoit sincere. Mais ni l'amitié d'Elisabeth, ni le zèle de l'Ambassadeur ne lui furent pas d'un grand secours. Les confédérés prévirent quels seroient les effets de ces bons offices, & que la Reine orgueilleuse de se voir protégée n'écouteroit qu'avec dédain les ouvertures qu'ils étoient sur le point de lui faire. En conséquence ils refuserent absolument à Throgmor-

ton tout accès auprès de leur prisonniere, 1567.
& ils rejetterent ou éluderent toutes les propositions qu'il leur fit en sa faveur.

Cependant ils délibéroient avec la plus grande perplexité sur les arrangemens à prendre par rapport à la Nation, & sur ce qu'ils feroient de la personne de la Reine. Elisabeth s'appercevant que Throgmorton ne gagneroit rien avec eux, se retourna du côté des Nobles assemblés à Hamilton, les sollicita de prendre les armes pour rendre la liberté à leur Reine & promit de les aider efficacement dans cette entreprise. Ils ne firent pas voir plus d'union & de vigueur qu'auparavant, & comme s'ils avoient abandonné entierement les intérêts de leur Reine & de leur pays, ils souffrirent lâchement qu'une partie de leur corps qui étoit de beaucoup la moins nombreuse & la moins puissante, disposât du gouvernement de la Nation & de la personne de la Reine. Ces deux objets furent la matiere de plusieurs consultations & de différentes opinions parmi les confédérés. Quelques-uns sembloient désirer qu'on s'en tînt au plan sur lequel la confédération avoit été formée, & proposoient qu'après

1567. avoir puni les meurtriers du Roi, cassé le mariage avec Bothwell, & pourvu à la sûreté tant du jeune Prince que de la Religion Protestante, on remit la Reine en possession de son autorité légale. D'autres fiers de la prospérité de leurs armes se livroient à des idées plus hardies & plus désespérées. Pour les satisfaire il ne falloit rien moins que le jugement, la condamnation & la punition de la Reine elle-même, comme étant à la tête de la conspiration contre son mari & contre son fils. Le premier avis qui étoit celui de Maitland respiroit trop la paix & la modération pour convenir à l'humeur ou aux desirs du parti. Le second fut appuyé par le Clergé, & plusieurs Laïcs l'adopterent avec chaleur : mais les Nobles n'oserent ou ne voulurent pas risquer un coup si audacieux & dont il n'y avoit point d'exemple (*a*).

Ils obligent la Reine de se démettre du gouvernement.

On finit par s'accorder sur un troisieme avis qui n'étoit ni si modéré que le premier ni si violent que le second. Il fut convenu qu'on persuaderoit à la

(*a*) On a lieu de croire que l'avis de mettre la Reine à mort, fut ouvert par quelques-uns de ses sujets. On voit dans plusieurs écrits de ce tems-là, qu'Elisabeth se vantoit que Marie devoit la vie à ses bons offices. Digges's compl, Amb. 14. &c. *Append.* N°. XVIII.

Reine de se démettre de la Couronne ou qu'on l'y forceroit; que le jeune Prince seroit proclamé Roi, & Murray nommé pour gouverner le Royaume pendant la minorité avec le nom & l'autorité de Régent. On ne décida rien par rapport à la personne de la Reine. Il semble que l'intention des confédérés ait été de la tenir dans une prison perpétuelle; mais pour l'intimider & pour tenir en respect ses partisans, ils se réserverent toujours la faculté de se porter contre elle à de plus grandes extrémités. 1567.

Il étoit facile de prévoir les difficultés qui se rencontreroient dans l'exécution de ce plan. Marie étoit jeune, ambitieuse, fiere & accoutumée à commander. L'engager à reconnoître son incapacité pour le gouvernement, à renoncer au pouvoir & à la dignité auxquels sa naissance l'appelloit, à se mettre dans la dépendance de ses propres sujets, à s'enchaîner elle-même volontairement, & à revêtir ceux qu'elle considéroit comme les auteurs de tous ses malheurs, de l'autorité & de l'honneur dont elle se dépouilleroit, c'étoit autant de points difficiles à obtenir. C'est cependant ce que les confédérés

entreprirent, & ils ne manquoient pas
1567. de moyens pour réussir. Marie enduroit depuis plusieurs semaines toutes le rigueurs de la captivité & ne voyoit point de jour au recouvrement de sa liberté ; aucun de ses sujets n'avoit pris les armes, ni même sollicité sa délivrance; elle n'avoit personne à qui elle put se fier ; l'accès auprès d'elle étoit fermé aux Ambassadeurs de France & d'Angleterre. Dans cette situation, sans conseil, sans ami, accablée par le malheur & la crainte du danger, il étoit naturel qu'une femme entendît à presque toutes les ouvertures qu'on voudroit lui faire. Les confédérés profiterent de la circonstance & de ses craintes. Ils chargerent le Lord Lindsay le plus furieux zélateur du parti, de lui communiquer leur projet & de lui faire signer tous les actes nécessaires pour le réaliser. Il s'acquitta de la commission durement & brutalement. Il mit une mort certaine devant les yeux de Marie si elle n'acquiescoit à ses demandes. Elle fut instruite en même-temps par le Chevalier Robert Melvil parlant au nom d'Athol, de Maitland & de Kirkaldy, ceux des confédérés qui veilloient le plus à ses intérêts, qu'une résignation

extorquée par la crainte & donnée pendant sa détention étoit nulle par la loi, & qu'elle pourroit la révoquer dès qu'elle seroit en liberté. Throgmorton lui fit entendre la même chose par un billet qu'il trouva moyen de lui faire parvenir. Dès lors on la vit marquer une entiere déférence pour les opinions des confédérés, & elle signa tous les écrits que lui présenta Lindsay. Par un de ces écrits elle abdiquoit la Couronne, renonçoit à toute part dans le gouvernement du Royaume & consentoit au couronnement du jeune Roi. Par un autre elle nommoit le Comte de Murray Régent, & lui conféroit tous les pouvoirs & les priviléges de ce haut emploi. Par un troisieme elle lui substituoit quelques autres Nobles, s'il venoit à refuser l'honneur qu'on lui offroit. Marie étoit baignée de larmes quand elle signa ces actes; & lorsquelle jetta, pour ainsi dire, de ses propres mains, le sceptre qu'elle avoit porté si longtems, elle éprouva peut-être une des plus cruelles angoisses de douleur & d'indignation dont le cœur humain soit capable.

Les confédérés travaillerent à donner à cette démission tout le poids & la

1567. validité possible en procédant sans délai au couronnement du jeune Prince. La cérémonie s'en fit à Stirling le 29 Juillet avec beaucoup de solemnité en présence de tous les Nobles du parti, d'un grand nombre de petits Barons & d'une multitude de peuple. De ce moment tous les actes publics furent passés au nom de Jacques VI.

Jamais si grande révolution ne se fit plus aisément & par des moyens si peu proportionnés à leur fin. Dans un siecle belliqueux & en moins de deux mois une partie des Nobles qui n'étoient ni les plus puissans ni les plus opulens de la Nation & qui ne pouvoient mettre trois mille hommes en campagne, saisit, emprisonna, détrôna la Reine, & sans répandre une goûte de sang plaça son son fils âgé d'un an sur le trône.

Raisonnemens des deux partis.

Au milieu de ces rapides progrès des confédérés, toute la Nation portoit sur eux des yeux étonnés, & il se forma sur les mesures extraordinaires qu'ils avoient prises, des opinions différentes & contradictoires.

Sous la forme du gouvernement aristocratique, telle même qu'elle existe en Ecosse, & malgré les priviléges exorbitans de la Noblesse, le Prince,

disoient les partisans de la Reine, jouit d'un pouvoir considérable & sa personne est très-respectée. L'on ne doit jamais empiéter sur ses droits ni lui faire d'injures, si ce n'est dans les cas où il n'y a pas d'autre moyen pour sauver la liberté & le bonheur de la nation. Ces cas sont rares, & il n'appartient qu'à tout le Corps ou du moins à la plus grande partie de la société de juger s'ils existent. Où sont les actions de Marie par lesquelles on puisse prétendre qu'elle ait envahi les droits & la propriété de ses sujets ? Quel dessein a-t-elle formé contre la liberté & la constitution du Royaume ? Y a-t-il des craintes, des soupçons, des conjectures capables de justifier l'emprisonnement & la déposition d'une Reine qui tient sa couronne d'une aussi longue suite de Monarques ? le principal auteur de tout ce qui est répréhensible dans sa conduite est actuellement chassé de sa présence. Etoit-il nécessaire de lui arracher le surplus des mains & de la condamner à une prison perpétuelle pour tirer une juste vengeance des meurtriers du Roi, & mettre le Prince & la religion Protestante en sûreté ? Quelque droit que 1567.

1567. puisse avoir un Parlement libre d'en venir à une conclusion si rigoureuse, ou quelque nom que méritât une pareille décision de sa part ; une sentence de cette nature portée par une poignée de Nobles sans reconnoître le reste de la nation, doit être traitée de rébellion contre le gouvernement, ou de conspiration contre la personne du Souverain.

Les partisans des confédérés raisonnoient bien différemment. Il est évident, disoient-ils, ou que Marie a consenti à l'assassinat du Roi avant qu'il fût commis, ou qu'elle a depuis approuvé cette horrible action. La premiere de ces accusations est fondée sur de violents soupçons, & la seconde est mise hors de doute quand on considére son attachement pour Bothwell, le pouvoir & les honneurs qu'elle lui a prodigués, la maniere dont elle a souffert qu'il fût jugé, & sa précipitation indécente à se marier avec un homme souillé de tant de crimes. Il eût été honteux pour la nation, deshonorant pour la Reine & dangereux pour le Prince de laisser le pouvoir suprême entre les mains d'un homme ambitieux, capable des actions les plus

atroces & les plus déſeſpérées. Il fal- 1567.
loit donc recourir aux armes. La Reine a été forcée d'abandonner un mari ſi indigne d'elle; mais ſon affection pour lui demeurant toujours auſſi forte, ſon indignation contre les auteurs de cette ſéparation étant viſible & ayant été ſouvent déclarée de la maniere la plus expreſſe, lui rendre ſon ancienne autorité, c'eût été l'armer du pouvoir de les détruire, la mettre en état de rappeller Bothwell & lui donner la facilité de ſuivre des projets funeſtes à la nation avec plus d'ardeur & de ſuccès. Il n'y avoit qu'un coup hardi qui pût les délivrer eux & leur pays de tous les dangers qui étoient à craindre pour l'avenir, l'expédient qu'ils avoient choiſi n'étoit pas moins reſpectueux pour le Sang royal que néceſſaire pour la ſûreté publique. En rejettant la Reine comme incapable de gouverner, ils mettoient la couronne ſur la tête de celui qui étoit indubitablement le repréſentant de leurs anciens Monarques.

Quelque jugement que la poſtérité puiſſe porter d'après la comparaiſon des argumens des deux partis contraires; quelque ſentiment que nous ayons nous-mêmes ſur la juſtice ou

1567. la néceſſité des moyens que prirent les confédérés, on ne peut nier que leur conduite, en ce qui les regardoit perſonnellement, n'ait été fort prudente. On ne pouvoit trouver des expédiens plus doux par rapport à Marie pour établir le bon ordre dans le gouvernement de la nation; mais après la maniere injurieuſe dont ils avoient traité la Reine, il n'y en avoit point de plus efficace & de plus propre à pourvoir à leur propre ſalut ou à perpétuer leur pouvoir.

Une grande partie de la nation trouva la conduite des confédérés nonſeulement ſage, mais juſte; l'avénement du Roi au trône fut proclamé par-tout & ſon autorité reconnue ſans oppoſition. Pluſieurs Nobles qui étoient encore raſſemblés à Hamilton ſembloient vouloir ſe liguer contre ſon gouvernement, mais il ſe forma pour le ſoutenir une aſſociation qui fut ſignée par tant de gens puiſſans & accrédités, que l'entrepriſe fut entierement découragée.

Murray prend les rênes du gouvernement.

Le retour du Comte de Murray qui arriva vers ce tems là, fortifia le parti & lui donna une forme réguliere & décidée. Auſſi-tôt après l'aſſaſſinat du

du Roi ce Seigneur s'étoit retiré en France, les historiens ne disent point pourquoi. Il y entretint une étroite correspondance avec les chefs des confédérés, & il revint dans ce moment selon leur desir. Il montra d'abord de la répugnance à accepter l'office de Régent. Il n'hésita sûrement point par des scrupules de conscience ou de défiance de lui-même, ne manquant ni de capacité, ni d'ambition pour aspirer à cette haute dignité, il avoit reçu les premieres nouvelles de sa promotion avec la plus grande satisfaction: mais en paroissant rester quelques jours en suspens il gagnoit du tems pour sonder le terrein où il alloit marcher, pour balancer la force & les ressources des deux factions opposées, & pour examiner si les fondemens sur lesquels sa réputation & ses succès devoient s'établir à l'avenir étoient bons & solides. 1567.

Avant de déclarer sa derniere résolution, il alla voir Marie à Lochlevin. Cette visite à une sœur & à une Reine, dans une prison d'où il n'avoit aucune intention de la tirer & dont il ne vouloit seulement pas adoucir la rigueur, peut être mise au rang des circonf-

tances qui découvrent combien l'on étoit
1567. peu délicat & peu rafiné dans ce siecle. Murray naturellement dur & grossier dans ses manieres, fit des plaintes si vives à la Reine sur sa conduite passée, il lui reprocha ses fautes avec tant d'acharnement que Marie qui se flattoit d'un traitement plus doux & plus fraternel de sa part, fondit en larmes & se livra entierement au désespoir. Cette entrevue est certainement une des circonstances les plus ameres de la vie de Marie, & une des plus inexcusables dans celle de Murray qui, ne pouvant en recueillir aucun avantage politique, y découvrit gratuitement un caractere amer & sans pitié.

De retour de Lochlevin, Murray accepta l'office de Régent & en commença les fonctions sans que personne s'y opposât.

22 Août. Au milieu de tant de grands événemens, & auxquels on s'attendoit si peu, le sort de Bothwell, qui en étoit la principale cause, a été presque oublié. Après avoir pris la fuite devant les confédérés, il se cacha quelque tems parmi ses Vassaux dans le voisinage de Dumbar. Mais trouvant qu'il étoit impossible d'y faire tête à ses ennemis,

ou même de ſe ſouſtraire à leur pourſuite, il ſe refugia chez ſon couſin l'Evêque de Murray, d'où il ſe retira dans les iſles d'Orhney, quand ce Prélat intimidé par les confédérés fut obligé de l'abandonner. Chaſſé de place en place, abandonné de ſes amis, ſuivi d'un petit nombre de gens auſſi déſeſpérés qu'il l'étoit lui-même, il ſouffrit à la fois les miſeres de l'infamie & de la pauvreté. Son indigence le força enfin à faire un métier qui augmenta l'ignominie dont il étoit couvert. Il arma quelques petits bâtimens qu'il avoit amenés de Dunbar, & attaquant tous les vaiſſeaux qui ſe rencontroient ſur ſon chemin, il cherchoit à ſe procurer par des pirateries de quoi ſubſiſter lui & ſes gens. Les confédérés envoyerent contre lui Kirkaldy & Murray de Tullibardin qui le ſurprirent à l'ancre, diſperſerent ſa petite flotte, en prirent une partie, & l'obligerent de fuir avec un ſeul bâtiment du côté de la Norvege. Il rencontra ſur cette côte un vaiſſeau richement chargé. Il l'attaqua ſur le champ. Les Norvégiens vinrent au ſecours avec des barques armées, & après un combat déſeſpéré Bothwell & ſa troupe furent faits priſonniers. On ignoroit ſon

1567.

1567. nom & sa qualité, & il fut traité d'abord avec toutes les indignités & la rigueur que méritoit son brigandage maritime. On sçut bientôt ce qu'il étoit; mais quoique cette découverte le sauvât de la mort infâme à laquelle ses associés furent condamnés, elle ne put lui procurer la liberté ni modérer les rigueurs de sa prison. Il languit dix ans dans cette malheureuse condition. La mélancolie & le désespoir lui ôterent la raison, & il finit ses jours sans être plaint de ses compatriotes ni secouru par les étrangers. Peu d'hommes ont rempli leurs projets ambitieux par des moyens plus iniques, ou en ont retiré moins de fruit. La premiere partie de sa vie fut agitée, entreprenante, pleine de dangers & de vicissitudes. La jouissance de la grandeur à laquelle il parvint par tant de crimes fut extrêmement courte, empoisonnée par beaucoup de chagrin & troublée par des craintes & des inquiétudes continuelles. Dans ses dernieres années il souffrit tout ce qu'il y a de plus cruel dans les calamités auxquels sont sujets les plus misérables des hommes, & dont les personnes qui ont vécu dans une si haute sphere sont communément exemptes.

On ſentit promptement les bons effets de l'avenement de Murray à la Régence. Le parti de la Reine étoit foible, irréſolu & déſuni, & le gouvernement ne fut pas plutôt entre les mains d'un homme habile & bien venu du peuple, que les Nobles dont ce parti étoit compoſé, perdirent toute eſpérance de gagner du terrein, & ſe mirent à traiter ſéparément avec le Régent. Un ſi grand nombre d'entre eux s'étoit laiſſé aller à reconnoître l'autorité du Roi qu'il reſtoit à peine aucune apparence d'oppoſition dans le Royaume. S'ils avoient perſiſté à ſoutenir la Reine avec quelque fermeté, il eſt probable qu'Eliſabeth, diſpoſée comme elle l'étoit à cette époque, leur eût fourni de quoi faire face à leurs ennemis les armes à la main. Mais il parut ſi peu de vigueur ou d'harmonie dans leurs conſeils qu'elle ſe dégoûta d'épouſer leur cauſe; & le Régent profitant de leur ſituation, les obligea de ſe ſoumettre à ſon gouvernement ſans leur accorder aucune condition ni pour eux ni pour la Reine.

1567. Succès de l'adminiſtration de Murray.

Le Régent ne fut pas moins heureux dans l'entrepriſe de mettre les places fortes du Royaume en ſa poſſeſſion. Balfour Lieutenant du Gouverneur du

château d'Edimbourg, lui remit cette
1567. forteresse, & obtint des conditions fort avantageuses pour récompense de la perfidie avec laquelle il abandonnoit Bothwell son protecteur. Le Gouverneur de Dunbar qui montra plus de fidélité, fut bientôt obligé de capituler. Quelques autres petits forts se rendirent sans résistance.

Un Parlement. 15 Décemb.

L'apparence de tranquillité dans laquelle sembloit être le Royaume encouragea le Régent à convoquer une assemblée du Parlement. Pour confirmer l'autorité du Roi & les procédés des confédérés, il ne manquoit plus que l'approbation de cette Cour suprême, & après tous leurs succès il n'y avoit gueres de doute qu'ils ne l'obtinssent. Le concours fut grand à une assemblée où devoient se traiter des matieres si importantes. L'ouverture s'en fit avec la plus grande solemnité, & tous ses actes furent passés avec beaucoup d'unanimité. Il s'y trouvoit cependant plusieurs des Lords qui avoient marqué le plus d'attachement pour la Reine. Mais ils avoient fait leur paix avec le Régent. Argyll, Herreis & Huntly avouerent publiquement dans le Parlement que leur conduite envers

le Roi avoit été rébelle & criminelle. 1567.
Cette confession si agréable au parti du Régent étoit ou la condition apposée à leur reconciliation ou la preuve qu'elle étoit sincere.

Le Parlement accorda aux confédérés tout ce qu'ils pouvoient demander, soit pour la sûreté de leurs personnes, soit pour la stabilité de cette forme de gouvernement qu'ils avoient établie dans le Royaume. L'abdication de Marie fut acceptée & déclarée valide. L'autorité du Roi & l'élection de Murray furent reconnues & confirmées. On prononça qu'il n'y avoit rien que de légitime dans l'emprisonnement de la Reine ainsi que dans les autres démarches des confédérés. Les lettres que Marie avoit écrites à Bothwell furent produites, & on la déclara complice de l'assassinat du Roi. L'on ratifia en même-tems publiquement tous les actes du Parlement de 1560 en faveur de la Religion Protestante ; on dressa de nouveaux Statuts pour le même objet, & on n'oublia rien de ce qui pouvoit contribuer à déraciner les restes du Catholicisme ou à favoriser les progrès de la réformation.

Il est cependant remarquable qu'il

1567. regna dans ce Parlement le même esprit d'avarice que dans celui de 1560. Le Clergé Protestant malgré les dégoûts qu'il avoit essuyés & malgré son extrême pauvreté, remplissoit depuis sept ans toutes les fonctions religieuses dans le Royaume. Les expediens imaginés pour le faire subsister s'étoient trouvés jusqu'alors insuffisans par le fait, & peut-être l'étoient-ils aussi dans l'intention de ceux qui les avoient proposés. Mais nonobstant leur indigence notoire & les vives remontrances de l'assemblée de l'Eglise qui se tint cette année, le Parlement ne fit autre chose en leur faveur que quelques nouveaux réglemens touchant le paiement du tiers des bénéfices, réglemens qui n'apporterent aucun changement considérable à leur sort.

Quelques jours après la séparation du Parlement, quatre personnes dépendantes de Bothwell furent convaincues d'avoir trempé dans l'assassinat du Roi, & subirent la mort des traitres. Leurs confessions éclaircirent plusieurs circonstances de la maniere dont ce crime barbare fut commis; mais c'étoit des gens de basse extraction, & il ne paroît

1568. 3 Janvier.

pas qu'ils eussent été admis dans les secrets de la conspiration. 1568.

Quoique tout fût soumis à l'autorité du Régent, le Royaume étoit encore plein de murmures secrets & de cabales sourdes. Les partisans de la maison d'Hamilton regardoient la promotion de Murray comme une injure pour le Duc de Chatellerault, qui en qualité de premier Prince du Sang avoit un droit incontestable à la Régence. La rigueur & la durée des souffrances de Marie commençoit à émouvoir la compassion. Tous ceux qui penchoient pour les anciennes opinions en matiere de Religion craignoient les effets du zèle de Murray; lui-même, quoique très-habile, manquoit des talens nécessaires pour appaiser la fureur & dissiper les soupçons ombrageux des differentes factions. Par insinuation & par adresse il auroit pu gagner ou humaniser plusieurs de ses adversaires; mais il ne connoissoit point les voies de la douceur. Ses vertus étoient austeres, & il traitoit ses égaux, sur-tout depuis son élévation à la Régence, avec trop de réserve & de hauteur. Cette conduite offensa quelques Nobles & allarma les autres. La faction de la Reine qui avoit été si

1568. facilement difperfée commença de nouveau à fe raffembler & à s'unir, & trouva des fauteurs fecrets jufques dans ceux qui avoient été jufques-là de zèlés coopérateurs du parti des confédérés.

Marie s'échappe de Lochlevin. Telles étoient les difpofitions favorables de la Nation à l'égard de la Reine, lorfqu'elle recouvra fa liberté d'une maniere auffi furprenante pour fes amis que pour fes ennemis. On avoit fait pour lui procurer l'occafion de s'échapper, diverfes tentatives qui avoient échoué, foit par des accidens imprévus, foit par la vigilance de fes gardes. A la fin Marie employa toute fon adreffe à gagner George Douglas, jeune homme de dix-huit ans & frere de fon gardien. Outre que fes manieres étoient naturellement affables & infinuantes, elle le traitoit avec la diftinction la plus flatteufe. Elle lui permettoit même de nourrir les efpérances les plus ambitieufes, en lui tenant, comme par mégarde, certains propos qui lui faifoient entendre qu'elle le prendroit pour fon mari. A cet âge & dans ces circonftances il étoit impoffible de réfifter à une tentation fi forte. Il fe rendit & en attira d'autres dans le complot. Un Dimanche 2 de Mai, tandis que fon frere

étoit à souper, & que le reste de sa maison s'étoit retiré pour faire ses prieres, un de ses complices trouva le moyen de dérober les clefs dans la chambre de son frere, après quoi il ouvrit les portes à la Reine & à une de ses femmes, les referma derriere elles & jetta ensuite les clefs dans le Lac. Marie courut précipitamment à un bateau qui étoit préparé pour elle, & lorsqu'elle toucha le rivage, elle fut reçue avec des transports de joie par Douglas, le Lord Seaton & le Chevalier Jean Hamilton qui l'attendoient avec peu de suite. Elle monta dans l'instant à cheval & courut à bride abattue vers Niddrie, lieu de la résidence du Lord Seaton, dans la Lothiane occidentale. Elle y arriva la nuit même sans être poursuivie ni inquiétée dans son chemin. Après trois heures de repos elle partit pour Hamilton, & faisant la même diligence, elle y arriva le lendemain matin. 1568.

A la premiere nouvelle de l'évasion de la Reine ses amis prirent les armes. Disposés, comme ils l'étoient, ils s'y déterminerent sans peine. En peu de jours la Cour de Marie fut pleine d'un grand & magnifique cor- Arrivée à Hamilton elle leve une nombreuse armée.

1568. tége de Nobles suivis d'un si grand nombre de leurs vassaux qu'ils formoient une armée d'environ 6000 hommes. Elle déclara en leur présence que sa démission de la Couronne & les autres actes qu'elle avoit signés pendant sa détention avoient été l'ouvrage de la contrainte. Le Chevalier Robert Melvil confirma sa déclaration, & là dessus, aussi bien que sur d'autres raisons, un Conseil de Nobles prononça que tous ces actes étoient
3 Mai. nuls & illégitimes. Il se fit en même tems pour la défense de sa personne & de son autorité, une association que signerent neuf Comtes, neuf Evêques, dix-huits Lords & plusieurs Gentilshommes de distinction. On en trouve parmi eux quelques-uns qui avoient assisté au dernier Parlement & qui avoient signé une contre-association pour la défense du gouvernement du Roi. Ces soudains changemens de parti étoient alors si communs qu'ils ne faisoient pas matiere à reproche.

Consternation des partisans du Régent. Lorsque la Reine s'échappa, le Régent tenoit une Cour de Justice à Glasgow. Ses partisans furent vivement ébranlés par un événement si contraire à leur attente & si fatal à leurs projets.

plusieurs paroissoient chancelans & irrésolus, d'autres commencerent à entamer des négociations secretes avec la Reine, & quelques-uns se tournerent ouvertement de son côté. Dans une conjoncture si difficile où la réputation du Régent & l'existance de son parti dépendoient de la résolution qu'il prendroit, ses plus fideles associés étoient partagés d'opinion. Les uns lui conseilloient de se retirer sans perdre de tems à Stirling. L'armée de la Reine étoit déja forte; elle n'étoit éloignée que de huit milles; tout le pays adjacent étoit rempli des vassaux de la maison d'Hamilton & d'autres Lords de la faction de la Reine; Glasgow n'étoit qu'une grande ville sans fortifications; la suite du Régent étoit peu nombreuse & telle qu'elle a coutume d'être en tems de paix; toutes ces raisons militoient pour la retraite. mais d'un autre côté on faisoit valoir des argumens d'un grand poids. On étoit sûr de l'affection des habitans de Glasgow. Les vassaux de Glencairn, Lennox, Semple étoient sous la main, & l'on pouvoit compter sur leur zele. Il pouvoit arriver en peu de jours des secours d'ailleurs. A la guerre les se- 1568.

1568. cours dépendent de la réputation autant que du nombre, & la réputation se perd ou s'acquiert par le premier pas qu'on fait. Cela posé, disoit-on, une retraite auroit l'air & l'ignominie d'une fuite, elle décourageroit les amis du Régent & inspireroit de l'audace à ses ennemis. Dans une position aussi critique la supériorité du génie de Murray le tira d'affaire & le mit en état de choisir avec sagesse & d'agir avec vigueur. Il se déclara contre la retraite, & il établit son quartier général à Glasgow. Il amusa la Reine pendant quelques jours en feignant d'entendre aux ouvertures d'accommodement qu'elle faisoit, & il profita de ce délai pour mettre toute son industrie à rassembler ses amis de différentes parties du Royaume. Il fut bientôt en situation de tenir la campagne; & quoique fort inférieur à l'ennemi par le nombre, il avoit tant de confiance dans la valeur de ses troupes & l'expérience de ses Officiers, qu'il rompit la négociation & résolut de hasarder une bataille.

Prudence de sa conduite.

Dans ce même tems les Généraux de l'armée de la Reine avoient donné ordre à leurs troupes de marcher, leur

intention étoit de la conduire au château de Dunbarton, place très-forte que le Régent n'avoit pu arracher des mains du Gouverneur le Lord Fleming; mais en cas que l'ennemi se présentât pour les arrêter, ils étoient décidés à ne point éviter le combat. Dans la situation de Marie c'étoit la plus imprudente résolution qu'on pût prendre. Elle n'avoit encore qu'une partie de ses forces rassemblée. Elle attendoit incessamment Huntly, Ogilvie & les tribus du Nord. Ses souffrances avoient effacé ou diminué les préjugés que la plûpart de ses sujets avoient contre elle, son adresse à surmonter les dangers qui s'étoient opposé à son évasion charmoit & intéressoit le peuple; elle pouvoit compter sur l'amitié & l'appui de la France; elle avoit sujet d'espérer la protection de l'Angleterre d'où ses ennemis n'avoient aucun secours à prétendre; elle pouvoit tout attendre du tems ainsi que de la circonspection, & ses ennemis en avoient tout à craindre. 1568.

Marie dont les espérances étoient naturellement immodérées & les passions impétueuses, étoit si transportée d'avoir passé subitement de l'abime de

1568. la misere à une apparence de prospérité extraordinaire, qu'elle ne douta pas un moment du succès. Son armée étoit presque le double de celle de l'ennemi. Les Hamiltons & leurs vassaux en composoient la plus grande partie. Leur principal Chef étoit l'Archevêque de St. André. Il espéroit qu'une victoire alloit non-seulement écraser Murray, l'ancien ennemi de sa Maison, mais qu'il se trouveroit encore le maître de la personne de la Reine, & qu'il l'obligeroit ou à se marier à un des fils du Duc d'Hamilton ou à lui donner du moins la principale direction des affaires. L'ambition de ce Prélat devint funeste à la Reine, à lui-même & à toute sa famille.

Bataille de Langside.

Autant Marie fut imprudente de vouloir combattre, autant ses Généraux se conduisirent mal dans la bataille. Entre les deux armées & sur le chemin de Dumbarton étoit une éminence appellée la Colline de Langside. Le Régent avoit eu la précaution de s'en saisir, & il avoit porté ses troupes dans un petit village ainsi que dans des jardins & des Hayes adjacentes. Il attendoit dans cette position avantageuse l'approche de l'en-

nemi qui ne pouvoit tirer parti de la ſupériorité de ſa cavalerie ſur ce terrein coupé. Les Hamiltons qui compoſoient l'avant-garde coururent pour commencer l'attaque avec tant d'ardeur qu'ils ſe mirent hors d'haleine, & laiſſerent le gros de l'armée bien loin derriere eux. Le choc des lanciers fut terrible & ils ſe battirent en déſeſpérés. Mais comme les troupes de Hamilton ſe trouvoient expoſées par un de leurs flancs au feu continuel d'un corps de Mouſquetaires, attaqués de l'autre côté par les meilleures troupes du Régent, & point ſoutenues par le reſte de l'armée de la Reine, elles furent bientôt obligées de lâcher pied & en un moment la deroute fut univerſelle. Peu de victoires dans une guerre civile & chez un peuple barbare ont été pourſuivies avec moins de violence & ont couté moins de ſang. Trois cent hommes périrent ſur le champ de bataille; & à peine y en eut-il un ſeul de tué dans la fuite. Le Régent & ſes principaux Officiers alloient partout priant les ſoldats d'épargner leurs concitoyens. Il y eut grand nombre de priſonniers, & parmi eux beaucoup de gens de diſtinction. Le Régent re-

1568.

L'armée de la Reine eſt défaite.

1568. vint à Glafgow & rendit graces à Dieu de cette grande victoire qui lui avoit couté fi peu de fang.

Sa fuite. Pendant qu'on en étoit aux mains, Marie fe tenoit fur un tertre qui n'étoit pas fort éloigné & voyoit ce qui fe paffoit fur le champ de bataille avec des émotions qu'il n'eft pas aifé de décrire. Lorfqu'elle vit l'armée, qui étoit fa derniere reffource, tombée dans un défordre irréparable, fon courage qui avoit réfifté à tous fes malheurs paffés, l'abandonna totalement. Elle prit la fuite dans la derniere confternation, & les impulfions de terreur qui l'agitoient étoient fi vives qu'elle ne ferma pas les yeux jufqu'à ce qu'elle eût atteint l'Abbaye de Dundrenan dans la province de Galleway à foixante milles d'Ecoffe de l'endroit où la bataille s'étoit donnée.

Ces révolutions dans la fortune de Marie ne furent pas moins rapides que fingulieres. Dans le court efpace d'onze jours elle s'étoit vue prifonniere à la merci de fes ennemis les plus invétérés, enfuite à la tête d'une puiffante armée & d'une multitude de Nobles à fa dévotion; & actuellement

elle se voyoit obligée de fuir avec le plus grand danger de sa vie & de se cacher avec quelques domestiques dans un coin de son Royaume. Elle ne se crut pas même en sûreté dans cette retraite, & ses craintes la pousserent à l'action la plus malavisée & la plus malheureuse de toute sa vie, je veux dire à se retirer en Angleterre, démarche, qui par bien des raisons, auroit dû lui paroître aussi téméraire que dangereuse. 1568.

Avant l'arrivée de Marie en Ecosse la méfiance & la jalousie s'étoient mises entre elle & Elisabeth. Ce qui se passa depuis entr'elles avoient contribué à aigrir ces passions. Marie par des intrigues & des négociations secretes avoit tâché de troubler la tranquillité du Gouvernement d'Elisabeth & de faire valoir ses prétentions à la Couronne d'Angleterre. Elisabeth, qui possédoit plus de pouvoir & agissoit avec moins de reserve, avoit soutenu ouvertement les sujets rebeles à Marie & fomenté toutes les dissentions & les troubles qui avoient embarrassé son regne. Les maximes de la politique autorisoient encore cette Reine à suivre la même route, parce qu'en tenant

Elle prend la résolution de se retirer en Angleterre.

1568. l'Ecosse dans la confusion, elle assuroit efficacement la paix dans son Royaume. Le Régent après sa victoire avoit marché à Edimbourg & ne sachant quel chemin la Reine avoit pris, il avoit été plusieurs jours sans la poursuivre. Elle pouvoit rester cachée dans quelque coin parmi des sujets voués à ses intérêts jusqu'à ce que son parti plutôt dispersé que détruit par la derniere défaite rassemblât assez de forces pour qu'elle pût reparoître sûrement à leur tête. Enfin il n'y avoit point de danger qu'elle ne dût courir plutôt que de se remettre entre les mains d'une ennemie dont elle avoit déja tant souffert d'injures; & que l'inclination autant que l'intérêt portoient à lui en faire de nouvelles.

Il est vrai que pendant la détention de Marie, Elisabeth avoit désaprouvé hautement les procédés de ses sujets & sollicité sa liberté avec une chaleur qui avoit toutes les apparences de la sincérité. Elle l'avoit invitée à se refugier en Angleterre, & lui avoit promis d'aller en personne à sa rencontre & de lui faire l'accueil que méritoit une Reine & une alliée. Quelque ombrage que Marie pût causer à Elisa-

beth tandis qu'elle avoit le pouvoir en main, elle n'étoit plus pour elle un objet de crainte mais de pitié, & il -toit également lâche & inhumain d'abuſer de ſa ſituation. Elle avoit encore la mémoire fraîche des horreurs de ſa priſon, & ſi elle étoit retombée entre les mains de ſes ſujets, il n'y avoit point d'outrages contre ſa perſonne auxquelles ne pût les porter l'orgueil de la victoire. Tenter de ſe ſauver en France étoit une entrepriſe dangereuſe & preſqu'impoſſible dans l'état où elle ſe trouvoit. D'ailleurs elle ne pouvoit ſupporter l'idée de paroître en exilée, en fugitive dans ce Royaume où elle avoit brillé autrefois avec tout l'éclat d'une Reine. Il ne lui reſtoit donc à ſon avis d'autre aſyle que l'Angleterte; auſſi en dépit des ſupplications du Lord Herreis, de Fleming & des autres qui étoient à ſa ſuite & qui la conjuroient à genoux de ne point ſe fier aux promeſſes & à la généroſité d'Eliſabeth, ſon obſtination fut invincible, elle voulut abſolument prendre ce parti. Herreis écrivit par ſon ordre à Louther, Lieutenant de Roi de Carliſle, pour ſavoir

1568.

quelle réception il lui feroit; & avant
1568. que la réponſe fût venue, ſes craintes
Sa réception à Carliſle. & ſes impatiences étoient ſi fortes
qu'elle ſe mit dans une barque de pê-
cheur avec une vingtaine de perſonnes
16 Mai. à ſa ſuite & aborda dans le Cumber-
land à Wirkington, d'où elle fut con-
duite avec beaucoup de marques de
reſpect à Carliſle.

Dès qu'elle fut arrivée en Angleterre elle écrivit une longue lettre à la Reine; repréſentant dans les termes les plus forts les mauvais traitemens qu'elle avoit eſſuyés de la part de ſes ſujets, & implorant la pitié & l'aſſiſtance qu'exigeoient l'état déplorable où ils l'avoient réduite. Un événement ſi extraordinaire, & la queſtion de ſavoir quelle étoit la conduite qu'il faloit tenir en conſéquence, attirerent l'attention & occuperent l'eſprit d'Eliſabeth & de ſon Conſeil. Si les ſeules conſidérations de la juſtice & de la générosité avoient dirigé leurs délibérations, elles n'auroient été ni longues ni embarraſſées. Une Reine vaincue par ſes ſujets & menacée par eux de la perte de ſa liberté & de ſa vie s'étoit dérobée par la fuite à leur violence & venoit ſe jetter dans les bras de ſa plus

proche voisine & de sa parente qui lui avoit donné des assurances réïtérées d'amitié & de protection. Ces circonstances donnoient droit au respect & à la compassion, & demandoient ou qu'elle fût rétablie dans son Royaume, ou qu'on lui laissât du moins la pleine liberté de chercher du secours ailleurs. Mais devant Elisabeth & ses Conseillers il ne s'agissoit pas d'examiner ce qui étoit le plus juste & le plus généreux, mais ce qui étoit le plus avantageux pour elle-même & pour la nation Angloise. On pouvoit prendre trois différentes résolutions par rapport à la Reine d'Ecosse. L'une de la remettre sur son trône, l'autre de la laisser se retirer en France, & la troisieme de la retenir en Angleterre. De ces trois il n'y en avoit pas une qui n'entraînât des conséquences de la derniere importance qui, comme on voit dans les papiers qui nous restent, furent examinées avec cette scrupuleuse exactitude que les Ministres d'Elisaheth apportoient dans les affaires majeures. 1568.

Ils observoient qu'en remettant Marie dans le plein exercice de l'autorité royale en Ecosse, on la rendroit plus puissante que jamais; que les Nobles

1568. qui tenoient le plus à l'intérêt de l'Angleterre sentiroient bientôt tout le poids de son ressentiment; & que comme la reconnoissance des Princes est rarement vive ou durable, la considération de son propre intérêt pourroit bientôt effacer le souvenir des obligations qu'elle auroit à Elisabeth & la porter à renouveller l'alliance de la nation Angloise avec la France, & à faire revivre ses prétentions sur la Couronne d'Angleterre; qu'il n'étoit pas possible de mettre des entraves à la Reine d'Ecosse ou de la lier par des conditions qui missent la Grande Bretagne à l'abri de ces dangers; que son parti en Ecosse étoit nombreux & puissant; que quand même elle n'auroit aucun secours de l'Angleterre, son retour inspireroit un nouveau courage & un nouveau zèle à ses amis; qu'une seule victoire pouvoit leur rendre la supériorité qu'ils avoient perdue par une seule défaite, & rendre Marie une rivale plus formidable que jamais pour Elisabeth.

Les risques de souffrir que Marie se retirât en France n'étoient pas moins démontrés. Le Roi de France ne pouvoit refuser son assistance pour le

le rétablissement de sa sœur sur le trône. Elizabeth verroitdonc encore une fois une armée d'étrangers dans l'Isle tenant en respect les Ecossois & prête à entrer dans son Royaume; & si les troubles de France occasionnés par la Religion venoient s'appaiser, les Princes Lorrains pouvoient reprendre leurs projets ambitieux, & l'on pouvoit voir les forces réunies de France & d'Ecosse venir fondre sur l'Angleterre & l'attaquer par les endroits qui seroient le moins en état de défense. 1568.

Il ne restoit donc qu'un parti, celui de retenir Marie en Angleterre, soit en lui promettant d'y vivre en liberté, soit en la releguant dans une prison. Lui laisser la liberté, c'étoit faire un essai dangereux parce que la Cour deviendroit le rendez-vous de tous les Catholiques Romains, des mécontens & des gens qui se plaisent dans les innovations. Quoiqu'Elisabeth affectât de représenter les prétentions de Marie à la Couronne d'Angleterre comme absolument extravagantes & mal fondées, elle n'ignoroit pas que la Nation en jugeoit autrement & que plusieurs les préféroient à son titre.

Elle se détermine à la retenir en Angleterre.

1568. Si l'activité de ses émissaires lui avoit gagné tant de partisans, que ne devoit-on pas craindre de sa présence? sa beauté, son adresse, ses souffrances, en excitant l'admiration & la pitié ne pouvoient manquer d'attirer beaucoup de monde en son parti.

A la vérité il étoit à craindre qu'en traitant Marie comme une prisonniere, Elisabeth n'encourût l'indignation générale, & qu'en exerçant cette rigueur inouie contre une Reine qui venoit implorer & à qui elle avoit promis sa protection, elle ne perdît cette réputation de justice & d'humanité que son administration avoit méritée jusques-là. Mais on observe que les Monarques Anglois avoient eu si souvent tant de sollicitude pour mettre leur Royaume hors d'insulte de la part des Ecossois qu'ils n'avoient pu être toujours fort scrupuleux sur le choix des moyens d'y parvenir. Henri IV s'étoit emparé de l'héritier de la Couronne d'Ecosse qu'une tempête avoit forcé de se réfugier dans un des ports de son royaume; & au mépris des droits de l'hospitalité, sans égard pour sa jeunesse ni pour les prieres & les larmes de son pere, il le retint prisonnier durant plusieurs

années. Cette action quoique détestée de la postérité, servit de modele à Elisabeth. Sa vertu ne fut pas plus à l'épreuve des tentations de l'intérêt que celle de Henri, & le soin de sa réputation dans l'avenir ne tint pas contre un avantage présent. La satisfaction qu'elle sentoit à mortifier une rivale dont elle envioit la beauté, influa peut-être plus sur cette résolution que toutes les considérations politiques. Mais afin d'éviter en même tems le blâme que méritoit cette conduite, & pour la faire envisager comme l'effet de la nécessité plutôt que de son choix elle prit le parti de sauver les apparences & de se conduire comme si elle s'intéressoit au sort de Marie & comme si elle prenoit beaucoup de part à ses souffrances. 1561.

Dans cette vue elle dépêcha sur le champ le Lord Seroope, Gardien des marches occidentales, & le Chevalier François Knollys son Vice-Chambellan vers la Reine d'Ecosse avec des lettres remplies d'affection & de condoléance. Mais ils avoient avec cela, des instructions secretes pour veiller sur tous ses mouvemens & prendre garde qu'elle ne s'échappât pour ren- 20 Mai.

1568. trer dans son royaume. A leur arrivée Marie demanda une entrevue personnelle avec la Reine où elle pût lui exposer les indignes traitemens qu'elle avoit soufferts, & recevoir d'elle ces bons offices d'amitié qu'elle lui avoit donné lieu d'attendre de sa part. Ils répondirent que c'étoit à regret qu'on lui refusoit cet honneur dans le moment présent, que tant qu'elle seroit chargée d'un crime aussi horrible que l'assassinat de son mari, leur maîtresse dont il étoit si proche parent ne pouvoit la voir sans faire tort à sa propre réputation, mais qu'aussitôt qu'elle seroit lavée de cette tache ils lui promettoient une réception convenable à sa dignité, & des secours proportionnés à l'embarras où elle se trouvoit.

Marie demande à voir Elisabeth.

Elle offre de justifier sa aduite.

Rien ne pouvoit être plus frivole que ce prétexte qui néanmoins conduisit la Reine d'Écosse dans le piége où Elisabeth & ses ministres vouloient la faire tomber. Marie témoigna la plus grande surprise de la maniere dont on éludoit ses demandes. Mais comme elle ne pouvoit croire qu'après tant de protestations d'amitié Elisabeth ne fût pas sincere, elle offrit avec franchise de soumettre sa cause au ju-

gement de cette Princesse, & promit d'administrer de si bonnes preuves de son innocence & de la fausseté des accusations dont on l'avoit noircie, qu'elles leveroient entierement les scrupules & satisferoient la délicatesse de la Reine d'Angleterre. C'étoit justement le point où Elisabeth en vouloit venir. Par cet appel de la Reine d'Ecosse elle devenoit l'arbitre entre elle & ses sujets, & il dépendoit absolument d'elle de traîner l'affaire en longueur & d'y faire naître des embarras & des difficultés à l'infini. Elle avoit cependant un prétexte fort plausible pour la tenir éloignée de la Cour, & pour refuser d'entreprendre de la remettre sur son trône. Comme la conduite de Marie avoit été souverainement imprudente, & qu'il y avoit des présomptions fortes & multipliées de son crime, il étoit possible que ses sujets prouvassent leur accusation contre elle. Dans ce cas elle cessoit d'être un objet d'égards & de compassion, & la froideur & l'indifférence avec lesquelles on la traiteroit n'exposeroit pas à de grands reproches. Dans une matiere si obscure & si cachée il n'étoit pas vraisemblable que

1568.

Elisabeth tire parti de cette offre.

1568. Marie démontrât son innocence assez clairement pour rendre la conduite de la Reine d'Angleterre entierement inexcusable, & peut-être que l'impatience de recouvrer sa liberté, ses soupçons de la partialité d'Elisabeth & la découverte qu'elle feroit de ses artifices pourroient l'engager à des cabales qui justifieroient des traitemens plus rigoureux.

Elisabeth prévit de bonne heure tous ces avantages qui résulteroient d'une information qu'elle dirigeroit sur la conduite de la Reine d'Ecosse. Il y avoit néanmoins quelque danger que Marie ne pénétrât ses intentions secretes assez promptement pour l'engager à revoquer l'offre qu'elle avoit faite. Mais dans ce cas là même elle étoit résolue de ne point se désister des informations & elle avoit songé à divers expédiens pour qu'elles fussent poursuivies. La Comtesse de Lennox convaincue que Marie étoit complice du meurtre de son fils, & altérée de cette vengeance si naturelle au cœur d'une mere, avoit imploré la justice d'Elisabeth, & la sollicitoit avec beaucoup de larmes, tant en son nom qu'en celui de son mari, de mettre

la Reine d'Ecosse en justice pour ce crime. Le pere & la mere de ce malheureux Prince avoient un juste droit de poursuivre cette accusation. Elisabeth leur plus proche parente ne pouvoit être blâmée d'écouter une demande aussi équitable; d'ailleurs comme les Nobles Ecossois chargeoient ouvertement Marie du même crime, & qu'ils prétendoient pouvoir en donner des preuves suffisantes, on n'auroit pas beaucoup de peine à leur persuader de s'adresser à la Reine d'Angleterre pour la prier de prendre connoissance de leurs procédés à l'égard de leur Souveraine, & l'avis du Conseil Anglois étoit qu'on fît droit à cette requête. On commençoit à reparler alors de la prétention surannée de la supériorité de l'Angleterre sur l'Ecosse, & on soutenoit qu'en vertu de cette prééminence la décision de la querelle entre Marie & ses sujets appartenoit de droit à Elisabeth. Mais quoiqu'Elisabeth roulât tous ces expédiens dans sa tête, & qu'elle les tînt en reserve pour s'en servir au besoin, elle souhaitoit que la recherche de la conduite de Marie, parût se faire uniquement pour satisfaire à la demande 1568.

1568. de cette Princesse & pour justifier son innocence ; & tant qu'on pourroit conserver ces apparences, on ne vouloit pas employer les autres moyens.

Lorsque Marie consentit à soumettre sa cause à Elisabeth, elle étoit bien loin de soupçonner que cette avance pût avoir de mauvaises suites, & qu'on dût élever sur ce fondement des prétentions dangereuses. Elle s'attendoit qu'Elisabeth recevroit elle-même & examineroit ses défenses. Elle entendoit la traiter comme une égale qu'elle vouloit satisfaire en lui expliquant tout ce qui pouvoit être mal interpreté dans sa conduite, & non la reconnoître comme un supérieur devant qui elle étoit obligée de plaider sa cause. Elisabeth avoit pris tout autrement le sens de ses offres. Elle se regardoit comme choisie pour Juge dans la contestation entre la Reine d'Ecosse & ses sujets, & elle agit dès le premier moment en cette qualité. Elle proposa de nommer des Commissaires pour entendre les Plaidoyers des deux parties, & écrivit au Régent d'Ecosse d'autoriser quelques personnes à paroître en son nom devant eux & à produire ce qu'il pouvoit alléguer pour défendre ses procédés à l'égard de sa Souveraine.

1568. Marie est fort offensée de la conduite d'Elisabeth.

Marie avoit compté jusqu'ici avec une crédulité inconcevable sur les assurances d'amitié qu'elle avoit reçues d'Elisabeth, & elle se flattoit que tant de paroles obligeantes seroient accompagnées à la fin de quelques services réels; mais cette proposition lui désilla entierement les yeux. Elle découvrit clairement les artifices d'Elisabeth & vit quel déshonneur ce seroit à elle de se mettre de niveau avec ses sujets & de comparoître avec eux devant le tribunal d'un Supérieur & d'un Juge. Elle rétracta l'offre qu'elle avoit faite & dont on avoit perverti le sens pour en faire une usage si contraire à ses intentions. Elle demanda avec plus d'empressement que jamais d'être admise en la présence d'Elisabeth, & lui écrivit d'un style bien différent de celui dont elle avoit usé précédemment, & qui montre la douleur & l'indignation dont son cœur étoit pénétré. » Dans ma situation présente, » dit-elle, je ne veux ni ne puis répon» dre aux accusations de mes sujets. De » mon propre mouvement & par amitié » pour vous, je suis prête à lever vos » scrupules & à justifier ma conduite. » Mes sujets ne sont point mes égaux, & » je ne les reconnoîtrai pas pour tels

» en mettant ma cauſe en juſtice réglée.
1568. » J'ai volé dans vos bras comme dans
» ceux de ma plus proche parente &
» de ma meilleure amie. J'ai cru vous
» faire honneur en vous choiſiſſant pré-
» férablement à tout autre Prince pour
» être la reſtauratrice d'une Reine ou-
» tragée. A-t-on jamais vu qu'un Prince
» eût été blâmé pour avoir entendu en
» perſonne les plaintes de ceux qui re-
» clament ſa juſtice contre les fauſſes
» accuſations de leurs ennemis? Vous
» avez admis en votre préſence mon
» frere bâtard qui étoit coupable de
» rébellion, & vous me refuſez cet
» honneur! A Dieu ne plaiſe que votre
» réputation reçoive aucune tache à
» mon occaſion. Je m'attendois que la
» maniere dont vous me traiteriez en
» releveroit l'éclat. Ou ſouffrez que
» j'implore l'aſſiſtance d'autres Princes
» moins délicats que vous ſur cet article
» ou plus ſenſibles aux injures qui m'ont
» été faites; ou que je reçoive de vos
» mains des ſecours qu'il vous convient
» mieux qu'à tout autre Prince de
» m'accorder, & que ce bienfait m'at-
» tache à vous par les liens indiſſolu-
» bles de la reconnoiſſance ».

20 Juin. Cette lettre qui déconcerta un mo-

ment Elisabeth, ne lui fit point abandonner son plan. Elle mit la matiere en délibération dans son Conseil privé où il fut décidé que nonobstant les prieres & les remontrances de la Reine d'Ecosse on procéderoit à l'examen de sa conduite, & qu'en attendant le résultat de cette enquête, l'honneur d'Elisabeth & la sûreté de son gouvernement ne comportoit pas qu'on lui donnât l'assistance qu'elle demandoit ni qu'on lui permît de se retirer du Royaume. Et de peur que sa résidence aussi près de l'Ecosse ne lui fournît quelque occasion de s'échapper, on jugea qu'il étoit à propos de la transférer dans un endroit plus éloigné des frontieres du Royaume.

1568.

Précaution d'Elisabeth contre elle.

Tandis que la Cour d'Angleterre s'occupoit de ces délibérations, le Régent ne négligeoit rien pour mettre à profit la victoire de Langside. C'étoit pour lui un événement de la derniere importance, qui laissoit dispersés, sans chefs & à sa merci tous les partisans de la Reine après l'avoir chassée elle-même du Royaume. Il parut d'abord déterminé à sévir contre eux. Six personnes d'une certaine distinction qui avoient été prises dans la bataille furent jugées & condamnées à la mort, comme

Conduite du Régent avec les adhérens de la Reine.

1568. rébelles au gouvernement du Roi. On les mena au lieu de l'exécution, mais la puissante intercession de Knox leur obtint leur grace. De ce nombre étoit Hamilton de Bothwellhaugh qui vécut pour donner sujet au Régent & à Knox de se repentir de cet acte de clémence.

Le Régent marcha aussi-tôt après avec une armée de quatre mille chevaux & mille hommes de pied vers les frontieres de l'Ouest. Tous les Nobles de cette partie du Royaume étoient de la faction de la Reine; mais comme ils n'étoient pas en force pour résister, il falloit ou qu'ils se soumissent au Roi ou qu'ils vissent mettre tout à feu & à sang dans leurs terres. Elisabeth qui étoit intéressée à perpétuer les troubles en Ecosse en conservant la balance entre les deux partis, & qui vouloit calmer la Reine d'Ecosse par quelque bon procédé, intervint à sa priére. Le Régent par déférence pour l'Ambassadeur d'Angleterre licentia ses troupes au bout de quinze jours qu'il avoit tenu la campagne, & une expédition qui pouvoit devenir fatale à ses adversaires, se borna à quelques actes de sévérité.

La résolution du Conseil privé d'Angleterre par rapport à la personne de Marie fut exécutée sur le champ, & sans égard pour ses remontrances ou ses plaintes on la conduisit à Bolton, château du Lord Scroop sur les frontieres du Comté d'York. Là sa correspondance avec ses amis d'Ecosse devint plus difficile, & toute espérance de s'échapper lui fut ôtée. Elle se sentit alors entierement au pouvoir d'Elisabeth, & quoique traitée encore avec le respect dû à une Reine, sa condition réelle étoit celle d'une prisonniere. Elle savoit ce que c'est que d'être privé de sa liberté, & cette privation lui paroissoit le pire de tous les maux. Tandis que le souvenir de son dernier emprisonnement étoit encore récent & que son esprit étoit rempli de la terreur d'une nouvelle détention, Elisabeth crut que c'étoit le bon moment de lui renouveller la proposition de permettre que le Régent & ses adhérens fussent appellés en Angleterre, & de consentir qu'ils fussent entendus dans leurs défenses. De son côté elle promettoit, quelle que fut l'issue de cet examen, d'employer tout son pouvoir & tout son crédit pour la replacer sur son

1568.
Marie arrive à Bolton.
13 Juillet.

1568. trône sous quelques restrictions qui n'étoient pas à beaucoup près déraisonnables. La crainte, l'impatience, le désespoir aussi-bien que la promesse flatteuse dont la proposition fut accompagnée porterent Marie à donner son consentement.

Elle consent à ce qu'on fasse des informations sur sa conduite.

Sa dissimulation par rapport à la Religion.

Pour persuader à Elisabeth qu'elle ne desiroit rien tant que de resserrer l'union entr'elles aussi étroitement qu'il étoit possible, elle montra quelque disposition à se relâcher par rapport à un point sur lequel elle fut constamment inflexible pendant ses malheurs passés & ceux qu'elle essuya dans la suite. Elle marqua une grande vénération pour la liturgie de l'Eglise Anglicane; elle assista souvent au service divin tel qu'il se pratiquoit dans l'Eglise réformée; elle prit pour son Chapelain un Ecclésiastique Protestant; elle l'écoutoit attentivement & avec une apparence de plaisir lorsqu'il prêchoit contre les erreurs du parti opposé, & donnoit tous les symptômes d'une conversion prochaine: mais on connoissoit à la Reine d'Ecosse un attachement si superstitieux pour la Religion Catholique qu'il n'étoit gueres possible de croire que ces démonstrations de

sa part fussent sinceres ; & rien ne marque mieux combien sa condition étoit misérable & ses craintes excessives que de la voir ainsi réduite à dissimuler dans une matiere où elle poussoit en tout autre tems la délicatesse jusqu'au scrupule. 1568.

Dans ce même tems le Régent convoqua un Parlement pour faire le procès à ceux qui refusoient de reconnoître l'autorité du Roi. La faction de la Reine en fut allarmée, & Argyll & Huntly que Marie avoit nommés ses Lieutenans l'un dans le Midi & l'autre dans le Nord du Royaume commencerent à rassembler des forces pour s'opposer à la tenue de cette assemblée. La compassion pour la Reine & l'envie qu'on portoit à ceux qui gouvernoient au nom du Roi avoient tellement fortifié ce parti que le Régent auroit eu beaucoup de peine à résister à ses efforts; mais comme Marie avoit remis sa cause au jugement d'Elisabeth elle ne put se refuser à sa priere de donner ordre à ses amis de mettre bas les armes, & d'attendre patiemment que tout fût décidé en Angleterre. En procurant cette cessation d'armes, Elisabeth rendit fort à propos

à la faction du Régent le même ser-
1568. vice qu'elle avoit rendu auparavant à celle de la Reine.

Cependant le Régent ne voulant jamais consentir, même sur la demande d'Elisabeth, à ne pas assembler le Parlement, nous pouvons attribuer les apparences de modération que nous découvrons dans les procédures de cette assemblée, tant à l'influence de cette Princesse qu'à l'éloquence de Maitland qui mit tout en œuvre pour empêcher une moitié de ses concitoyens d'exterminer l'autre. On confisqua les biens de ceux qui s'opposoient le plus violemment au gouvernement du Roi & on laissa à tous les autres l'espérance de rentrer en grace.

Elisabeth somme le Régent de justifier sa conduite.

La Reine d'Ecosse n'eut pas plutôt remis le jugement de sa cause à sa rivale, qu'Elisabeth requit le Régent d'envoyer à Yorck des députés munis des instructions nécessaires pour justifier sa conduite en présence de ses Commissaires. Ce ne fut pas sans hésitation & sans inquiétude que le Régent consentit à le faire. Son autorité se trouvoit déja établie en Ecosse & confirmée par le Parlement. Il étoit très-mortifiant pour lui de la voir

mettre alors en queſtion & de la ſoumettre à une juriſdiction étrangere. Il lui paroiſſoit odieux d'accuſer ſa Souveraine devant les étrangers, devant les anciens ennemis du nom Ecoſſois, & il étoit dangereux d'échouer & honteux de réuſſir. Mais la faction contraire prenoit des forces de jour en jour. Il craignoit que le Roi de France ne ſe déclarât pour elle. Dans la ſituation & dans une affaire qu'Eliſabeth avoit tant à cœur il ne falloit ni trop conteſter ni déſobéir. 1568.

La Reine & lui nomment des Commiſſaires.

La néceſſité de ſe rendre lui-même à York déplut infiniment au Régent qui en ſentoit toute l'ignominie. Ses aſſociés chercherent tous à s'en diſpenſer par la vue des dangers dont cette démarche alloit être ſuivie, quoique leur Chef s'offrît à les partager avec eux. Cependant le Comte de Morton, Bothwell, Evêque d'Orkney, Litcairn, Commandeur de Dunfermling & le Lord Lindſai ſe joignirent à lui en qualité de députés. Margyll de Rankeilor & Balnaves de Halhill deux célebres docteurs en droit civil, Georges Buchanan, fidele partiſan du Régent & homme dont le génie fait honneur à ſon ſiecle, Maitland & plu-

1568. sieurs autres furent nommés pour les accompagner & les aider de leurs Conseils. Maitland dut cette distinction plutôt à la crainte qu'à l'affection du Régent. Il avoit fait de vives remontrances contre cette démarche. Il souhaitoit que son pays fût toujours ami de l'Angleterre, mais non qu'il se mît dans sa dépendance. Il vouloit qu'on rétablît la Reine avec un certain degré de pouvoir qui ne fût pas incompatible avec celui que le Roi possédoit; & le Régent ne pouvoit laisser prudemment pendant son absence un homme dont les vues étoient si opposées aux siennes, & qui avoit acquis dans la nation par la supériorité de ses talens un crédit égal à celui que d'autres tiroient de l'ancienneté & de la puissance de leurs familles.

Marie choisit pour la représenter Lesty; Evêque de Ross, les Lords Livingston, Boyd, Herreis; Gavin Hamilton, Commandeur de Kilwinning, les Chevaliers Jean Gordon de Lochinvar & Jacques Cockburn de Skirling.

Elisabeth nomma Thomas Howard, duc de Norfolk, Thomas Ratetiff, Comte de Sussex & le Chevalier

Raoul Sadler, Commissaires pour entendre les deux parties. 1568.

Le 4 Octobre fut le jour fixé pour l'ouverture de la conférence. Les grands talents des députés de part & d'autre, la dignité des Juges devant lesquels ils devoient paroître, le haut rang des personnes dont ils avoient à plaider la cause & l'importance des points en dispute rendirent toute cette affaire également illustre & singuliere. On est frappé du magnifique rôle que jouoit Elisabeth en cette occasion : sa rivale Reine indépendante & l'héritiere d'une ancienne race de Rois étoit sa prisonniere & comparoissoit devant son Tribunal par ses Ambassadeurs. Le Régent d'Ecosse qui représentoit la Majesté & possédoit l'autorité d'un Roi, s'y trouvoit en personne, & elle se voyoit maîtresse absolue du sort d'un Royaume que ses ancêtres avoient souvent redouté, mais qu'ils n'avoient jamais pu subjuguer.

Conférence d'York.

Rien n'étoit cependant plus différent que les vues des parties dans cette conférence & il s'en falloit bien qu'elles en attendissent la même issue.

Vues des différentes parties.

Le grand objet de Marie étoit de recouvrer son autorité, seul motif qui

1568. la fit consentir à une démarche contre laquelle elle avoit longtems combattu. Les promesses d'Elisabeth lui donnoient sujet d'espérer qu'elle seroit rétablie dans son Royaume. Elle eût fait volontiers pour cela divers sacrifices au parti du Roi & peut-être en eût-elle ajouté beaucoup d'autres pour se tirer de sa situation présente & pour complaire à la Reine d'Angleterre. Le Régent n'avoit d'autre but que d'assurer à son parti la protection d'Elisabeth, & il ne paroît pas qu'il ait eu la moindre idée de composer avec Marie. Les vues d'Elisabeth étoient plus compliquées. Elle sembloit s'intéresser vivement à l'honneur de Marie & donner ses soins à ce qu'elle se lavât des taches qui ternissoient sa réputation. Elle prétendoit que c'étoit là l'objet de la conférence ; amusant Marie & éludant les sollicitations des Ambassadeurs de France & d'Espagne en sa faveur par des promesses réitérées de la secourir dès qu'elle le pourroit sans se faire tort ; mais sous ce voile d'amitié & de générosité elle cachoit des sentimens bien différens. Elle s'attendoit que le Régent accuseroit Marie de complicité dans le meurtre de son mari. Elle la

poussoit même autant que la décence le permettoit à frapper ce coup désespéré : & comme cette accusation pouvoit avoir deux différentes issues elle avoit combiné la conduite qu'elle tiendroit dans l'une & dans l'autre. Si les charges contre Marie se trouvoient fondées, elle étoit résolue de la déclarer indigne de porter la Couronne & de dire qu'elle ne prendroit jamais sur sa conscience une action aussi détestable que celle de la remettre sur le trône. Si les allégations contre elle ne fournissoient pas la preuve du crime & qu'il ne résultât que celle d'une mauvaise administration, elle étoit déterminée à proposer un traité pour la rétablir, mais à des conditions qui la rendroient à jamais dépendante de l'Angleterre & esclave de ses propres sujets. Comme la conférence ne pouvoit avancer ni se terminer qu'autant qu'elle le voudroit bien ; elle étoit toujours libre de choisir celui de ces deux partis qu'elle jugeroit à propos ; ou s'il paroissoit du danger ou des inconvéniens à en suivre aucun des deux, elle restoit la maîtresse de prolonger l'affaire par des délais sans

1568.

1568. fin, & de l'embrouiller par des chicanes & des difficultés inextricables.

Plaintes des Commissaires de la Reine contre le Régent. On ouvrit cependant la conférence avec grande solemnité, mais dès le premier pas Elisabeth découvrit l'intention où elle étoit d'enflammer plutôt que d'éteindre les dispositions & les animosités parmi les Ecossois. On ne songea point à reconcilier les parties contendantes ou à calmer la fureur de leur haine en portant la Reine à offrir le pardon du passé ou ses sujets à lui promettre plus d'obéissance pour

8 Octobre. l'avenir. Au contraire on permit aux Commissaires de Marie de présenter contre le Régent & son parti une plainte contenant l'énumération des attentats qu'ils avoient commis contre la Reine en se saisissant de sa personne par violence en la mettant dans une prison, en la forcant de se démettre de la Couronne, & en se servant du nom de son fils pour colorer l'usurpation qu'ils avoient faite de l'autoté royale. Ils finissoient par demander une réparation de ces énormes griefs qui fût prompte, efficace & telle que les outrages faits à une Reine l'exigeoient d'une autre Reine.

On s'attendoit que le Régent alloit révéler toutes les circonstances de ce crime dénaturé auquel il prétendoit que la Reine avoit participé, & que la vérité de son accusation seroit mise au grand jour: mais bien loin d'accuser Marie, il ne répondit seulement pas aux plaintes portées contre lui-même. Il fit voir de la répugnance pour le personnage de délateur & éleva des doutes & des scrupules dont il demanda la solution à Elisabeth. Sa reserve & son irrésolution n'étonnerent pas moins la plus grande partie des Commissaires Anglois que ses associés. Il savoit qu'il ne pouvoit justifier sa propre conduite qu'en chargeant la Reine du meurtre, & il n'avoit pas été jusques là fort délicat sur ce point; mais il avoit eu depuis son arrivée à York une intrigue secrette qui dévoile ce mystere.

1568.

Intrigue de Norfolk avec le Régent.

Le Duc de Norfolk étoit alors l'homme d'Angleterre le plus puissant & le plus agréable au peuple. Sa femme venoit de mourir; & il concevoit déja le projet qu'il avoua dans la suite plus ouvertement, de monter sur le trône d'Ecosse en épousant la Reine. Il vit à quelle infamie elle se-

1568. roit exposée par une accusation publique & quel préjudice en souffriroient ses prétentions à la Couronne d'Angleterre. Pour lui sauver cette cruelle mortification il s'adressa à Maitland & lui marqua sa surprise de voir un homme d'une si haute réputation de sagesse donner dans les idées du Régent sur une démarche aussi deshonorante pour eux, pour leur Reine & pour leur pays; soumettre les affaires publiques de leur nation au jugement des étrangers, publier l'ignominie & mettre au grand jour les fautes de leur Souveraine qu'ils étoient obligés en bonne politique & en conscience de cacher & de couvrir. Maitland qui pensoit comme le Duc, n'eut pas de peine à se laver de ces reproches. Il l'assuroit qu'il avoit employé tout son crédit pour dissuader ses compatriotes d'en venir là, & qu'il contribueroit encore de tout son pouvoir à les en détourner. Cette réponse encouragea Norfolk à communiquer la chose au Régent. Il lui répéta & fortifia les mêmes argumens qu'il avoit faits à Maitland. Il l'avertit du danger auquel il s'exposoit lui-même par une action aussi violente que celle d'accuser publiquement

bliquement sa Souveraine « Marie, « lui dit-il, ne pardonnera jamais à » un homme de s'être efforcé d'imprimer sur elle une pareille note d'infamie. Pour peu qu'elle recouvre jamais d'autorité, votre perte est certaine, & il ne vous arrivera que ce que vous aurez mérité ; & ne croyez pas qu'Elisabeth vous en garantisse en approuvant publiquement votre conduite. Elle est résolue de ne pas prononcer définitivement, quelque démonstration que vous puissiez donner du crime de Marie. Demandez-lui seulement que la cause soit jugée aussi-tôt que les preuves auront été entendues, & vous serez bientôt convaincu combien elle est fausse & insidieuse dans ses intentions, & par conséquent combien vous seriez imprudent de vous porter pour accusateur de votre Souveraine ». La candeur qui paroissoit dans ces remontrances aussi bien que la vérité qu'elles contenoient, firent une profonde impression sur le Régent. Il recevoit tous les jours les plus fortes assurances de la disposition de Marie à se reconcilier avec lui, s'il s'abstenoit de l'accuser d'un crime 1568.

1568. aussi odieux, & on lui dénonçoit en même tems de sa part une haine irréconciliable s'il prenoit le parti contraire. Toutes ces considérations le déterminerent à changer sa marche & à faire l'épreuve de l'expédient que le Duc lui suggéra.

Il demanda en conséquence qu'avant d'aller plus loin on l'informât si les Commissaires avoient pouvoir de déclarer la Reine coupable par un acte juridique, si la Reine seroit assez réservée pour ne pas troubler le gouvernement établi en Ecosse, & si Elisabeth en cas qu'elle approuvât les procédés du parti du Roi s'engageroit à le protéger à l'avenir. L'écrit contenant ces demandes étoit signé du Régent seul qui ne l'avoit communiqué à personne qu'à Maitland & à Melvil. Rien ne paroissoit plus naturel que cette inquiétude du Régent pour savoir à quoi s'en tenir. C'eût été une imprudence impardonnable que d'hasarder une démarche aussi extraordinaire & aussi dangéreuse que celle d'accuser la Reine sans constater auparavant qu'il pouvoit le faire en sûreté. Mais Elisabeth qui ne s'attendoit point à lui voir former aucune difficulté de ce genre n'avoit point

autorisé ses Commissaires à lui donner la satisfaction qu'il demandoit. Il fallut donc lui envoyer les articles, & par le tour qu'y donna Norfolk il étoit aisé de s'appercevoir qu'il ne vouloit pas qu'Elisabeth & ses Ministres en fussent légerement frappés. » Ne croyez » pas, disoit-il, que les Ecossois soient » trop scrupuleux ou formalistes. Ju- » geons de leur conduite, comme nous » voudrions qu'on jugeât de la nôtre, » si nous étions à leur place. Ils » jouent gros jeu. Ils risquent leurs » biens, leurs vies & leur honneur. » Il ne tient qu'à eux de se recon- » cilier avec leur Reine ou de l'offenser » irrémissiblement. Dans une matiere » de cette importance les plus grandes » précautions ne sont pas de trop «. 1568.

Tandis que les Commissaires Anglois attendoient des instructions plus amples sur les demandes du Régent, celui-ci donna une réponse aux plaintes portées contre lui au nom de la Reine d'Ecosse. Elle étoit conçue en termes parfaitement conformes au systême qu'il venoit d'adopter. Elle n'insinuoit en aucune maniere que la Reine eût été complice du meurtre de son mari, quoiqu'il alléguât que l'infâmie du mariage

1568. avec Bothwell avoit mis dans la nécessité de prendre les armes pour le casser, & que l'attachement de Marie pour un homme si odieux justifioit la détention où elle avoit passé quelque tems; du reste il n'avançoit rien sur ces deux objets que ce qui étoit absolument nécessaire à sa défense. Les Commissaires de la Reine ne manquerent pas de répliquer. Mais dès qu'on ne touchoit
17 Octobre. point à l'article de l'assassinat, on ne faisoit que s'escarmoucher de loin sans rien dire d'important pour terminer la querelle, & ces écrits n'attiroient gueres l'attention d'Elisabeth ou de ses Commissaires.

La conférence avoit été conduite jusques-là d'une maniere qui avoit déconcerté les projets d'Elisabeth & qui n'avoit produit aucune des découvertes qu'elle attendoit. La distance entre Yorck & Londres, & la nécessité de consulter sur chaque difficulté qui se présentoit consumoit beaucoup de tems. La négociation de Norfolk avec le Régent, quoique menée fort secretement n'étoit pas inconnue, selon toute apparence, à une Princesse aussi distinguée par sa sagacité à pénétrer les desseins de ses ennemis & à sonder toute

la profondeur de leurs projets les plus cachés. Auſſi au lieu de répondre aux demandes du Régent elle résolut de transférer la conférence à Weſtminſter, & de nommer de nouveaux Commiſſaires à qui elle pût donner une confiance plus abſolue. Elle n'eut pas de peine à y faire conſentir la Reine & le Régent. 1568.

Nous voyons que Marie ſe vantoit ſouvent de la ſupériorité de ſes Commiſſaires dans la conférence d'Yorck, & qu'elle ſe glorifioit de ce que par la force de leurs raiſons ils confondoient leurs adverſaires & les réduiſoient au ſilence malgré toutes leurs chicanes. La diſpute étoit alors ſur un pied qui rendoit ſa victoire, non-ſeulement apparente, mais facile. Sa complicité dans le meurtre du Roi étoit la ſeule circonſtance qui pût juſtifier les procédés violens de ſes ſujets, & tandis qu'ils évitoient avec ſoin d'en faire mention, la ſuppreſſion de cet argument capital faiſoit autant de bien à ſa cauſe qu'elle nuiſoit à celle de ſes ennemis.

Eliſabeth ne voulut pas que Marie eut le même avantage dans la conférence de Weſtminſter. Elle ſe tourmenta l'eſprit pour trouver comment elle ſur-

1567. monteroit les ſcrupules du Régent & comment elle lui perſuaderoit d'accuſer la Reine; elle chercha les moyens les plus propres pour amener les Commiſſaires de Marie à répondre à cette accuſation; & comme elle prévoyoit que les promeſſes par leſquelles il falloit amorcer le Régent irriteroient ſouverainement Marie à laquelle il étoit impoſſible de les cacher, elle prit le parti de la faire garder plus étroitement que jamais; & quoique Le Lord Scroop ne lui eût pas donné lieu de ſe méfier relativement à la vigilance & à la fidélité, cependant, comme il étoit beau frere du Duc de Norfolk, elle jugea qu'il étoit à propos de transférer la Reine au plutôt à Tuthbury, dans le Comté de Stafford, & de la remettre à la garde du Comte de Shrewsbury à qui ce Château appartenoit.

Soupçons de Marie ſur les intentions d'Eliſabeth.

Marie commença à ſoupçonner le but de cette ſeconde conférence; & malgré la ſatisfaction qu'elle témoignoit de voir ſa cauſe plus immédiatement ſous les yeux de la Reine, elle dreſſa ſes inſtructions à ſes Commiſſaires de maniere à ne pas tomber dans la néceſſité de répondre à l'accuſation de ſes ſujets s'ils étoient aſſez déſeſpérés

pour en former une contre elle. Une circonstance fort mortifiante confirma bientôt ces soupçons. Le Régent étant venu à Londres pour se trouver à la conférence fut admis sur le champ devant Elisabeth, & en fut reçu, non-seulement avec des égards, mais avec affection. Marie prit avec justice cette faveur faite à ses adversaires pour une déclaration de la partialité de la Reine. Dans les premiers mouvemens de son ressentiment elle écrivit à ses Commissaires & leur ordonna de se plaindre en présence des Nobles Anglois & devant les Ambassadeurs des Princes étrangers, du traitement qu'elle avoit reçu jusques-là, & des mauvais procédés qu'elle avoit tout lieu d'appréhender qu'on n'y ajoutât dans la suite. Ses sujets rébelles avoient auprès de la Reine un accès qui lui étoit fermé; ils jouissoient de leur liberté toute entiere, tandis qu'on la faisoit languir dans une longue prison, & on les encourageoit à l'accuser, tandis qu'elle ne pouvoit se défendre qu'avec toutes sortes de désavantages. En conséquence de ces raisons elle renouvelloit la demande qu'elle avoit faite d'être admise en présence de la Reine, & en cas de

1568.

21 Novemb. Elle demande une audience en personne à Elisabeth.

1568. refus elle chargeoit ses Commissaires de déclarer qu'elle révoquoit le consentement qu'elle avoit donné à la conférence de Westminster, & de protester que tout ce qui se feroit dans cette assemblée feroit tenue pour nul & sans force.

C'étoit peut être la plus sage résolution que pût prendre Marie. Ses prétextes pour rejetter la conférence étoient plausibles, & le moment de les faire valoir étoit bien pris. Mais soit que la lettre ne parvint pas dans son tems à ses Commissaires, soit qu'ils se laissassent abuser par les protestations d'égards qu'Elisabeth affectoit pour leur maîtresse, ils consentirent à l'ouverture de la conférence.

25 Novemb. Aux Commissaires qui avoient paru en son nom dans la ville d'York, Elisabeth ajouta le Chevalier Nicolas Bacon, garde du grand Sceau, les Comtes d'Arundel & de Leicester, le Lord Clinton & le Chevalier Guillaume Cecil. On éloigna promptement les obstacles qui avoient embarrassé les opérations à York. On donna une réponse satisfaisante aux demandes du Régent, & il n'étoit plus d'humeur à hésiter ni à former des objections

comme auparavant. Sa négociation avec Norfolk avoit été découverte par quelqu'un des gens de Marie, & Morton en avoit instruit Cécil. Sa sûreté personnelle aussi-bien que la continuation de son pouvoir dépendoit d'Elisabeth. S'il favorisoit Marie elle pouvoit le ruiner tôt ou tard, & en élevant adroitement, comme elle avoit fait, une question sur la personne, qui par les loix d'Ecosse avoit droit de gouverner le Royaume dans une minorité, elle lui laissoit voir qu'il seroit aisé de lui enlever la suprême direction des affaires sans que Marie fût rétablie sur son trône. Ces raisons puissamment secondées par la plupart de ceux qui accompagnoient le Régent le déterminerent enfin à intenter son accusation contre la Reine. 1568.

Il tâcha d'exténuer l'infamie dont il sentoit que cette action seroit suivie en protestant que c'étoit avec la plus grande répugnance qu'il entreprenoit une affaire si désagréable; que son parti avoit longtems souffert, que sa conduite fût mal interprétée & qu'il avoit dévoré en silence les imputations les plus odieuses plutôt que d'exposer les crimes de leur Souveraine aux

Le Régent accuse la Reine d'avoir trempé dans l'assassinat de son mari.

1568. yeux des étrangers ; mais que l'insolence & l'acharnement de la faction contraire les forcoient de publier à présent ce qu'ils s'étoient efforcés de cacher jusques là, même à leur préjudice. Ces prétextes sont honnêtes, & si le parti eût montré dans le reste de sa conduite quelque réserve & quelque délicatesse par rapport aux actions de la Reine, on pourroit les regarder comme les véritables motifs qui le faisoit agir, mais la maniere dont ils avoient traité la Reine auparavant ne permet d'ajouter aucune foi à ces belles paroles. Il est clair que le Régent fut entraîné par la nécessité de ses affaires & par les artifices d'Elisabeth dans un détroit où il n'avoit plus la liberté du choix, & qu'il étoit obligé de s'avouer coupable de rébellion ou de charger Marie du meurtre de son mari.

L'accusation même étoit conçue dans les termes les plus forts. Elle imputoit à Marie non-seulement d'avoir consenti à l'assassinat, mais d'avoir eu part au complot & à l'exécution. Sa faveur, disoit-on, avoit soustrait Bothwell aux poursuites de la Justice; elle avoit formé des projets non moins

dangereux pour la vie du jeune Prince que destructeurs des libertés & de la constitution du Royaume. Si quelqu'un de ces crimes étoit nié, l'on offroit d'en produire les preuves les plus amples & les plus incontestables. 1568.

Le Comte de Lennox parut à la Chambre de séance devant les Commissaires, & après avoir déploré le meurtre tragique & barbare de son fils, il implora la justice d'Elisabeth contre la Reine d'Ecosse qu'il accusoit avec serment d'être l'auteur de ce crime, & il produisit des papiers qui, à ce qu'il prétendoit, justifioient tout ce qu'il avoit avancé. Il n'est gueres possible d'attribuer au hasard l'entrée de ce nouvel acteur sur le théatre où il parut si à propos & dans une conjoncture aussi critique. C'étoit manifestement une invention d'Elisabeth pour aggraver par cette accusation subsidiaire la honte de Marie. 29 Novemb.

Les Commissaires de la Reine d'Ecosse témoignerent la plus grande surprise & la derniere indignation de l'audace du Régent à charger leur Maîtresse de calomnies qu'elle avoit, disoient-ils, si peu méritées. Mais au lieu d'essayer de venger son honneur en Ses Commissaires refusent de répondre.

1568. les réfutant, ils eurent recours à un article de leurs instructions dont ils avoient négligé de parler auparavant lorsqu'il en étoit tems. Ils demanderent une audience d'Elisabeth, & ayant renouvellé la requête de leur Maîtresse pour une entrevue, ils protesterent en cas de refus, contre tout ce qui seroit fait par les Commissaires. Une protestation de cette nature faite justement dans le moment critique où une accusation si hardie venoit d'être portée contre la Reine & où l'on étoit prêt à la vérifier, donna lieu de soupçonner que Marie craignoit l'événement de l'examen. Ce soupçon reçut la plus forte confirmation d'une autre circonstance : c'est que Boss & Herreis avant que d'être introduits en présence d'Elisabeth pour faire leur protestation, dirent en particulier à Leicester & à Cecil que comme leur Maîtresse avoit marqué dès le commencement du penchant à un accommodement à l'amiable entr'elle & ses sujets, elle souhaitoit encore, malgré l'accusation audacieuse du Régent, que leurs différens fussent terminés par cette voie.

Une telle modération est presque incompatible avec la force du ressenti-

ment naturel à l'innocence calomniée.
Dans la position de Marie une offre 1568.
aussi déplacée peut être considérée comme un aveu de la foiblesse de sa cause. Le caractere connu de ses Commissaires ne permet pas de les taxer de folie ou de les soupçonner de trahison. Quelque conviction secrete que la conduite de leur Maîtresse ne pouvoit soutenir une recherche exacte, fut probablement le motif de cette proposition imprudente par laquelle ils s'efforcoient de l'éviter.

Elle fut envisagée sous ce point de 3 Décembre.
vue par Elisabeth & lui fournit un prétexte pour la rejetter. Elle dit aux Commissaires de Marie qu'au point où en étoient les choses rien ne pouvoit être aussi deshonorant pour leur Maîtresse qu'un accommodement; qu'il sembleroit que tout ce qui s'étoit fait n'étoit que pour embrouiller la matiere afin de supprimer les preuves & de cacher sa honte, & que d'ailleurs elle ne pouvoit la voir avec bienséance tant qu'elle resteroit sous l'infamie d'une accusation publique aussi grave.

Sur ce refus les Commissaires de Marie se retirerent. Dès qu'ils ne vou-

1568. loient pas répondre, il paroiſſoit que le Régent n'avoit plus de raiſon qui l'obligeât à produire ſes preuves. Mais les vues d'Eliſabeth n'étoient pas remplies ſi elle ne les avoit entre les mains; & l'artifice dont elle ſe ſervit pour s'en mettre en poſſeſſion fut auſſi bas & lui réuſſit auſſi bien qu'aucun de ceux qu'elle avoit employés juſqu'alors. Elle donna ordre à ſes Commiſſaires de marquer de ſa part au Régent de l'indignation & du chagrin de ce qu'il avoit oublié ſon devoir de ſujet au point d'oſer inculper ſa Souveraine de crimes auſſi atroces, Le Régent pour regagner la bonne opinion d'une ſi puiſſante Protectrice offrit de montrer qu'il n'avoit point accuſé méchamment & ſans fondement. Sur quoi on produiſit & on remit aux Commiſſaires Anglois les actes du Parlement d'Ecoſſe qui confirmoient l'autorité du Régent & la démiſſion de la Reine, les confeſſions des perſonnes exécutées pour l'aſſaſſinat du Roi, & la fatale caſſette qui contenoit les lettres, ſonnets & contrats dont nous avons déja parlé.

Eliſabeth munie de ces pieces commença à retrancher les expreſſions

d'amitié & de considération dont elle avoit usé jusques-là dans toutes ses lettres à la Reine d'Ecosse. Elle lui écrivit dans le moment comme si les présomptions de son crime avoient été presqu'équivalantes à une démonstration. Elle blâmoit son refus de se justifier d'une accusation qui ne pouvoit rester sans réponse que sa réputation n'en reçût un préjudice évident, & elle lui signifioit clairement que si elle ne prenoit le parti de se défendre, il n'y auroit point de changement dans sa situation présente. Elle espéroit qu'en découvrant ainsi ses sentimens, elle intimideroit Marie qui étoit à peine revenue de la secousse que lui avoit donnée l'attaque du Régent, & elle comptoit la forcer par la peur à confirmer sa démission de la Couronne, à reconnoître l'autorité de Murray en qualité de Régent & à consentir à ce qu'elle & son fils résidassent en Angleterre sous sa protection. Elisabeth tenoit fort à ce projet ; elle le proposa tant à Marie qu'à ses Commissaires, & ne négligea aucune raison ni aucun artifice pour le faire goûter. Marie sentoit combien il seroit funeste à sa réputation, à ses prétentions & 1568.

1568. même à la sûreté de sa personne. Elle le rejetta sans hésiter. « La mort, disoit-elle, est moins à craindre pour » moi qu'une démarche aussi honteuse. » Je renoncerai plutôt à la vie que » de me dessaisir de la Couronne que » je tiens de mes ancêtres; les derniers » mots qui sortiront de ma bouche » seront ceux d'une Reine d'Ecosse. »

Elle parut sentir en même tems combien l'accusation du Régent lui feroit de tort si elle la laissoit sans réponse; & quoique la conférence fût dissoute elle chargea ses Commissaires de présenter un mémoire contre les allégations de ses ennemis. Elle y nioit de toute sa force les crimes qui lui étoient imputés & en chargeoit
24 Décemb. par recrimination le Régent & son parti qu'elle accusoit d'avoir conçu & exécuté le meurtre du Roi. Le Régent & ses associés soutinrent leur innocence avec beaucoup de chaleur, & Marie continua d'insister pour une entrevue en personne qu'elle savoit bien qu'on ne lui accorderoit jamais. Elisabeth la pressoit de venger son honneur, mais par les délais, les échappatoires & les subterfuges auxquels recoururent les deux Reines, chacune

à son tour, il est évident que Marie évitoit & qu'Elisabeth ne desiroit pas qu'on poussât les recherches plus loin. 1568.

Le Régent étoit impatient de retourner en Ecosse où ses adversaires tâchoient d'exciter des soulevemens en son absence. Avant de partir il fut appellé au Conseil privé pour y recevoir la déclaration finale des sentimens d'Elisabeth. Il lui fut dit en son nom par Cecil que d'une part elle n'avoit à objecter contre sa conduite rien qu'elle pût regarder comme blessant son honneur ou incompatible avec son devoir ; que d'un autre côté il n'avoit rien allégué contre sa Souveraine qui pût donner une opinion défavorable des actions de cette Princesse, & que par cette raison elle se déterminoit à laisser toutes les affaires de l'Ecosse dans le même état où elle les avoit trouvées au commencement de la conférence. Les Commissaires de la Reine furent congédiés à peu près de la même maniere.

1569. 2 Février. Elle renvoye le Régent sans approuver ni blâmer sa conduite.

Quand on pense que cette conférence avoit fixé pendant trois mois l'attention des deux nations, cette conclusion de toute l'affaire paroît, au premier coup d'œil puérile & ridicule.

1569. Cependant rien ne s'accordoit mieux avec les premieres vues d'Elisabeth & avec ses projets pour l'avenir : malgré son impartialité apparente elle n'avoit pas envie de rester neutre, & elle n'étoit pas embarrassée de savoir à qui donner sa protection. Avant que le Régent sortît de Londres, elle lui remit une somme considérable d'argent, & lui promit de soutenir l'autorité du Roi de tout son pouvoir. Marie fortifia cette résolution par sa conduite. Outrée de l'artifice & de la fourberie qu'elle avoit découverts dans celle d'Elisabeth pendant le cours de la conférence, & désespérant d'obtenir jamais d'elle aucun secours, elle entreprit de soulever ses propres partisans en Ecosse & de leur faire prendre les armes en imputant à Elisabeth & à Murray les desseins qui ne pouvoient manquer de porter l'indignation dans le cœur de tout Ecossois. Murray étoit convenu, disoit-elle, d'envoyer son fils en Angleterre, de remettre à Elisabeth les plus fortes places du Royaume, & de reconnoître les Ecossois comme dépendants de la nation Angloise. En revanche il devoit être déclaré l'héritier légitime de la

Couronne d'Ecosse, & en même tems la question sur la succession au trône d'Angleterre devoit être décidée en faveur du Comte de Artford qui avoit promis d'épouser une des filles de Cecil. Le bruit de ces chimériques & étranges projets fut répandu avec soin parmi les Ecossois. Elisabeth voyant que c'étoit une invention pour décrier son gouvernement, donna une proclamation contraire pour en détruire l'effet, & la Reine d'Ecosse lui devint plus odieuse que jamais. 1569.

Efforts des partisans de Marie contre lui.

Le Régent trouva le Royaume à son retour dans la plus grande tranquillité. Mais la fureur des adhérens de la Reine, qui avoit été suspendue par l'attente que la conférence d'Angleterre se termineroit à son avantage, étoit sur le point d'éclater avec toute la violence d'une guerre civile. Ils étoient encouragés aussi par un nouveau Chef, qui par l'éclat de sa naissance & ses prétentions étoit fait pour avoir une grande autorité dans la nation. C'étoit le Duc de Châtelleraule qui avoit résidé quelques années en France & que cette Cour avoit envoyé avec un petit secours d'argent dans l'espérance que la présence du

ne prétendre aucune jurisdiction en vertu de la commission qu'il avoit reçue de la Reine. Le Régent s'engagea de son côté à revoquer l'acte de proscription passé contre plusieurs des adhérens de la Reine, à rétablir tous ceux qui se soumettroient au Gouvernement du Roi, dans leurs biens & honneurs, & à tenir une *Convention* ou assemblée des Etats, où tous les différens entre les deux partis seroient réglés d'un commun accord. Le Duc donna des otages de sa fidélité à remplir le traité, & pour preuve de sa sincérité, lui & le Lord Herreis accompagnerent le Régent à Stirling & visiterent le jeune Roi. Le Régent mit en liberté les prisonniers faits à Langside. 1569.

Argyll & Huntly refuserent d'être compris dans le traité. Une négociation secrette en faveur de la Reine captive se faisoit en Angleterre avec tant de succès que ses affaires commencoient à prendre une meilleure face, & que son retour dans son Royaume ne paroissoit pas fort éloigné. Le Roi de France venoit de remporter de si grands avantages sur les Huguenots, que l'extinction de ce parti

douces; & Huntly resté seul fut obligé de mettre bas les armes. 1569.

Bientôt après le Lord Boyd revint en Ecosse avec des lettres des deux Reines d'Angleterre & d'Ecosse pour le Régent. Il y eut à Purth une assemblée des Etats pour les examiner. La lettre d'Elisabeth contenoit trois propositions différentes par rapport à Marie, savoir, qu'elle fût remise en pleine possession de son ancienne autorité, ou qu'elle regnât conjointement avec le Roi son fils, ou qu'on lui permît au moins de résider en Ecosse dans une retraite honnête sans prendre aucune part à l'administration. Ces conventions favorisoient en apparence la Reine captive qui ne les devoit qu'à l'importunité de Fenelon, Ambassadeur de France. Mais au fonds elles quadroient parfaitement avec le systême général d'Elisabeth sur les affaires d'Ecosse. En faisant des propositions si inégales & si disproportionnées elle voyoit bien où le choix tomberoit. Les deux premieres furent rejettées; il falloit nécessairement de longs délais, & il y avoit une foule d'obstacles à lever avant qu'on pût régler définiti-

21 Juillet.

Proposition en faveur de Marie, rejettée.

vement toutes les circonſtances relatives à la derniere.

1569.

Marie demandoit dans ſa lettre que ſon mariage avec Bothwell fût revu par des Juges compétens, & que s'il étoit trouvé nul, il fût caſſé légalement par une Sentence de divorce. Ce fatal mariage étoit la ſource de tous les maux qu'elle enduroit depuis deux ans; il n'y avoit qu'un divorce qui pût réparer le tort qu'il avoit fait à ſa réputation. Il étoit de ſon intérêt de le propoſer plutôt, & il n'eſt pas aiſé de rendre raiſon du long ſilence qu'elle garda ſur ce point. Le motif qu'elle eût de le rompre en ce moment commençoit à être ſi bien connu que ſa demande fut rejettée par l'aſſemblée des États. Ils l'attribuerent moins à aucune averſion pour Bothwell qu'à l'empreſſement de conclure un nouveau mariage avec le Duc de Norfolk.

Project de Norfolk pour épouſer la Reine d'Ecoſſe.

Ce mariage étoit l'objet d'une négociation ſecrette qui ſe faiſoit en Angleterre & dont on a déjà parlé. Mais, comme toutes les autres tentatives pour la délivrance de la Reine d'Ecoſſe, elle eut une fin tragique. Le génie fertile & inventif de Maitland en conçut la

premiere

premiere idée. Il en fit part au Duc même & à l'Evêque de Roff pendant la conférence d'Yorck. Le premier donna tête baiffée dans un projet si flatteur pour fon ambition ; l'autre le confidéra comme un moyen probable de remettre fa maîtreffe en liberté & de la replacer fur fon trône. De fon côté Marie qui entretenoit une correfpondance avec Norfolk par l'entremife de Lady Seroop fœur de ce Duc, n'étoit pas éloignée de prendre un parti qui l'eût rétablie dans fon Royaume avec tant d'éclat. La tranflation fubite de la conférence d'York à Weftminfter fufpendit l'intrigue fans la rompre. Maitland & Roff étoient toujours les inftigateurs & les agens du Duc, & il y avoit entre lui & la Reine d'Ecoffe un commerce de lettres & de billets doux. 1569.

Mais comme il ne pouvoit efpérer que fous une adminiftration auffi vigilante que celle d'Elifabeth une intrigue de cette nature demeurât long-tems cachée, il effaya de la tromper par l'apparence de la candeur & de la franchife, artifice qui manque rarement fon effet. Il lui parla du bruit qui couroit de fon mariage avec la Reine d'Ecoffe; il s'en Il fe cache d'Elifabeth.

1569. plaignit comme d'une calomnie sans fondement, & se défendit d'y avoir jamais songé avec des expressions pleines de mépris pour le caractere & les Etats de Marie. Toute ombrageuse qu'étoit Elisabeth sur tout ce qui avoit trait à la Reine d'Ecosse, il paroît qu'elle ajouta foi à ces protestations. Mais au lieu de discontinuer la négociation, il la reprit avec plus de vigueur & il admit de nouveaux associés. De ce nombre étoit le Régent d'Ecosse. Il avoit grièvement offensé Norfolk, en accusant publiquement la Reine malgré les arrangemens qu'ils avoient pris ensemble à York. Il étoit alors sur le point de retourner en Ecosse. Le Duc avoit beaucoup de credit dans le Nord de l'Angleterre. Les Comtes de Northumberland & de Westmorland, les plus puissans Seigneurs de cette partie du Royaume menaçoient de venger sur le Régent les injures qu'il avoit faites à sa Souveraine. Pour se ménager une retraite sûre, il s'adressa lui-même à Norfolk, & après avoir fait quelque apologie de sa conduite passée, il insinua que le projet n'étoit pas moins agréable pour lui qu'avantageux pour les deux Royaumes, & qu'il se porteroit avec la plus grande

ardeur à procurer un événement si desirable. Norfolk écouta ce discours avec la crédulité naturelle à ceux qui tiennent passionnément à quelque dessein. Il écrivit aux deux Comtes de s'abstenir de toute hostilité contre Murray, qui dût à cette recommandation la liberté de son passage dans les Comtés du Nord. 1569.

Il gagne le consentement des Nobles.

Norfolk, persuadé qu'il avoit gagné le Régent & encouragé par ce succès, entreprit ensuite de faire entrer dans ses vues la Noblesse d'Angleterre. La Nation commençoit à désespérer qu'Elisabeth se mariât. La jalousie de cette Princesse tenoit toujours dans l'indécision la question concernant la succession. La mémoire des guerres civiles qui avoient désolé l'Angleterre pendant plus d'un siecle pour les titres contestés des maisons d'York & de Lancastre étoit encore récente. Presque toute l'ancienne Noblesse avoit péri & la Nation s'étoit vue elle même à la veille de sa destruction dans cette malheureuse querelle. Quoique le droit de la Reine d'Ecosse à la couronne d'Angleterre passât généralement pour indubitable, elle pouvoit trouver des compétiteurs formidables. Elle pouvoit

1569. se marier à un Prince étranger & Catholique, & mettre ainsi la liberté & la Religion en danger. Mais en la mariant à un Anglois, à un zèlé Protestant, & au plus puissant & au plus universellement aimé de tous les Nobles, il sembloit qu'on apportoit un remede efficace à tous ces maux. La plupart des Pairs approuverent directement ou indirectement cette idée comme un projet salutaire. Les Comtes d'Arundel, Pembroke, Leicester & le Lord Lumley signerent une lettre à la Reine d'Ecosse, écrite de la main de Leicester, où ils lui recommandoient fortement ce mariage, insistant cependant, par forme de préliminaires, pour que Marie promît de ne jamais rien entreprendre en vertu de ses prétentions à la couronne d'Angleterre qui fût au préjudice d'Elisabeth & de sa postérité, pour qu'elle consentît à une ligue offensive & défensive entre les deux Royaumes, qu'elle confirmât l'établissement actuel de la Religion en Ecosse, & qu'elle reçût en grace ceux de ses sujets qui avoient porté les armes contre elle. Si elle agréoit ce mariage & ratifioit ces articles, ils promettoient que la Noblesse angloise travailleroit

non-seulement à la remettre aussi-tôt sur son trône, mais a lui assurer le trône d'Angleterre par droit de réversion. Marie accepta volontiers toutes ces propositions ; excepté la seconde sur laquelle elle demanda le tems de consulter le Roi de France son ancien allié. 1569.

On eut grand soin de cacher toute cette négociation à Elisabeth. On connoissoit sa jalousie contre la Reine d'Ecosse, & on ne pouvoit s'attendre qu'elle voulût entrer dans des mesures qui tendoient si visiblement à sauver la réputation & à augmenter le pouvoir de sa rivale. Mais dans une matiere de cette conséquence pour la nation, quelques démarches faites à son insçu ne pouvoient gueres passer pour criminelles, & tandis que les personnes intéressées, Marie même & Norfolk déclaroient que rien ne feroit conclu sans le consentement d'Elisabeth, il sembloit qu'on ne donnoit aucune atteinte au devoir & à la fidélité des sujets. C'est sous ce point de vue que la plus grande partie des Nobles regardoit la chose : Ceux qui menoient l'intrigue avoient des vues ultérieures & plus dangereuses. Ils voyoient des avantages présens & certains pour Ma-

1569. rie dans ce traité, au lieu que l'exécution de ses promesses étoit incertaine & éloignée. Ils avoient communiqué de bonne heure leur plan aux Rois de France & d'Espagne, & ils avoient obtenu leur approbation : pouvoit-on regarder comme innocent un traité sur lequel ils consultoient des Princes étrangers, pendant qu'ils le cachoient à leur propre Souveraine ? Ils espéroient cependant que l'union de tant de nobles forceroit Elisabeth à y donner son consentement ; ils se flattoient qu'une ligue aussi forte seroit irrésistible, & ils doutoient si peu du succès, que lorsqu'il se forma dans le Nord de l'Angleterre un complot pour enlever Marie des mains de ceux qui la gardoient, Norfolk usa de tout son crédit pour en détourner les conspirateurs, dans la crainte que si elle recouvroit sa liberté, elle ne changeât ses sentimens pour lui.

L'affaire en étoit là quand le Lord Boyd arriva d'Angleterre. Outre les lettres qu'il produisit publiquement, il en remit d'autres en chiffres au Régent & à Maitland de la part de Norfolk & de Trogmorton. Ces dernieres étoient pleines d'espérances les plus

confiantes. Toute la Nobleſſe d'Angleterre, y diſoit-on, s'accordoit à favoriſer ce mariage; tous les préliminaires étoient réglés, & il n'étoit pas poſſible qu'un projet ſi bien concerté, conduit avec tant d'art & ſoutenu par le nombre & le pouvoir, tournât mal ou échouât dans l'exécution. Il ne manquoit plus que de procéder à la cérémonie. Le Régent étoit le maître de l'avancer en procurant une ſentence de divorce qui leveroit le ſeul obſtacle qui s'y oppoſoit. C'étoit ce qu'on attendoit de lui en conſéquence de ce qu'il avoit promis à Norfolk: & s'il conſultoit ſon intérêt, ſa réputation ou même ſa ſûreté, il ne manqueroit pas de remplir ſes engagemens. 1569.

Mais le Régent ſe trouvoit alors dans des circonſtances bien différentes de celles qui l'avoient porté à faire ſemblant d'approuver les idées de Norfolk. Il vit que la chûte de ſon autorité ſeroit le premier effet du ſuccès du Duc. Si la Reine, qui le regardoit comme le premier auteur de ſes malheurs, venoit à reprendre la ſienne, il n'y avoit plus de faveur à attendre pour lui; à peine même pou-

1569. voit-il espérer l'impunité. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas voulu se prêter à une démarche qui lui eût été aussi fatale & qui auroit établi la grandeur d'un autre sur les ruines de la sienne. Ce refus occasionna un délai. Mais comme tout étoit d'ailleurs arrangé, l'Evêque de Ross au nom de sa Maîtresse & le Duc en personne, déclarerent en présence de l'Ambassadeur de France, leur consentement mutuel au mariage, & en conséquence le contrat fut signé & remis entre les mains de l'Ambassadeur.

12 Août. Elisabeth découvre le dessein du Duc & le fait manquer.

Trop de gens se mêloient alors de l'intrigue pour qu'elle fût encore longtems secrette. Elle commença à transpirer à la Cour, & Elisabeth ayant fait venir le Duc, lui reprocha sa conduite avec indignation & lui défendit de songer à poursuivre un dessein si périlleux. Bientôt après Leicester qui peut-être ne s'étoit mis de la partie que pour trahir le Duc, révéla toutes les circonstances à la Reine. Pembroke, Arundel, Lumly & Trogmorton furent arrêtés & examinés ; Marie fut veillée de plus près que jamais, & Hastings, Comte de Huntington qui prétendoit lui disputer son droit à la

succession, ayant été nommé pour la garder avec Shrewsbury, rendit sa prison plus insupportable par sa vigilance & sa rigueur excessives. Le Régent d'Ecosse menacé de la disgrace d'Elisabeth, trahit lâchement le Duc en remettant les lettres qu'il avoit reçues, & en donnant tous les éclaircissemens qui dépendoient de lui. Le Duc se retira d'abord dans la maison d'Howard, & ensuite, au mépris d'une sommation qui lui fut faite de comparoître devant le Conseil privé, il s'enfuit dans ses terres à Norfolk. Intimidé par l'emprisonnement de ses associés, reçu froidement par ses amis dans ce Comté, n'ayant rien de prêt pour une revolte, & ne voulant peut-être pas se revolter, il hésita pendant quelques jours, & obéissant à la fin à une seconde sommation, il se rendit à Windsor. Il fut d'abord gardé comme un prisonnier dans une maison particuliere, & de-là envoyé à la Tour. Après y avoir été renfermé plus de neuf mois, il fut relâché sur les humbles soumissions qu'il fit à Elisabeth, & la parole qu'il lui donna sous la foi de son serment de fidélité, qu'il n'auroit plus de correspondance avec la Reine d'Ecosse.

1569.

3 Octobre.

Pendant le cours des négociations de Norfolk, les partisans de Marie en Ecosse qui ne doutoient pas qu'elles n'aboutissent à la remettre sur le Trône avec plus d'autorité que jamais, avoient merveilleusement enflé leurs espérances. Maitland étoit l'ame de ce parti, & celui dont le Régent redoutoit le plus l'activité & les talens. Il avoit tracé le plan de cette intrigue qui avoit produit tant de mouvement en Angleterre. Il continuoit de fomenter l'esprit de mécontentement en Ecosse & avoit débauché au Régent le Lord Home, Kirkaldy & plusieurs autres de ses anciens associés. Tant qu'il jouiroit de sa liberté, le Régent ne pouvoit compter jouir avec assurance de son autorité. C'est pourquoi le Régent se servit du Capitaine Crawford une de ses créatures, pour l'accuser d'être complice du meurtre du Roi, & sous ce prétexte il l'envoya prisonnier à Edimbourg. On alloit lui faire aussitôt son procès, mais il fut sauvé par l'amitié de Kirkaldy, Gouverneur du château qui sur un ordre supposé du Régent, le tira des mains de la personne à laquelle il étoit confié pour le conduire dans le château.

1569.

qui de ce moment fut entiérement au pouvoir de Maitland. La perte d'une place de cette importance & la défection d'un homme aussi renommé que Kirkaldy pour la science militaire, firent quelque tort à la réputation du Régent; mais il fut bien réparé par les succès d'Elisabeth son alliée. 1569.

Révolte des adhérens de Marie contre Elisabeth.

L'intrigue pour remettre en liberté la Reine d'Ecosse ayant été découverte & manquée, on entreprit de la lui rendre par la force des armes, & on n'y réussit pas davantage. Les Comtes de Nortumberland & de Westmorland quoique peu distingués par leur mérite personnel, étoient deux des plus anciens & des plus puissans Pairs d'Angleterre. Ils possédoient de vastes domaines dans les comtés du Nord & avoient sur les habitans ce crédit qui étoit héréditaire dans les familles martiales & populaires de Percy & de Nevil. Tous deux étoient attachés à la Religion Catholique, & mécontens de la Cour où regnoit un nouveau systême avec des hommes nouveaux. Depuis l'arrivée de Marie en Angleterre ils n'avoient cessé de prendre vivement ses intérêts; & le zèle pour la Catholicité; l'opposition à la Cour

1569.

& la compassion pour les souffrances de cette Princesse les avoient engagés dans différens complots pour sa délivrance. Malgré la vigilance de ses gardes, ils entretenoient avec elle une correspondance secrette & lui communiquoient tous leurs desseins. Ils étoient pleinement instruits de ceux de Norfolk, mais leur ardeur & leur impétuosité ne s'accommodoient point de sa circonspection. La liberté de la Reine d'Ecosse n'étoit pas leur unique objet. Ils se proposoient de faire un changement dans la religion & une révolution dans le gouvernement du Royaume. Pour cet effet ils solliciterent l'appui du Roi d'Espagne, le protecteur le plus déclaré & le plus zèlé de l'Église Romaine dans ce siecle. Rien ne pouvoit être plus agréable à l'esprit remuant de Philippe, ni plus propre à faciliter l'exécution de ses projets dans les Pays Bas, que d'envelopper l'Angleterre dans le trouble & les malheurs d'une guerre civile. Le Duc d'Albe, par son ordre, encouragea les deux Comtes, & promit que dès qu'ils se mettroient en campagne avec leurs troupes, ou qu'ils auroient surpris quelque place forte, ou mis

la Reine d'Ecosse en liberté, on leur fourniroit de l'argent & un corps considérable de troupes. La Mothe, Gouverneur de Dunkerque, deguisé en matelot, sonda les ports les plus commodes pour un débarquement. Et Chiapini Vitelli un des meilleurs Officiers du Duc d'Albe fut dépêché en Angleterre sous prétexte de régler quelques différens entre les deux Nations sur le commerce, mais dans la réalité pour que les rébeles eussent un Chef expérimenté tout prêt à se mettre à leur tête quand ils viendroient à prendre les armes. 1569.

Cette négociation occasionna des entrevues & des messages entre les deux Comtes. Elisabeth en fut informée, & sans rien soupçonner de leurs véritables intentions, elle conclut qu'ils étoient du nombre des confidens de Norfolk. En conséquence ils furent sommés de se rendre à la Cour; se sentant coupables & craignant d'être découverts, ils differerent d'obéir. Vint un second ordre plus pressant & auquel ils ne pouvoient se refuser à moins de violer leur serment de fidelité. Comme ils n'avoient pas le tems de délibérer, ils leverent aussitôt l'éten- Etouffée. 9 Novembre.

1569. dart contre leur Souveraine. Le rétablissement de la religion Catholique, l'ordre à régler dans la succession de la Couronne, & la défense de l'ancienne Noblesse, furent les motifs qu'ils alléguerent pour justifier leur rébellion. Une multitude du bas peuple accourut en foule avec les armes qu'elle put trouver, & si la capacité des Chefs avoit répondu en quelque maniere à l'entreprise, elle pouvoit devenir très-formidable. Elisabeth agit avec prudence & avec vigueur, & ses sujets la servirent avec ardeur & fidélité. Au premier bruit de ce soulevement Marie fut transportée à Coventry, place forte qu'on ne pouvoit prendre que par un siége régulier. Un détachement des rébeles envoyé pour la délivrer s'en retourna sans rien faire. Les troupes étoient assemblées dans différentes parties du Royaume; à mesure qu'elles avancoient les mécontens se retiroient. Leur nombre s'éclaircit dans la retraite & leur courage les abandonna. Le désespoir & l'incertitude de savoir où fuir entretint quelque tems une partie de ce corps dans les montagnes du Northumberland, mais elle fut, à la fin obligées de se disperser, &

leurs Chefs se refugierent sur les frontieres d'Ecosse. Le Comte & la Comtesse de Northumberland errans dans les landes de Liddisdale furent pillés par des bandits; exposés à toutes les rigueurs de la saison & dépouillés de toutes les choses nécessaires à la vie. Westmorland fut caché par Scot de Buuleugh & Ker de Ferniherst qui le conduisirent ensuite dans les Pays-Bas. Nothumberland fut pris par le Régent qui avoit marché avec quelques troupes vers les frontieres pour empêcher que les rebelles ne fissent quelques impressions sur ces provinces mutines. 1569.

Au milieu de tant d'événemens surprenans nous avons presque perdu de vue les affaires de l'Eglise dans les deux dernieres années. Elle tint régulierement ses assemblées générales, mais il ne s'y traita rien d'important. Comme le nombre des Ecclésiastiques Protestans augmentoit de jour en jour, les fonds destinés à leur entretien manquoient de plus en plus. On fit divers efforts pour recouvrer l'ancien patrimoine de l'Eglise ou du moins ce qui en étoit possédé par les bénéficiers Romains, espece d'hommes qui 28 Decemb. Affaires de l'Eglise.

1569 étoit devenue non-seulement inutile, mais à charge à la Nation. Mais quoique la maniere dont le Régent reçût les adresses & les plaintes à ce sujet fût fort différente de celles dont on les avoit reçues jusques-là, le mal resta également sans remede, & tandis que les Ministres Protestans souffroient une oppression intolérable & qu'ils gémissoient dans la derniere pauvreté, ils ne pouvoient obtenir autre chose que de belles paroles & de vastes promesses.

1570

Elisabeth se détermine à livrer Marie au Régent.

Elisabeth commença pour lors à se lasser de garder une prisonniere aussi dangereuse que l'étoit la Reine d'Ecosse. La tranquillité de son gouvernement avoit été troublée l'année précédente d'abord par une ligue secrete d'une partie de ses Nobles, ensuite par la rébellion ouverte de quelques autres; & souvent elle déclara, non sans raison, que Marie étoit la cause cachée de ces désordres. Plusieurs de ses sujets favorisoient la Reine captive, ou étoient touchés de ses malheurs; les Princes Catholiques du continent s'intéressoient vivement à sa cause. Elle prévoyoit qu'en la retenant plus longtems en Angleterre, elle fourniroit aux uns le prétexte de cabales

ou de soulevemens continuels, & qu'elle pouvoit être exposée à des actes d'hostilité de la part des autres. Elle résolut en conséquence de remettre Marie entre les mains du Régent dont la sûreté n'étoit pas moins intéressée que la sienne à l'empêcher de remonter sur le Trône : la négociation à cet effet avoit déja duré quelque tems, lorsqu'elle fut découverte par la vigilance de l'Evéque de Boss, qui, conjointement avec les Ambassadeurs de France & d'Espagne, fit des remontrances contre l'infamie d'un pareil procédé, & représenta que livrer la Reine à ses sujets rébelles, c'étoit la même chose que si Elisabeth la condamnoit de sa propre autorité à une mort prochaine. Ces représentations firent suspendre le projet & l'assassinat du Régent ne permit pas d'y revenir. 1570.

Hamilton de Bothwellhaugh fut l'auteur de cette action barbare. Il avoit été condamné à mort aussitôt après la bataille de Longside, comme nous l'avons déja dit, & il devoit la vie à la clémence du Régent. Mais une partie de ses biens avoit été donnée à un favori de ce dernier qui s'em- Le Régent est assassiné.

para de sa maison, en chassa sa femme
1570. toute nue dans une nuit très-froide & la laissa ainsi exposée en plein champ où elle fut trouvée le lendemain avant le jour avec l'esprit aliéné & dans un accès de fureur. Ce traitement inhumain fit plus d'impression sur lui que le bienfait qu'il en avoit reçu, & dès ce moment il jura de s'en venger sur le Régent. La rage de parti fortifioit & enflammoit son ressentiment particulier, ses cousins les Hamiltons applaudirent à sa résolution. Les maximes du tems l'autorisoient à prendre les moyens les plus désespérés pour obtenir vengeance. Il suivit le Régent pendant quelque tems épiant l'occasion de frapper son coup. A la fin il résolut de l'attendre à Linlithgow par où il devoit passer pour aller de Stirling à Edimbourg. Il se porta dans une gallerie de bois qui avoit une fenêtre sur la rue; il mit un lit de plumes sur le plancher pour qu'on ne l'entendît point marcher; il tendit un drap noir derriere lui afin qu'on ne pût voir son ombre du dehors, & après toute cette préparation il attendit tranquillement l'approche du Régent qui avoit logé la nuit dans une maison qui n'é-

toit pas éloignée de là. Le Régent eut quelque avis confus du danger qui le menaçoit, & il y fit si bien attention qu'il se détermina à repasser la même porte par où il étoit venu & à faire le tour de la ville. Comme il vit cette porte fort embarrassée par une foule de monde & qu'il ne connoissoit point la peur, il prit son chemin droit le long de la rue, & se trouvant obligé d'aller plus lentement à cause de la presse, il donna le tems à l'assassin d'ajuster si bien son coup qu'avec une seule bale il lui perça le ventre & tua le cheval d'un Gentilhomme qui étoit à son côté. Ceux de sa suite voulurent fondre aussitôt dans la maison d'où le coup étoit parti; mais ils trouverent la porte fortement barricadée & avant qu'elle pût être forcée, Hamilton étoit monté sur un cheval de course qu'on lui tenoit tout prêt à une porte de derriere, & il n'étoit plus possible de l'atteindre. Le Régent mourut le même jour de sa blessure. 1570.

Il n'y a personne dans ce siecle sur qui les Historiens soient plus partagés & dont le caractere ait été peint avec des couleurs si opposées. L'intrépidité, Son caractere.

A. 1570. la science militaire, la sagacité & le nerf dans l'administration des affaires civiles sont des qualités que ses ennemis même conviennent qu'il a possédées dans un degré éminent. Ses qualités morales sont plus équivoques & ne doivent être ni louées, ni blâmées qu'avec beaucoup de réserve. Dans un siecle féroce il fut capable d'user de la victoire avec humanité, & de traiter les vaincus avec modération. Protecteur des lettres ignorées ou méprisées des nobles; zèlé pour la religion à un point qui le distinguoit, même dans un tems où tant de gens se piquoient de la défendre; sa confiance dans ses amis fut extrême & ne fut surpassée envers lui que par une libéralité qui ne connoissoit point de bornes. Une passion désintéressée pour la liberté de son pays le porta à supposer un pernicieux systême que les Princes Lorrains avoient obligé la Reine d'adopter. Au retour de Marie en Ecosse il la servit avec un zèle & une affection auxquels il sacrifia l'amitié de ceux sur lesquels il avoit le plus compté. Mais d'un autre côté son ambition demesurée & les événemens qui arriverent lui ayant ouvert

une carriere à de vaſtes projets qui flatterent ſon génie entreprenant, il ſe laiſſa entraîner à des actions incompatibles avec les devoirs d'un ſujet. La maniere dont il traita la Reine à la bonté de laquelle il avoit tant d'obligations, fut celle d'un frere dénaturé & d'un ingrat. La dépendance où il mit l'Ecoſſe à l'égard d'Eliſabeth fut une honte pour la nation. Il trompa & trahit Norfolk avec une baſſeſſe indigne d'un homme d'honneur. Son élévation à une dignité qu'il ne pouvoit eſpérer fit naître en lui des paſſions nouvelles avec de la hauteur & de la réſerve, & au lieu de ſes manieres naturelles qui étoient bruſques & ouvertes, il affecta celles de la diſſimulation & du rafinement. Cherchant vers la fin de ſa vie à être flatté & ſouffrant impatiemment qu'on lui donnât des avis, ſes créatures s'égarerent en ſe prêtant à ſa vanité, tandis que ſes anciens amis ſe tenoient dans l'éloignement & prédiſoient ſa chûte prochaine. Mais au milieu des troubles & de la confuſion de ces tems factieux, il diſpenſa la Juſtice avec tant d'impartialité, il réprima la licence des habitans des frontieres avec tant de cou-

1570.

1570. rage, & il établit dans le pays un ordre & une tranquillité ſi peu ordinaires, que ſon adminiſtration fut extrêmement populaire, & que les Communes ſe le rappellerent longtems & affectueuſement ſous le nom du *bon Régent*.

Fin du Tome ſecond.

